

Recherches sur les causes et les effets de la variolae vaccinae ... Œuvres complètes du Docteur Jenner ... sur la découverte de la vaccine, et tout ce qui concerne la pratique de ce nouveau mode d'inoculation / Traduites de l'anglais par J.-J. de Laroque ... 1800.

Contributors

Jenner, Edward, 1749-1823.
La Roque, Jacques Joseph, baron de.

Publication/Creation

Privas : F. Agard, [1805?]

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/ey76wy36>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>







30389/A

pp. xli-lvi wanting

L. LXV

but mentioned in table of
contents at end.

18/18

This section dated Jan. 1805.

Le Fanu 37

Dukem

18/10/29

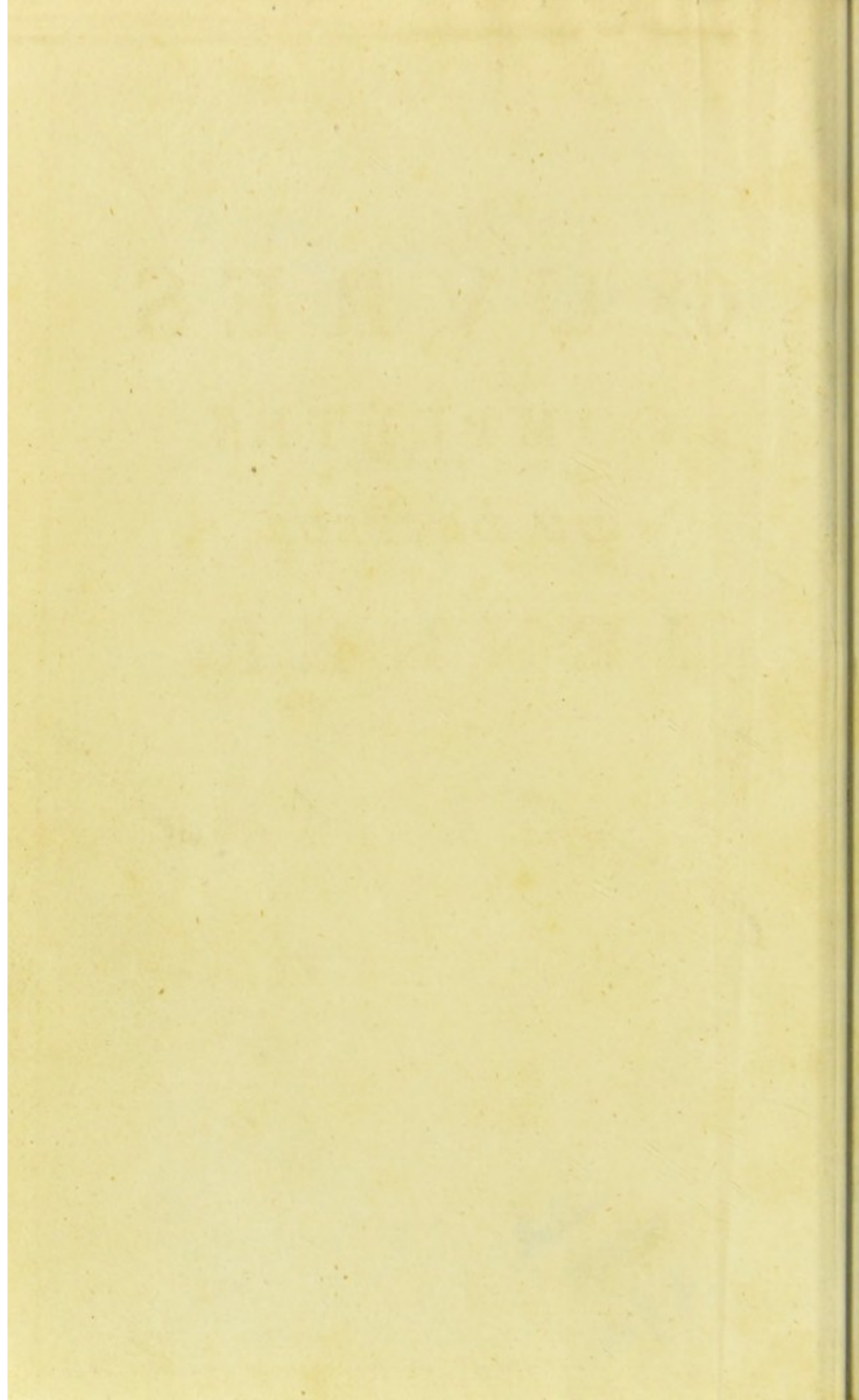
150 fr. fr.

ŒUVRES

COMPLÈTES

Digitized by the Internet Archive
in 2015

<https://archive.org/details/b22025182>



ŒUVRES

COMPLÈTES

DU DOCTEUR

JENNER.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DU DOCTEUR

JENNÉ.

Œ U V R E S

C O M P L È T E S

D U D O C T E U R J E N N E R ,

M E M B R E D E L A S O C I É T É R O Y A L E
d e L O N D R E S , & c.

*Sur la découverte de la VACCINE, et tout ce qui concerne
la pratique de ce nouveau mode d'inoculation.*

Traduites de l'Anglais par JACQUES-JOSEPH de LAROCHE
au mois de février 1800.

*Nouvelle Edition, revue, corrigée et considérablement
augmentée.*

A PRIVAS, de l'Imprimerie de F. AGARD, Imprimeur
de la Préfecture du département de l'Ardèche.

[1805 ?]



ŒUVRES

COMPLÈTES

DU DOCTEUR JENNER

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE

de Londres, &c.

Sur la découverte de la Vaccine, et sur ce qui concerne
la propagation de ce nouveau mode d'inoculation.

Traduites de l'Anglais par JACQUES-JOSEPH de LAROCHE

en mois de février 1800.

Nouvelle Edition revue, corrigée et considérablement
augmentée.

A PARIS, de l'imprimerie de F. AGARD, Imprimeur
de la Faculté du département de l'Artois.



P R É F A C E
D U
T R A D U C T E U R.

Si je donne aujourd'hui au public une traduction nouvelle et complète des œuvres du Docteur *JENNER*, sur la découverte de la *VACCINE* et ses effets préservateurs, c'est peut-être une affaire d'amour-propre de ma part : je m'explique. J'étais à Londres depuis quelques années, lorsque j'eus le bonheur de rencontrer un de mes compatriotes que des affaires de commerce avaient attiré dans cette ville. Je lui parlai d'une découverte qui faisait alors la plus grande sensation dans toute l'Angleterre. La lecture que j'avois faite de l'ouvrage que le Docteur *JENNER* venait de publier

sur la Vaccine et ses étonnantes propriétés , ajoutée à l'idée qu'on m'avait déjà donnée du caractère vraiment philanthropique de cet homme , devenu depuis si célèbre par sa découverte et ses talens reconnus comme médecin et observateur , avaient porté la plus entière conviction dans mon esprit , peu disposé à s'exagérer le mérite des nouveautés dans aucun genre. Je voulus faire partager cette conviction à mon digne compatriote M. DESG. . . , ami de l'humanité et homme éclairé dans plus d'un genre. A cet effet je lui rendis compte de la substance de cet ouvrage , et de tout ce qui me parut devoir contribuer à lui inspirer une juste et entière confiance dans les expériences , les faits et les observations qui y sont rapportées avec ce ton de candeur et de simplicité qui caractérise son auteur. Je lui parlai , en outre , d'une tentative infructueuse que j'avais déjà faite par suite de conviction ,

pour vacciner mon fils ; de mon projet de récidiver pour le mettre à l'abri de l'infection variolique dont sa sœur avait failli à accroître le nombre des victimes , quoiqu'elle l'eût reçue par inoculation , et enfin du désir que j'avais de faire part de cette singulière et bienfaisante découverte à mon ancien ami le Docteur DURET, dont j'ai toujours autant estimé le savoir que les qualités précieuses qui le rendent recommandable et cher à tous ceux qui sont à portée de le connaître et d'apprécier son habileté. M. DESG. , me fit offre de remettre au Docteur DURET tout ce que je jugerais à propos de lui envoyer relativement à la découverte de JENNER , en me prévenant qu'il était à la veille de son départ. J'entrepris alors à la hâte la traduction en français de l'ouvrage de ce médecin Anglais , et je la terminai en peu de jours. Non-seulement je n'en retins pas une copie , mais , autant qu'il peut

m'en souvenir , je ne la relus même pas. A la vérité j'étais loin de penser que ce travail précipité devait être bientôt rendu public par la voie de l'impression. Si je m'y étais attendu l'amour-propre m'eut sans doute donné le conseil de prier quelqu'un de corriger les fautes grossières de style qu'il n'est pas très-facile d'éviter en traduisant un ouvrage de la nature de celui-ci , d'une langue étrangère dans la sienne , et sur-tout en traduisant à la hâte et sans projet de publicité ; car , je le répète , mon unique but était de mettre le Docteur DURET à même de répandre sur mes compatriotes le bienfait dont l'Angleterre jouissait alors toute seule. La lettre que je lui écrivis , et que je placerai en tête de la traduction du premier ouvrage de JENNER sur la Vaccine , en fait foi. Il communiqua mon manuscrit au Docteur PETIT à Lyon , et ce dernier le livra à un Imprimeur , parce qu'il pensa

que sa publicité pouvait être utile. Je viens de lire cet imprimé plein de fautes, j'ai corrigé celles qui m'ont paru les plus choquantes, et j'avoue que je l'eusse laissé s'ensevelir dans l'oubli, sans chercher à l'en tirer, si je n'avais eu à présenter au public les résultats ultérieurs des observations et des expériences du Docteur *JENNER*, résultats qu'il a successivement publiés dans trois autres ouvrages, intitulés, le premier : OBSERVATIONS ULTÉRIEURES SUR LA VACCINE : le second ; suite d'OBSERVATIONS et de faits sur la VACCINE, et le troisième, ORIGINE DE L'INNOCULATION DE LA VACCINE. Ce dernier a dû être adressé dans sa nouveauté au Président de l'Institut national de France ; c'est du moins dans cette vue que le Docteur *JENNER* voulut bien me donner la préférence pour en avoir la traduction dans notre langue.

La nouvelle Édition que je donne

x

maintenant au public des œuvres complètes du Docteur *JENNER*, contient ma correspondance avec cet homme célèbre sur le fait important de la Vaccine, et je crois devoir la publier, parce qu'on y trouvera des choses propres à faciliter et à éclairer la pratique de ce nouveau mode d'inoculation : je me suis permis aussi d'y ajouter quelques faits et quelques circonstances qui sont venues à ma connaissance particulières.

Je sais que plusieurs Médecins, aussi habiles dans leur profession que dans leur manière de s'exprimer ont fait des extraits de *JENNER* aussi exacts qu'ils sont purement et même élégamment écrits; je citerai entr'autres ouvrages estimables celui du Docteur *MOREAU*, Médecin de l'école de médecine de Paris, intitulé : *TRAITÉ HISTORIQUE ET PRATIQUE DE LA VACCINE, &c.*, et celui du Docteur *COLON*, ayant pour titre : *ESSAI SUR L'INOCULATION DE LA VACCINE, &c., &c.*

En nommant le Docteur COLON , je ne puis oublier de faire mention du cadeau qu'il a bien voulu me faire de son ouvrage , et de l'empressement avec lequel il s'est porté à VACCINER , à ma recommandation , quelques individus que je pris la liberté de lui adresser dernièrement , connaissant son parfait désintéressement et cette active bienfaisance qu'il exerce tous les jours sur des êtres malheureux de plus d'une manière. Je saisis avec empressement cette occasion de rendre un hommage public à son mérite , et de lui témoigner ma reconnaissance particulière. Ces mêmes médecins ont rendu leurs ouvrages plus précieux encore , par la manière dont ils ont commenté les observations et les opinions des plus célèbres inoculateurs Anglais , par leurs résumés pleins de clarté et de méthode , et enfin par le compte qu'ils ont rendu de tout ce qui leur est survenu de remarquable dans le cours d'observa-

tions et d'expériences qu'ils ont suivi d'une manière si louable pour s'éclairer eux-mêmes , éclairer le public et fixer son opinion sur une découverte qui est un bienfait d'autant plus grand pour l'espèce humaine , qu'elle doit concourir à éclairer d'avantage les praticiens qui , par système ou autrement en sont les détracteurs , et qui , pour justifier la préférence qu'ils continueront de donner à l'inoculation de la petite vérole , sur la pratique salutaire de la Vaccine s'efforceront du moins de n'obtenir que des succès. Le résultat de cette dissidence ne peut donc tourner qu'au profit de l'humanité. (a) Dans la

(a) En effet , on a déjà publié sur l'inoculation de la petite Vérole , depuis la découverte et la pratique de la Vaccine , plusieurs ouvrages d'un grand mérite et d'une grande utilité. Je citerai entr'autres celui du docteur Chrestien , médecin de l'université de Montpellier , et membre de plusieurs associations savantes , ayant pour titre : opuscule sur l'inoculation de la petite Vérole , en invitant tous les inoculateurs

part que j'ai à cet ouvrage, comme traducteur, mon mérite n'est pas à beaucoup près aussi étendu que le leur ; mais je puis leur disputer d'intentions, puisque je suis le premier qui ait donné la traduction des œuvres complètes de JENNER sur la Vaccine. Comme la découverte dont-il est l'auteur doit faire époque dans les fastes de l'humanité, je ressens une certaine satisfaction, et peut-être même un petit mouvement d'orgueil, en pensant que je me suis empressé de chercher à répandre dans ma patrie cette bienfaisante pratique. JENNER peut avoir eu d'autres traducteurs

qui rejettent la Vaccine de le méditer avec soin et de s'éclairer à la clarté qu'il répand, s'ils ne veulent pas s'exposer à des reproches mérités, en portant la désolation dans le sein des familles qui leur auront donné une pleine confiance et fait taire leur opinion particulière devant la leur. Ne doivent-ils pas se regarder en pareil cas comme entièrement responsables des accidents qui peuvent arriver aux individus qui leur sont confiés ?

français , je l'ignore , je réclame seulement la priorité sur eux , en convenant d'avance de tous les autres genres de mérite qu'ils doivent avoir sur moi : cependant je me crois en droit de partager encore avec eux celui d'avoir traduit avec la plus scrupuleuse exactitude ; et peut-être même que cette exactitude que je n'ai jamais voulu perdre de vue dans mon travail , m'a bien quelquefois imposée de la gêne dans la tournure et la construction de mes phrases. Au reste , j'aime mieux avoir fait des anglicismes que des méprises , ou que d'avoir donné lieu à des équivoques qui pourraient faciliter l'introduction de certaines erreurs aussi graves qu'elles seraient peut-être dangereuses ; j'espère que j'aurai complètement réussi à éviter tous ces écueils. Bien des gens penseront , peut-être , que c'est à moi une témérité bien grande d'avoir osé m'emparer d'un sujet qui ne

pouvait être traité d'une manière satisfaisante que par quelqu'un de la profession , et qu'il n'appartenait pas à un ancien militaire , à un homme du monde , de s'immiscer dans de pareilles matières ; mais j'espère que l'intention qui m'a fait entreprendre un tel ouvrage disposera le Lecteur à quelque indulgence en ma faveur , quand il verra sur-tout que je me suis essentiellement attaché à être traducteur et historien fidèle.

Des mon arrivée à Paris , j'eus le bonheur de réussir à détruire les préventions , les doutes et les incertitudes de quelques per-

M É M O I R E

Sur la Vaccine , 20 Mai 1804.

Par M. JOSEPH de LAROCHE.

A mon départ de Londres , au mois de septembre 1803 , je pris l'engagement , avec le célèbre docteur Jenner , d'user de tous les moyens qui pourraient être en mon pouvoir pour propager dans ma patrie sa nouvelle doctrine sur l'inoculation de la vaccine. Il me fit promettre de lui rendre compte des travaux auxquels il m'invitait , et me recommanda de ne point laisser échapper l'occasion d'observer les variétés et les phénomènes qui peuvent se présenter dans le cours de cette pratique salulaire : il me donna en conséquence toutes les instructions qu'il jugea devoir m'être encore nécessaires.

Dès mon arrivée à Paris , j'eus le bonheur de réussir à détruire les préventions , les doutes et les irrésolutions de quelques per-

sonnes ; de les convertir enfin à la vaccine , et de les déterminer à faire jouir leurs enfans de ses effets préservateurs , assurés aujourd'hui par des millions de preuves parlantes.

De retour au sein de ma famille , après une absence , d'environ 15 années , il me fut impossible , dans les premiers mois , de m'occuper autrement de la vaccine , qu'en saisissant toutes les occasions de combattre les incrédules ; mais , graces à l'heureuse influence de la sagesse et des lumières des docteurs Duret et Bravais , médecins à Annonay , je n'en trouvai qu'un petit nombre. Forcé de m'occuper exclusivement des affaires de ma famille , je n'ai pu me livrer à la pratique de la vaccine qu'au mois de mars de cette année. A cette époque , me trouvant quelques loisirs , je les ai consacrés à la propagation de ce puissant préservatif ; et j'y ai mis d'autant plus de zèle , que c'est le seul bien que ma position et mes moyens me permettent de faire à mes semblables. J'ai été en cela parfaitement secondé par le digne et respectable abbé Jamet , desservant la succursale d'Eclassan : cet ecclésiastique , aussi

éclairé que bienfaisant , et qui pourrait être cité comme modèle à tous ceux appelés à exercer le saint ministère , s'empressa d'annoncer que j'allais répandre la vaccine dans le Canton ; que les individus , de tout sexe et de tout âge , qui n'auraient pas eu la petite vérole , pouvaient se rendre chez moi tels jours et heures indiquées ; et que je me ferais un vrai plaisir de leur inoculer la vaccine , en les prévenant de plus que je ne voulais entendre parler d'aucune espèce de rétribution. Cet avertissement , publié par M. l'abbé Jamet , produisit l'effet désiré : on accourut chez moi , et je vaccinaï tous les sujets qui se présentèrent avec les succès dont j'étais assuré d'avance.

Depuis le 6 mars jusqu'au 4 mai , j'ai eu la satisfaction de préserver des ravages de la petite vérole 159 personnes , dont l'état est annexé ci-joint. Le nombre en serait aujourd'hui plus considérable , si je n'avais été obligé de suspendre mes travaux , dans ce genre , pour vaquer à des affaires qui réclament presque tout mon temps : mais cette suspension n'est que momentanée , et je ne

tarderai pas à la faire cesser : car , si quelque chose pouvait , à cet égard , exciter davantage mon zèle impatient , ce serait le désir , manifesté par le Préfet de ce Département , d'ajouter ce nouveau bien à celui que produit chaque jour la sagesse éclairée de son administration. Ce Magistrat , le touchant modèle des pères de famille , veut que la vaccine fasse une guerre à mort à la petite vérole ; et il espère , avec raison , que si ses vues sont secondées , elle sortira triomphante de cette lutte , et mettra la petite vérole dans l'heureuse impossibilité d'exercer désormais les malignes influences qui l'ont fait regarder , de tout temps , comme un des fléaux les plus redoutables de l'espèce humaine. Et pour concourir , autant qu'il est en moi , à ses vues de bienfaisance , je reprendrai dans quelques semaines le cours de mes vaccinations , que j'ai le projet d'étendre aussi loin qu'il me sera possible de le faire.

Le département de l'Ardèche eût pu donner le premier l'exemple de l'inoculation de la vaccine ; car le docteur Duret a été , sans contredit , le premier médecin en France , instruit à

fond de cette découverte et de la méthode la plus assurée pour la pratiquer ; ainsi que le lecteur pourra le voir dans les lettres que je lui adressées de Londres , au commencement de l'année 1800. Mais , loin de vouloir lui faire un reproche en rappelant cette circonstance , je dis , au contraire , qu'il a donné par-là une nouvelle preuve de cette prudente circonspection , qui le caractérise si heureusement , et qui bien souvent n'a pas des bornes assez étendues chez les hommes de sa profession.

Mais , si ce Département n'a pas eu la gloire de donner le premier ce grand exemple au reste de la France , qu'il soit au moins le premier à lui présenter celui de l'extinction de la petite vérole. Nous n'avons , pour cela , qu'à seconder les vues d'utilité publique qui animent le Préfet. Il s'est déjà occupé d'établissemens propres à faciliter la propagation de la vaccine , et à éclairer ceux qui persévèrent encore dans le doute. Ne rendons pas ses soins inutiles , et assurons-le de notre coopération la plus entière. C'est toujours par une suite des mêmes vues qu'il a bien

voulu m'engager à livrer à l'impression la traduction des œuvres de Jenner , persuadé qu'on ne saurait trop répandre de lumières sur un pareil sujet ; et que rien n'est plus propre à produire cet effet que les œuvres mêmes de ce savant observateur. Cette collection complète peut se présenter comme un ouvrage élémentaire , et je ne pense pas qu'il en existe aucun qui ait donné , d'une manière plus détaillée et plus précise , tout ce qu'il est à propos de savoir sur la vaccine. Je ne doute pas que celui qui est encore agité par quelques incertitudes sur ses effets préservateurs , ne les voit peu à peu disparaître , s'il est de bonne foi ; parce qu'il ne pourra résister à la masse des preuves qui lui sont présentées , et dont l'authenticité n'est pas suspecte , puisque le Parlement d'une nation éclairée , le Parlement Britannique a pensé devoir voter , dans sa session de l'année 1803 , une somme de dix mille livres sterlings , (environ deux cent cinquante mille francs de notre monnaie) , pour être présentée au docteur Jenner ; non comme le prix d'une découverte inappréciable en elle-même ,

mais comme un gage de la reconnaissance nationale.

Celui maintenant qui , par des motifs de bienfaisance , voudra personnellement concourir à la propagation de la vaccine , y trouvera toutes les instructions dont il aura besoin pour opérer avec succès dans la pratique salulaire de ce nouveau mode d'inoculation. Le Préfet de ce Département a souhaité que je rendisse publique la preuve de cette assertion , et j'y souscris d'autant plus volontiers , que je n'ai à présenter que des résultats heureusement propres à faire taire toutes les craintes , et à affermir la confiance si justement due en la vaccine. Puisse mon exemple trouver beaucoup d'imitateurs parmi ceux qui passent une partie de l'année à la campagne ! Puissent les véritables amis de l'humanité consacrer une partie de leur loisir à chercher à atténuer la somme des maux qui nous assiègent ! Qu'ils les destinent principalement aux habitans des campagnes , moins à portée de jouir des secours des gens de l'art que les habitans des villes ; qu'ils soulagent et secondent enfin dans leurs travaux pénibles

ceux qui, par état, se sont voués au soulagement de l'humanité souffrante, et qui ont si souvent à gémir de ne pouvoir se transporter par-tout où leurs secours sont réclamés.

Je ne suis ni chirurgien, ni médecin; et cependant sur 159 individus que j'ai vaccinés, depuis le 6 mars jusqu'au 4 mai de cette année, il n'y en a pas un seul qui n'ait reçu l'infection d'une véritable vaccine, et qui, de plus, ait éprouvé une indisposition sérieuse. J'en excepte ceux qui étaient malades auparavant, et que je n'ai pas laissé d'inoculer pour cela; persuadé, comme je le suis, de l'heureuse influence de la vaccine sur plusieurs des maux attachés à l'enfance. Le lecteur verra, tout à l'heure, si cette opinion que je professe, en l'étayant de l'autorité de Jenner et autres célèbres médecins, est dénuée de fondement.

Le 6 mars dernier, le docteur Bravais m'envoya d'Annonay du virus vaccin pris, dans la matinée, sur un sujet qui était au 8.^e jour de la maladie, à dater de celui où l'insertion avait été faite; il l'avait déposé sur deux morceaux de verre carré et d'égale gran-

deur , fixés l'un sur l'autre au moyen d'un fil , et simplement enveloppés dans du papier. Je délayai cette matiere avec une infiniment petite quantité d'eau dégourdie sur le feu , et au bout de sept à huit minutes , quand je m'aperçus qu'elle était suffisamment dissoute ; ce qu'il me fut aisé de juger par la consistance onctueuse qu'elle avait acquise , j'en chargeai une lancette , et je fis trois piqûres sur chacun des bras d'Adrien de Laroque , mon troisième enfant , âgé alors de onze mois. Le sang ne parut pas , et les piqûres furent enfin si légèrement faites que cet enfant ne cessa de jouer et de rire pendant tout le temps que dura l'opération. A l'expiration du troisième jour , les six piqûres donnèrent des signes d'inflammation ; et la maladie a parcouru toutes ses périodes avec sa régularité ordinaire. Mais il y eut cela de remarquable chez lui , que le travail de la dentition , qui , jusques-là , avait été très-douloureux , accompagné de fièvre et d'insomnies continuelles , se fit sans peine , à dater du moment où le développement de la vaccine eut lieu : il recouvra le sommeil , et

ne l'a pas perdu depuis. J'ai su que le même phénomène avait été remarqué chez plusieurs des enfans que je vaccinaï ensuite ; je n'en ai pas été étonné , parce que j'avais eu plus d'une occasion de l'observer déjà. La même observation a été faite , en Angleterre et en France , par une multitude d'inoculateurs ; et c'est aussi le sentiment du docteur Jenner ; d'où je conclus que l'époque la plus favorable , pour l'inoculation de la vaccine , est celle de la dentition , parce qu'alors on peut produire deux grands biens à la fois ; et que dans le cas où elle n'en favoriserait pas le travail , au moins n'augmenterait-elle pas , vu sa bénignité accoutumée , les souffrances de l'enfant , pourvu , toutefois , que l'inoculateur ait l'attention de ne faire que des piqûres très-légères : car j'ai quelque raison de penser que le plus ou le moins de sévérité , dans les symptômes de la vaccine , dépend du plus ou du moins de profondeur des piqûres ; ainsi que cela est aujourd'hui démontré dans la variole inoculée. D'ailleurs on se rend par-là moins redoutable à ces petites créatures , en même-temps qu'on est beaucoup

plus certain de communiquer l'infection. Je puis citer ma pratique comme exemple à cet égard , puisque sur 159 individus que j'ai vaccinés avec succès , il n'en est pas une douzaine dont les piqûres aient été ensanglantées. Je les fais au nombre de six , et je crois devoir le recommander ; parce que , au moyen de ce nombre , il est presque impossible de manquer l'opération. J'ai l'expérience que , quelquefois sur six piqûres , il n'y en a qu'une qui réussisse ; et , dans ce cas , il se pourrait qu'une moindre quantité rendît l'inoculation infructueuse. Au reste , je n'ai que deux exemples à citer dans ma pratique particulière ; presque tous les autres ayant eu autant de boutons que je leur avais fait de piqûres.

Le 13 mars , j'inoculai de la vaccine le nommé Siméon Cure , âgé de 12 mois. Au huitième jour de l'insertion , il était encore douteux qu'il eût reçu l'infection , aucun des symptômes ordinaires ne s'étant manifestés. Je ne pouvais attribuer ce retard à un défaut d'activité dans le ferment vaccin dont je m'étais servi , parce que les pustules d'où je l'avais tiré ,

étaient au commencement du 8.^e jour ; et que chez cinq autres sujets que je vaccinaï avec le même ferment et dans le même moment , les signes d'infection parurent à la fin du 3.^e ; et toutes les périodes ont été également marquées dans le cours régulier de la maladie qu'ils ont eue. Chez Siméon Cure, au contraire , le travail des piqûres ne commença à être un peu sensible que du 9.^e au 10.^e jour de l'insertion ; et la maladie a été ensuite remarquable chez cet enfant par une lenteur extraordinaire dans sa marche générale , ce dont je me suis rendu raison pour avoir observé que cet enfant était entièrement décoloré , et dans un état très-souffrant , lorsque je l'inoculai ; il a depuis été très-sérieusement malade ; mais aujourd'hui il est hors de danger.

Marie Roland , âgée de six ans , avait depuis plusieurs mois une gale très-vive et purulente , qui lui couvrait la totalité du visage ; elle était hideuse dans cet état : je la vaccinaï le 14 mars , et je donnai à sa mère l'espérance que , lorsque les boutons vaccins se dessécheraient , il pourrait en arriver au-

tant à cette croute obstinée. Ma conjecture s'est pleinement vérifiée ; car , à l'époque de l'exsiccation totale des boutons vaccins , l'exsiccation de cette gale rachitique a eu lieu ; et cet enfant a aujourd'hui le visage aussi net et aussi uni qu'il l'était auparavant.

Le 27 avril, je vaccinai Catherine Descottes , âgée de 8 mois. Cet enfant avait le visage et le corps couverts de petits boutons dartreux , qui paraissaient et disparaissaient alternativement. Je lui fis trois piqûres sur chaque bras. Au troisième jour de l'insertion , les symptômes d'infection furent très-apparens ; et au 9.^e , les boutons avaient acquis un volume prodigieux ; ils étaient tels que je n'en ai jamais vus , et paraissaient contenir une matière purulente un peu verdâtre. En effet , dès le onzième jour , chaque bouton devint une source de suppuration , et cette croute d'un brun obscur, qui se forme toujours au centre du bouton et qui en marque la dépression , était d'un vert très-prononcé. Aujourd'hui 20 mai , à l'exception d'un seul bouton , d'où sort encore une suppuration peu abondante , les cinq autres sont parfaitement desséchés ; mais les croutes ont con-

servé cette couleur verte que je remarquai ; dès le neuvième jour. Graces à l'abondante suppuration , qui a eu lieu dans les boutons de cet enfant ; les signes dartreux , dont il avait le corps couvert , ont presque entièrement disparus , et sa santé s'est beaucoup améliorée.

Comme je n'ai pas eu la possibilité de revoir tous les enfans que j'ai vaccinés , je n'ai pu faire un plus grand nombre de remarques ; seulement j'ai été informé qu'ils ont tous reçu l'infection , et qu'il n'est survenu d'accident à aucun d'eux.

Il me reste deux faits à mentionner , l'un me concerne particulièrement , et l'autre sert à prouver , contre l'opinion de plusieurs médecins , qu'il y a quelquefois des éruptions de boutons vaccins hors , et même bien loin du cercle aréolaire , sans qu'on puisse les ranger pour cela dans la classe des boutons secondaires ; le fait suivant va le démontrer jusqu'à l'évidence. Un de mes inoculés , Etienne Révirand , âgé de six ans , reçut trois piqûres sur le haut de chaque bras. Dans sa partie externe : ces piqûres donnèrent des

signes d'inflammation à la fin du troisième jour ; et le quatrième , on découvrit deux boutons naissans , placés précisément l'un au-dessus , et l'autre au-dessous de la saignée , sur le bras gauche. Ces deux boutons , qui , les jours suivans , se caractérisèrent parfaitement , ont suivi la marche régulière des premiers. Je dois observer qu'il n'y avait eu aucune entame sur la peau dans cette partie , et que je suis très-assuré de ne l'avoir pas touchée avec l'instrument. Au surplus , ce phénomène se présente rarement ; et fût-il plus fréquent , il n'y aurait aucune espèce d'alarmes à en concevoir.

Voici maintenant le fait qui me concerne , je me plairai à le détailler , parce qu'il est de nature à augmenter le nombre des partisans de la vaccine.

Le 5 avril dernier , j'avais réuni dans mon salon 28 sujets pour les vacciner ; mais , avant de commencer à opérer , je voulus refaire sur une pierre à huile la pointe émoussée de l'instrument dont j'allais me servir. En le maniant , j'égratignai tant soit peu le troisième doigt de ma main droite , à côté de

l'ongle ; il en sortit une goutte de sang , je l'essuyai et me mis à l'ouvrage. Quatre jours après, je ressentis dans cette partie une sensation, telle que celle qu'on éprouve quand une épine s'est introduite dans la chair ; j'y portai les yeux , et j'aperçus un bouton naissant : le lendemain il avait un peu augmenté de volume ; et ne songeant point du tout à la vaccine , je crus que j'allais avoir un de ces petits maux d'aventure , dont on ne tient pas grand compte. Le onze , il se fit un soulèvement assez considérable autour de l'ongle , accompagné d'inflammation ; il y avait de la chaleur dans cette partie , mais sans douleur. Le douze , dans la soirée , j'éprouvai du malaise , des lassitudes , et je me trouvai très-affaibli ; j'attribuai tout cela à un exercice outre mesure que j'avais fait dans la journée. Le 13 , étant encore au lit , je ressentis de l'embarras , de la tention et un gonflement douloureux aux glandes sub-axillaires , (glandes de l'aisselle) ; j'eus bien quelque peine à m'habiller. Ce fut alors que venant à songer à l'égratignure que je m'étais faite , huit jours auparavant , aux symptômes assez

assez ordinaires de la vaccine , à la rencontre enfin de toutes les circonstances qui ont lieu jusqu'à cette période ; ce fut alors , dis-je , que je découvris la véritable cause de mon mal : et pour me convaincre tout-à-fait qu'il ne fallait pas en aller chercher d'autres , je visitai mon bouton dont la forme était irrégulière ; je la perçai avec une aiguille , et il en sortit une matière séreuse et limpide ; je le laissai sécher ; et l'instant d'après , elle présenta à mes yeux cet espèce de vernis brillant , qui caractérise le virus vaccin dans son état d'exsiccation parfaite. Le 14 , sixième jour de la maladie , je ressentis encore les mêmes douleurs , le même engorgement et la même tension ; l'inflammation fit même de nouveaux progrès ; mais , dès le lendemain , tous ces symptômes commencèrent à diminuer d'intensité.

Voilà certainement la vaccine revêtue de tous les caractères qui lui sont propres , et dans sa marche la plus régulière ; cependant il n'est pas douteux que j'aie eu la petite vérole naturelle à l'âge de sept à huit ans. C'est moins dans la vue de combattre l'opi-

nion de ceux qui prétendent que l'individu , précédemment atteint de la variole , n'est plus susceptible de recevoir l'infection de la vaccine ; (ce qui est assez indifférent en soi , vu la bénignité accoutumée de cette dernière , surtout quand elle a été communiquée par inoculation) , que pour publier un bienfait dont en ce moment je lui suis redevable. J'ai souffert , pendant plusieurs années , d'un rhumatisme ordinairement fixé au bras droit ; l'hiver dernier , il m'a causé des douleurs fort aiguës ; elles s'étaient étendues jusques sur la main , qui s'en est trouvée presque paralysée pendant environ trois semaines ; je ne pouvais tenir une plume et tracer quelques caractères , sans éprouver un redoublement de ces douleurs. La vérité m'oblige de convenir qu'elles avaient commencé à s'affaiblir , lorsque j'ai été accidentellement vacciné ; mais je n'en étais pas exempt , il s'en fallait de beaucoup. Aujourd'hui je n'en ressens aucune , et je me trouve autant de liberté et de force dans ce bras que dans l'autre. Je ne puis me refuser d'attribuer cette guérison , qui n'est peut-être que momentanée ,

à l'heureuse influence de la vaccine ; car elle date précisément de l'époque où j'en ai ressenti assez vivement les symptômes.

J'ai été dans le cas de faire quelques autres observations , au nombre desquelles il peut s'en trouver d'un intérêt assez majeur. J'ai observé , par exemple , que la matière , employée à la fin du 6.^e jour ou au commencement du septième , a plus d'activité que celle employée du huitième au neuvième , quoique toutes les deux possèdent au même degré les propriétés préservatives reconnues ; et je crois que , pour les sujets auxquels on n'aurait pu communiquer l'infection dans une première ou une seconde tentative , il serait à propos d'avoir recours pour la récurrence au virus vaccin dans son état de plus grande activité ; et , je le répète , je suis fondé à croire que c'est à la fin du sixième et au commencement du septième jour de l'insertion ; si le développement a été sensible , dès la fin du troisième , ce qu'il est fort aisé de reconnaître à un petit soulèvement de la peau qui se fait à l'endroit des piqûres , et à un commencement d'inflammation.

On peut être assuré de ne pas donner une fausse vaccine , quand la matière employée est prise , depuis la fin du sixième jusqu'au neuvième jour inclusivement ; et, en général, il serait prudent de ne jamais en faire usage , passé cette dernière époque , qui devrait être de rigueur. Je sais bien que , lorsque par telle ou telle cause , le développement de la vaccine a été retardé dans ses progrès ; ce qui n'arrive guères que dans des cas d'indisposition ou de maladie , on peut employer la matière plus tard ; et, dans cette hypothèse , un homme de l'art saura , sans doute , saisir le moment le plus opportun ; mais comme des praticiens ignorans , surtout dans les campagnes , pourraient bien s'y tromper et faire des méprises funestes ; je pense qu'il serait à propos d'établir , comme règle , dans les écrits sur la vaccine destinés à être répandus parmi le peuple , que , passé le neuvième jour , il ne faut point employer le ferment vaccin ; et , de plus , recommander avec soin de n'en prendre que sur les sujets chez lesquels la vaccine a le cours le plus régulier ; le signe infailible de cette régula-

rité étant le développement du bouton vaccinal, qui commence à être sensible à la fin du troisième jour, ou au commencement du quatrième, au plutard : car un développement plus rapide est d'autant plus suspect qu'il a toujours été remarqué dans les fausses vaccines, et que c'est même là un de ses caractères particuliers. Au moyen de ces précautions si simples, il n'y aura jamais rien de livré au hasard.

Je ne crois pas qu'il soit possible de perfectionner plus qu'elle ne l'est la pratique de la vaccine, en ce qui concerne la facilité d'en communiquer l'infection ; et même, dès l'année 1800, le docteur Duret en a été tout aussi instruit qu'on peut l'être aujourd'hui ; l'épreuve que je viens d'en faire moi-même est de plus concluante, puisqu'il n'est aucun de mes inoculés qui ne l'ait reçue, et qu'à l'exception d'une demi-douzaine, tous ont eu autant de boutons que je leur ai fait d'entames à la peau ; cependant je n'ai eu d'autre guide pour éclairer ma pratique que les œuvres de Jenner, publiées dans les années 1799 et 1800. Ainsi, avec le même

secours , tout le monde peut devenir aussi habile que moi. Mais , sur d'autres parties de cette découverte , il n'en est pas de même ; le temps , l'observation et l'expérience peuvent amener de nouveaux résultats encore très-intéressans : j'ai ouï dire , par exemple , que le docteur Odier venait de découvrir , dans les croutes sèches des boutons vaccins , les propriétés préservatives reconnues dans la matière en état de sérosité ; et qu'il a publié cette découverte dans la bibliothèque britannique. Je ne m'élèverai pas , sans doute , contre les résultats qu'a pu obtenir un célèbre médecin ; et je me bornerai à dire , qu'avant de les prendre pour guide dans la carrière de la vaccine , il faut être encore mieux informé ; il faut qu'un grand nombre de contre-épreuves appuie solidement cette opinion nouvelle , parce qu'elle se trouve en opposition manifeste avec celle que professent , à cet égard , en Angleterre et en France , tout ce qu'il y a de plus éclairé parmi les médecins. Usons donc , dans ce pays , d'une circonspection prudente autant que nécessaire ; ne perdons jamais de vue

que le mieux est souvent l'ennemi du bien ; ne nous livrons pas à des essais qui , s'ils étaient malheureux , pourraient arrêter , ou tout au moins ralentir les progrès de la propagation désirée ; et continuons , jusqu'à un plus ample informé , à répandre la bienfaisante vaccine par les voies et les moyens si heureusement pratiqués aujourd'hui. Le comité central de la vaccine n'a pas borné ses travaux sur un sujet qui intéresse aussi essentiellement l'humanité ; il s'occupera , sans doute , de la découverte du docteur Odier. Attendons patiemment qu'il ait prononcé en dernier ressort , et craignons d'anticiper sur ce jugement.

JOSEPH de LAROQUE , 20 mai 1804.

que la nation est soumise à l'ennemi du bien ;
 ne nous livrons pas à des essais qui, s'ils
 étaient malheureux, pourraient arrêter, ou
 tout au moins ralentir les progrès de la pro-
 pagation désirée ; et continuons, jusqu'à un
 plus ample informé, à répandre la bienfai-
 tante vaccine par les voies et les moyens
 si heureusement pratiqués jusqu'ici. Le
 comité central de la vaccine n'a pas borné
 ses travaux sur un sujet qui intéresse aussi
 essentiellement l'humanité ; il s'occupe
 sans doute, de la découverte du docteur
 Olier. Attendons patiemment qu'il ait pro-
 duit son dernier ressort, et craignons d'an-
 térior sur ce point.

Joseph de LAROCHE, 20 mai 1804.

A M. DURET D. M.,

à Annonay.

JE ne saurais mettre entre des mains plus sages et plus habiles que les vôtres, mon cher Docteur, une découverte qui tend à diminuer les ravages d'une maladie que vous avez traité avec tant de succès. Je ne doute pas que votre pratique et vos observations ne la perfectionnent encore. Mais telle qu'elle est, c'est un bienfait incontestable. Heureux, mon cher Docteur, de contribuer avec vous à en faire jouir mes compatriotes. C'est un tribut de mon attachement que je leur offre, et passant par vos mains il n'en sera que mieux reçu. Heureux encore si vous agréiez ma part de cet ouvrage comme un gage particulier de tous les sentimens que je vous dois.

Cette traduction se ressent beaucoup trop, sans doute, de la précipitation avec laquelle je l'ai faite, et du tapage de deux petits

bambins qui n'ont cessé de m'interrompre ou de me distraire par leurs cris et leurs jeux. J'espère donc que vous me tiendrez quitte d'une rédaction plus soignée , qui d'ailleurs ne vous apprendrait rien de plus. Cependant si je n'avais pas craint de manquer l'heureuse occasion qui m'est offerte de vous faire passer cet ouvrage , j'aurais volontiers pris la peine de le mettre un peu plus au net et d'en corriger le style *grosso modo*. Au reste , la traduction en est fidèle , les faits sont vrais , voilà donc l'essentiel ; le reste n'intéresserait que mon amour-propre , et j'en fais sans répugnance le sacrifice dans cette circonstance.

Depuis près de deux ans les expériences se sont faites par milliers , dans les hôpitaux de Londres et ailleurs , avec des résultats également heureux ; j'en ai suivi plusieurs avec toute l'attention dont j'ai pu être capable , et quoique par caractère , autant que par expérience je sois en général assez en garde contre les nouveautés , j'ai cru d'autant moins devoir repousser celle-ci qu'elle a aujourd'hui l'approbation entière des plus célèbres mé-

décins inoculateurs de l'Angleterre. En conséquence je m'étais décidé à faire inoculer mon fils , âgé de cinq mois et demi , avec le virus vaccin , il le fut sans effet le 13 novembre 1799. Peut-être que sa constitution n'était pas disposée alors à recevoir l'infection , car de la même matière prise sur le même individu , insérée sur le bras d'un autre enfant par le même inoculateur , communiqua l'infection , et l'enfant eut la maladie avec tous ses symptômes ordinaires. Le 26 de février 1800 , je fis de nouveau inoculer mon fils avec le virus vaccin , et aujourd'hui 3 mars , il paraît que l'infection aura lieu. (a) On lui fit sur le bras gauche une légère incision , d'environ un demi - pouce de longueur dans laquelle l'inoculateur logea un fil imprégné de virus vaccin. En vous envoyant dans quelque temps la traduction d'un second ouvrage du même auteur fait dans la vue de corroborer par des nouvelles observations et

(a) Les signes qui me l'avaient fait juger se dissipèrent ensuite , et cette seconde vaccination fut sans effet , comme la première.

de nouvelles expériences les assertions contenues dans le premier, je vous rendrai compte de ce qu'il pourrait survenir de remarquable dans la maladie de mon enfant. Je tâcherai aussi de vous faire passer dans une lettre quelques fils imprégnés de virus vaccin, dont vous pourrez faire usage immédiatement. Je vous rendrai compte aussi de tout ce qui pourra me parvenir d'intéressant sur ce sujet. Si vous avez besoin de quelques éclaircissemens, adressez-vous à moi par la voie de celui qui vous remettra cet ouvrage, et ne doutez, mon cher Docteur, ni du zèle, ni du plaisir avec lequel je ferai tout ce qui pourra vous être agréable et en même temps tourner à l'avantage de mes compatriotes. Adieu, soyez à jamais convaincu des sentimens d'estime et d'attachement que je vous ai voué pour la vie.

J. J. DE LAROCQUE.

Londres, 3 Mars 1800.

A C. PARRY D. M.,

à Bath.

DANS ce siècle de lumières il est assez remarquable qu'une maladie d'une nature , aussi particulière que le *Cow Pox* (petite vérole des vaches) qui s'est manifesté depuis un grand nombre d'années dans ce Comté , et dans plusieurs autres des environs, ait échappé pendant si long-temps à l'œil des observateurs. M'étant apperçu que les notions qui existaient sur ce sujet parmi les hommes de notre profession , et autres encore , étaient extrêmement vagues et indéterminées ; jugeant de plus que de tels faits pouvaient être à la fois curieux et utiles , j'ai recherché avec la plus stricte exactitude , et autant que des circonstances locales ont pu me le permettre , les causes et les effets de cette singulière maladie.

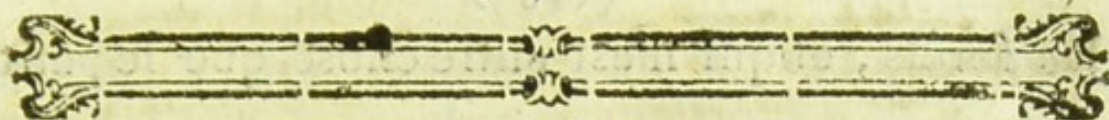
Voyez dans la dédicace que je vous fais de ce travail une preuve certaine de la con-

sidération et des sentimens affectueux qu'a
pour vous

Votre sincère ami ,

EDWARD JENNER.

Berkley , comté de Gloucester 21 juin 1798.



RECHERCHES

S U R

LES CAUSES ET LES EFFETS

D E L A

PETITE VÉROLE DES VACHES.

L'HOMME, en s'éloignant de l'état dans lequel il fut originairement placé par la nature, paraît s'être attiré une foule de maux. L'amour de la magnificence, du luxe et des plaisirs l'a familiarisé avec un grand nombre d'animaux qui n'avaient pas été destinés à lui être associé.

Le loup, désarmé de sa férocité naturelle, occupe aujourd'hui le giron de nos dames ; (a) le chat que la nature a destiné à vivre dans

(a) Feu M. John Hunter a prouvé par l'expérience que le chien n'est autre chose que le loup dans un état de dégénération.

les forêts , et qui n'est autre chose que le petit tigre de notre île , est également chéri et caressé. La vache , le cochon , le mouton et le cheval , sont tous , par différentes vues intéressées , sous la domination de l'homme.

Depuis que le cheval est réduit à l'état domestique , il est fréquemment sujet à une maladie que les maréchaux experts en Angleterre appellent *the grease*. (le Javart , ou les eaux aux Jambes) elle se manifeste par de l'inflammation et du gonflement dans les talons de l'animal , d'où s'écoule une matière qui possède des propriétés d'un genre bien particulier ; car elle paraît avoir celle de procréer dans le corps humain une maladie dont la ressemblance est si frappante avec celle de la petite vérole , que , dans mon opinion , il est extrêmement probable que celle-ci a tirée de là son origine ; mais il faut auparavant qu'elle ait subi une modification dont je parlerai tout à l'heure.

Berkeley , dans le comté de Gloucester , ses environs , et même ce Comté dans toute son étendue , sont très-abondans en vaches , et le soin de les traire est indistinctement

confié à des hommes et à des femmes. Or si , après avoir pansé les ulcères d'un cheval atteint du javart , un des premiers se met aussitôt à traire les vaches , sans avoir auparavant lavé ses mains , il arrive qu'avec quelques particules de cette matière restée adhérente à ses doigts , il communique aux vaches une maladie que celles-ci transmettent à leur tour aux personnes qui les traitent , et de cette manière la maladie se propage au point d'en infecter le troupeau en entier , ainsi que tous les individus attachés à la laiterie.

On a donné à cette maladie le nom de *Cow Pox*. (petite vérole des vaches) Elle se manifeste sur les mammelles de cet animal sous la forme de pustules irrégulières , qui dès leur première apparence , sont d'un bleu pâle , ou plutôt un peu livide , et environnées d'une inflammation érysipélateuse. Ces pustules , à moins qu'on n'y porte un prompt remède , dégénèrent fréquemment en ulcères phagédéniques qui deviennent extrêmement

incommodes ; (a) et guérissent lentement et avec difficulté. Si les remèdes convenables ne sont pas employés à temps , les vaches sont souffrantes dans cet état , et la sécrétion du lait s'affaiblit beaucoup. Bientôt alors se manifeste sur les mains et quelquefois sur les poignets de ceux qui sont chargés de les traire , des taches enflammées qui ressemblent aux petites ampoules que fait élever une brûlure : de cet état , elles arrivent promptement à celui de suppuration. Le plus communément les taches paraissent sur les articulations des doigts , ainsi qu'à leurs extrémités ; mais quelques soient les parties affectées , ces suppurations superficielles ont une forme circulaire dont le bord est plus relevé que le centre , et d'une teinte un peu bleuâtre. L'absorption a lieu alors , et il se manifeste des tumeurs sous les aisselles ; le système est affecté , le pouls

(a) Ceux qui dans ce pays soignent les troupeaux malades font usage d'un remède qui arrête promptement les progrès de ce mal. Ils appliquent sur la matière morbifique des dissolutions de *Vitriolum zinci* , de *Vitriolum cupri* , etc.

devient plus vif , le malade éprouve alternativement des frissons et de la chaleur , accompagnés d'une lassitude générale , et de douleurs dans les lombes et dans les membres , des maux de tête et des vomissemens ; le malade tombe même quelquefois dans le délire. Ces symptômes qui varient dans leur degré de violence , depuis un jour jusqu'à trois ou quatre , laissent ensuite sur les mains des ulcères qui , par la sensibilité des parties qu'ils occupent , sont très-douloureux , lents à guérir et deviennent souvent phagédéniques tels que ceux dont ils tirent leur origine. Ils affectent quelquefois les lèvres , les narines , les paupières et même d'autres parties du corps ; mais ces effets ne sont évidemment occasionnés que par le peu de précaution du malade , qui se frotte ou s'égratigne avec ses doigts infectés. (a) Excepté une

(a) La gravité des symptômes que nous venons de décrire n'a lieu que dans la Vaccine contractée occasionnellement et négligée dans son traitement ; mais l'inoculation avec le virus vaccin adoucit beaucoup la sévérité de ces symptômes , ainsi que nous le verrons dans la suite de cet ouvrage.

(Note du Traducteur.)

seule fois , je n'ai jamais vu que le déclin des symptômes fébriles fut suivi d'une éruption sur le bras ou ailleurs ; et encore dans ce cas , elle fut peu considérable ; les boutons en étaient très-petits , d'un rouge vif et se flétrirent promptement sans suppurer , en sorte que je ne saurais déterminer avec une certaine exactitude si cette éruption avait quelque connexion avec les symptômes antécédens.

Nous voyons donc cette maladie se communiquer du cheval aux mammelles de la vache , et de la vache , au corps humain.

Quand la matière morbifique , de quelque genre qu'elle soit , est absorbée dans le système , elle peut produire des effets en quelque façon semblables ; mais une particularité bien remarquable du virus vaccin nous est présentée par l'effet ultérieur de la maladie qu'il produit ; car l'individu qui en a été ainsi affecté se trouve après , et pour toujours à l'abri contre l'infection de la petite vérole , soit qu'il s'expose à sa contagion , soit qu'on lui introduise par insertion ou autrement sur la peau la matière varioleuse.

A l'appui d'une assertion aussi extraordi-

naire , je mettrai un grand nombre de faits sous les yeux du lecteur. (a).

(a) Il est nécessaire d'observer que souvent des maux pustuleux paraissent spontanément sur le pis des vaches , et il y a des exemples , *quoique très-rare*s , que ces maux se sont communiqués aux mains des domestiques employés à les traire , et que même ils ont éprouvé une petite indisposition générale causée par l'absorption de cette matière morbifique d'une autre nature que celle du virus du véritable *Cow Pox* ; mais ces pustules ont un caractère bien différent ; elles n'ont pas cette teinte bleuâtre ou livide , comme celles qui caractérisent la véritable petite vérole des vaches ; elles ne sont point accompagnées d'inflammation érysipélateuse , elles n'ont point cette disposition phagédénique qui est si remarquable dans cette maladie , et se terminent promptement en gâles , sans causer aucun désordre apparent dans le corps de la vache. Cette espèce de maladie paraît dans différentes saisons de l'année , mais le plus ordinairement au printemps quand on les met à l'herbe ; elles y sont très-sujettes encore quand elles allaitent leurs veaux. Mais , je le répète , cette maladie ne présente pas les symptômes qui constituent la véritable petite vérole des vaches : aussi est-elle incapable de produire aucun effet spécifique sur la constitution humaine. Cependant il est de la plus grande conséquence de la faire connaître , dans la crainte que le défaut de distinction ne donne des idées de sécurité fatales contre l'infection de la petite vérole.

Premier Fait.

Joseph Merret, étant domestique dans une ferme près de Berkeley en 1770, fut occasionnellement chargé de traire les vaches de son maître : plusieurs des chevaux de la ferme avaient le javart à cette époque, et Merret les pensait fort souvent. Le *Cow Pox* se manifesta bientôt parmi les vaches, et bientôt après aussi, il eut aux mains plusieurs ulcères qui furent suivis de tumeurs et de tension aux glandes sub-axillaires, (glande de l'aisselle) et il en fut indisposé pendant quelques jours au point de ne pouvoir vaquer à ses travaux ordinaires. Il est bon d'observer qu'avant cette épidémie on n'avait introduit aucune nouvelle vache dans la ferme, et qu'il n'y avait pas non plus alors de domestique affecté de la petite vérole des vaches.

Au mois d'avril 1795, c'est-à-dire, vingt-cinq ans après une inoculation générale ayant eu lieu dans le canton, Joseph Merret fut inoculé avec toute sa famille, et malgré plusieurs piquures faites sur ses deux bras, et à différentes reprises avec des lancetes chargées de

ferment variolique , il ne me fut pas possible de le faire participer à la contagion : je n'obtins qu'une efflorescence légère d'un rouge pâle autour des incisions , avec une apparence érysipélateuse dans le centre. Pendant tout le temps que sa famille eut la petite vérole il resta dans la maison avec elle , exposé à la contagion , sans en ressentir la moindre atteinte.

Il est nécessaire d'observer qu'on s'était assuré avec la plus scrupuleuse exactitude qu'aucuns de ceux dont il est ici question , n'avaient eu la petite vérole avant la tentative faite pour la leur communiquer.

Si ces expériences avaient été faites dans une grande ville , ou dans un canton très-populeux , on pourrait conserver quelques doutes ; mais dans un lieu où la population est si peu considérable , la petite vérole est un événement , et l'on se rappelle bien si telle ou telle personne en a été affectée ; il ne peut y avoir aucune inexactitude sur un fait de cette nature.

Deuxième Fait.

Sacah Portlock , habitante de cette ville (Berkeley) fut infectée de la petite vérole des vaches , il y a vingt-sept ans étant alors servante chez un fermier du voisinage. (a) En 1792 , convaincue qu'elle était à l'abri de l'infection de la petite vérole , elle nourrissait un de ses enfans quand il fut soudainement affecté de cette maladie. Non-seulement cette femme ne s'en sépara pas et ne cessa de lui donner tous ses soins , mais , bien plus , elle fut elle-même inoculée aux deux bras avec une lancette chargée de matière varioleuse , sans éprouver d'autre effet que celui mentionné dans l'exemple précédent.

(a) J'ai choisi à dessein plusieurs exemples dans lesquels on remarquera que la Vaccine avait eu lieu long-temps avant les contre-épreuves faites avec la matière variolique , afin de prouver que le changement produit dans la constitution n'est point affecté par le temps.

Troisième Fait.

JOHN PHILLIPS , artisan de cette ville ; (Berkeley) eut la petite vérole des vaches à l'âge de neuf ans , il en avait soixante-deux quand je l'inoculai avec le levain varioleux que j'avais eu l'attention de choisir dans son état le plus actif . je le pris au bras d'un enfant , précisément avant la fièvre d'éruption : l'insertion en fut faite à l'instant. John Phillips ressentit bientôt des élancemens dans cette partie ; il parut une efflorescence qui s'étendit progressivement jusqu'au quatrième jour ; il ressentit en outre de la tension et une douleur assez vive dans la région de l'épaule : mais le cinquième jour ces symptômes commencèrent à s'affaiblir , et ils disparurent entièrement le 6.^e et le 7.^e , sans avoir affecté le système d'une manière générale.

Quatrième Fait.

MARY BARGE , de Woodford , fut inoculé en 1791 , avec la matière varioleuse. Une efflorescence d'un rouge pâle se manifesta

bientôt sur les parties où l'insertion avait été faite , elle s'étendit même assez considérablement. Cette efflorescence se dissipa en peu de jours sans avoir produit aucun symptôme variolique. (*a*) Depuis cette époque elle a été plusieurs fois employée comme garde pour soigner des malades de la petite vérole , sans en éprouver jamais aucune fâcheuse conséquence. Cette femme avait eu la petite vérole des vaches trente-un ans auparavant , étant alors servante chez un fermier de cette paroisse.

Cinquième Fait.

Mad.^e H. . . . , femme respectable de cette ville (Berkeley) étant fort jeune fut atteinte de la petite vérole des vaches d'une manière

(*a*) Il est remarquable que quand le système est disposé à rejeter la matière varioleuse , elle excite plus promptement l'inflammation que lorsqu'elle est productive de la petite vérole. On peut , en quelque façon , regarder cette circonstance comme un signe certain propre à indiquer si l'infection sera admise ou bien rejetée.

assez particulière ; ce fut en maniant des ustensiles (a) dont se servaient les domestiques de la maison qui avaient contracté cette maladie par suite de leurs rapports avec les vaches qui en étaient alors affectées. Cette Dame eut aux mains plusieurs boutons ou ulcères , il lui en vint aussi au nez , sans doute par l'effet de l'habitude de porter ses doigts à cette région ; ceux-ci furent accompagnés d'inflammation et d'enflure considérables.

Bientôt après cet événement Mad.^e H. . . fut exposée à la contagion varioleuse , et elle n'y aurait certainement pas échappée , si elle avait été susceptible de la prendre , parce qu'elle eut le courage et la résignation de rester constamment auprès d'un parent qu'elle chérissait , et qui eut cette fatale maladie à un degré de violence tel qu'il y succomba.

(a) Quand la petite vérole des vaches est presque générale dans la laiterie , elle se communique assez souvent à ceux qui ne l'ont pas , par le seul manie-
ment des ustensiles où l'on met le lait , comme dans l'exemple ci-dessus.

En 1778 la petite vérole faisait de grands ravages à Berkeley, et Mad.^e.... eut l'inquiétude d'en être atteinte, (quoiqu'elle ne l'eût pas contractée au milieu de la contagion où elle avait vécu). Je l'inoculai avec la matière varioleuse la plus active. Cette opération eut les mêmes résultats que dans les faits précédemment cités, c'est-à-dire, une efflorescence à l'endroit et autour des piqûres, sans avoir affecté la constitution d'une manière générale.

Sixième Fait.

Comme c'est un fait bien connu de nos fermiers, que ceux qui ont eu la petite vérole échappent à la petite vérole des vaches, ou du moins ne l'ont que très-légèrement, aussitôt que cette maladie se manifeste dans un troupeau, le propriétaire tâche de se procurer des domestiques qui aient été affectés de la variole, afin que les travaux de sa ferme ne soient pas interrompus.

Au mois de novembre 1796, la petite vérole des vaches se manifesta dans la ferme de M. Baker, habitant de cette ville, (Berkeley) la maladie y fut apportée par une

vache qui en était infectée , et qu'il avait achetée dans une foire du voisinage. Aucune des vaches à lait du troupeau n'échappa à la contagion. Cette ferme était habitée par le fermier , un valet , deux servantes laitières et un jeune garçon ; tous étaient employés soir et matin à traire le troupeau qui était composé de 30 vaches. Excepté Sarah Whynne , l'une des servantes , tous les autres avaient eu la petite vérole. Le résultat fut que le fermier et le jeune-homme échappèrent entièrement à l'infection du *Cow Pox* , que le valet et une des servantes n'eurent l'un et l'autre qu'un ulcère sur les doigts qui ne produisit qu'une indisposition locale ; mais que Sarah Whynne , qui , comme nous l'avons observé , n'avait pas eu la petite vérole , n'en fut pas quitte à si bon marché ; car elle fut affectée des symptômes de la maladie à un tel degré de violence , qu'obligée de garder le lit , elle ne put vaquer de plusieurs jours à ses travaux ordinaires dans la ferme.

Le 28 de mars 1797 , j'inoculai cette fille , et j'introduisis avec beaucoup de soin la matière varioleuse dans deux incisions que je fis

à son bras gauche. Il survint , comme à l'ordinaire , une légère inflammation autour des parties où la matière avait été insérée ; mais elle se dissipa entièrement le cinquième jour sans produire aucun effet sur le système.

Septième Fait.

Quoique le récit précédent démontre clairement que la constitution est moins susceptible de recevoir l'infection de la petite vérole des vaches quand elle a déjà subi les effets du ferment variolique ; et quoi qu'en général , comme je l'ai observé dans un autre endroit , ceux qui , après avoir eu la petite vérole , sont employés à traire les vaches infectées du *Cow Pox* , ou échappent à la maladie , ou n'ont que des ulcères sur les mains , sans ressentir d'ailleurs d'indisposition générale ; cependant l'économie animale est sujette à cet égard à quelques variations que nous allons exposer.

Dans l'été de 1796 , la petite vérole des vaches s'introduisit dans la ferme de M. Andrews , près de Berkeley ; elle fut communiquée au troupeau , comme dans le fait

précédent , par une vache infectée que l'on avait acheté à une foire du voisinage. La ferme était habitée par le fermier , sa femme , deux fils , un valet et une servante , qui tous eurent part (excepté le fermier qui en craignait les conséquences plus que les autres) au soin de traire les vaches. Le valet était le seul qui n'eut pas eu la petite vérole , cependant aucun d'eux n'échappa à la contagion ; ils eurent tous des ulcères sur les mains , et ressentirent une indisposition générale , précédée de douleurs et de duretés sous l'aisselle ; mais le valet fut incomparablement plus maltraité par la maladie que ceux qui avaient déjà eu la variole ; il garda le lit quelques jours , tandis que les autres n'interrompirent pas d'un instant leurs travaux ordinaires.

Le 13 de février 1797 , je saisis l'occasion d'inoculer William Rodway , le valet dont je viens de parler. J'insérai de la matière varioleuse sur ses deux bras ; au bras droit par le moyen d'une incision superficielle , et au bras gauche par de légères piqûres sous l'épiderme. L'inflammation eut lieu sur les deux bras au troisième jour ; elle disparut bientôt

autour des parties piquées ; mais il se manifesta sur le bord des incisions une légère apparence d'érysipèle qui dura jusqu'au huitième jour ; il ressentit alors durant l'espace d'une demi-heure une légère douleur sous l'aisselle droite : dès cet instant l'inflammation commença à se dissiper sans produire la plus petite marque d'affection dans le système.

Huitième Fait.

Elizabeth Wynne , âgée de 57 ans , était servante laitière , il y a trente-huit ans , chez un fermier du voisinage , lorsque la petite vérole des vaches s'introduisit dans le troupeau ; elle en reçut l'infection , ainsi que le reste des gens de la ferme , mais d'une manière beaucoup plus douce ; car il ne se manifesta qu'un seul petit bouton sur le dernier doigt de la main gauche , et l'indisposition générale fut à peine sensible.

Comme cette maladie avait été pour elle si bénigne , et qu'elle avait eu lieu à une époque de sa vie déjà si reculée , je m'estimai heureux de trouver l'occasion d'essayer sur elle les effets de la matière variolique ; en con-

séquence , le 28 de mars 1797 , je l'inoculai par insertion sur le bras gauche , et j'introduisis la matière avec le plus grand soin. Il parut bientôt une petite efflorescence , accompagnée d'une sensation semblable à un tintement , vers les parties où l'insertion de la matière avait été faite. Ces symptômes furent sensibles jusqu'au troisième jour de la maladie , et à cette époque ils s'affaiblirent graduellement au point qu'il était déjà évident au cinquième jour qu'il n'en résulterait aucune autre indisposition.

Neuvième Fait.

Quoique la petite vérole des vaches soit un préservatif contre la petite vérole , et que cette dernière adoucisse incontestablement les effets de la première , il paraît cependant que le corps humain est toujours plus ou moins susceptible de recevoir l'infection de la petite vérole des vaches , ainsi que nous allons en donner la preuve : William Smith , habitant de Pyrton , dans cette paroisse , fut affecté de la petite vérole des vaches en 1780 étant alors placé chez un fermier du Canton.

Un des chevaux de la ferme avait le javart ; il fut chargé d'en prendre soin , et c'est , je crois , par cette circonstance que l'infection du *Cow Pox* fut porté aux vaches , et de ces animaux à William Smith qui était journellement employé à les traire. Il lui survint plusieurs ulcères aux mains , et il ressentit les symptômes que nous avons décrits plus haut.

En 1791 , le *Cow Pox* se déclara dans une autre ferme où il était employé comme domestique ; il en fut atteint une seconde fois ; et en 1794 , il fut encore assez malheureux pour en être affecté une troisième fois. Le mal fut aussi grave à la seconde et à la troisième atteinte qu'il l'avait été à la première (a).

Au printemps de 1795 , ce même William Smith fut inoculé deux fois avec le levain varioleux , mais sans effet. Depuis il a vécu avec des personnes qui avait la petite vérole dans son état le plus contagieux , sans en éprouver aucune espèce d'atteinte.

(a) Mais généralement cela est bien rare , une seconde atteinte est communément fort légère. J'ai appris qu'il en était de même parmi les vaches.

Dixième Fait.

Simon Nichols étant , en 1782 , au service de M.^r Bromedge qui habitait sur sa ferme située dans cette paroisse , (Berkeley) fut chargé de panser les plaies aux talons d'un des chevaux de son maître , et en même temps d'aider à traire les vaches. Quelques semaines après ces animaux furent infectés du *Cow Pox*. Simon Nichols quitta le service de M. Bromedge avant le développement de cette maladie , sain en apparence , et fut se placer dans une autre ferme pour y remplir les mêmes fonctions. Il n'y fut pas plutôt établi qu'il se manifesta des ulcères à ses mains , avec des symptômes d'une indisposition générale assez forte. Il cacha la nature de son mal à M. Cole , son nouveau maître , et continua à traire les vaches qu'il infecta toutes de la maladie.

Quelques années après , le même Nichols était placé dans une ferme où la petite vérole s'introduisit ; je l'inoculai en même temps que je fis la même opération sur plusieurs autres personnes dont il ne fut pas séparé.

Il survint de l'inflammation à son bras ; mais ni cette inflammation , ni son association constante pendant toute la maladie avec les autres inoculés , ne produisirent le moindre effet sur sa constitution.

Onzième Fait.

William Stinchomb , qui était aussi domestique du même M. Bromedge , dans le temps que Nichols communiqua l'infection au troupeau de sa ferme , en fut également atteint. Il se forma plusieurs ulcères corrosifs sur sa main gauche , et il lui survint une tumeur d'un volume considérable sous l'aisselle du même côté. Il n'eut qu'un seul petit bouton sur la main droite , et n'éprouva ni mal , ni embarras sous l'aisselle correspondante.

En 1792 , Stinchomb fut inoculé avec la matière varioleuse ; mais il n'en résulta qu'une légère inflammation au bras qui dura peu de jours. On inocula dans le même temps un grand nombre de personnes , plusieurs desquelles eurent la petite vérole à un degré de violence qui est heureusement fort rare : il

s'associa à dessein à ces malades , et n'éprouva point les effets de la contagion.

Les symptômes qu'il apperçut chez ses compagnons , durant le cours de la maladie , rappellèrent si fortement à son esprit ce qu'il avait lui-même souffert de la petite vérole des vaches , qu'il lui fut impossible de ne pas reconnaître d'une manière frappante l'exacte similitude qui existe entre les deux maladies.

Douzième Fait.

Tous les pauvres du village de Totworth , furent inoculés en 1795 par M. Henry Jenner, chirurgien de Berkeley. Il s'en présenta huit parmi eux qui avaient eu précédemment la petite vérole des vaches. Hestes Walkeley , que j'avais soigné en 1782 , dans une ferme du même village , où elle en reçut l'infection , était de ce nombre. Mais cette femme , et les sept autres individus furent inaccessibles à l'infection variolique qu'on s'efforça de leur communiquer par inoculation , et en les faisant cohabiter avec ceux qui en furent atteints. Cette preuve de sécurité fut d'autant plus heureuse dans cette circonstance que

parmi ces huit individus il y avait plusieurs femmes enceintes.

J'ai eu occasion d'observer une fois que le système ayant été affecté par la maladie , communiquée par la matière du javart , avait été préservé de la contagion de la petite vérole ; que dans une seconde circonstance de même nature la petite vérole s'était manifestée d'une manière équivoque , et que dans une troisième elle avait été complète à tous égards.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Treizième Fait.

Thomas Pierre , fils d'un maréchal férant près de cette ville , (Berkeley) n'avait jamais eu le *Cow Pox* ; mais comme dans le temps où il était chez son père il avait pansé des chevaux affectés du javart , il lui était survenu des ulcères aux doigts ; ces ulcères vinrent en suppuration , et lui occasionnèrent une indisposition assez sévère. Six ans après j'insérai sur son bras , à différentes reprises ,

de la matière varioleuse , et il n'en résulta autre chose qu'une inflammation légère qui se manifesta peu de temps après l'insertion de la matière. Je l'exposai ensuite avec aussi peu d'effet à la contagion de la petite vérole. (a)

DEUXIÈME OBSERVATION.

Quatorzième Fait.

M. James Cole , fermier de cette paroisse (Berkeley) , fut atteint de cette maladie par les causes que nous venons d'indiquer dans l'observation précédente , et quelques années après il fut inoculé avec la matière varioleuse. Il ressentit pendant trois ou quatre heures un peu de douleur sous l'aisselle et une légère indisposition : il se fit une éruption au front qui disparut avant d'être venu à l'état de maturité.

(a) C'est un fait remarquable et bien connu de beaucoup de gens , que nous sommes souvent trompés dans nos efforts pour communiquer la petite vérole par inoculation , aux maréchaux férants. Il arrive fréquemment , comme dans le cas précédent , ou qu'ils résistent complètement à la contagion de la petite vérole , ou qu'ils ne l'ont que d'une manière irrégulière.

TROISIÈME OBSERVATION.

Quinzième Fait.

Quoique dans les deux précédentes observations , il paraisse à peu près prouvé que l'absorption de la matière morbifique qui sort des talons d'un cheval atteint du javart est un préservatif contre la contagion de la petite vérole ; cependant l'exemple suivant va démontrer qu'il ne faut y mettre une confiance entière , que lorsque cette matière morbifique a été communiquée *du cheval à la vache , et de ce medium au corps humain.*

M. Abraham Riddsford , fermier de cette paroisse (Berkeley), ayant pansé une jument qui avait le javart , eut des ulcères très-douloureux sur les mains , des tumeurs sous les aisselles , et éprouva une indisposition générale fort sérieuse. Le chirurgien du voisinage qui lui donna ses soins , frappé de la ressemblance de ces ulcères avec ceux qui caractérisent le *Cow Pox* , et connaissant aussi les effets et les propriétés du virus vaccin sur le corps humain , l'assura que désormais il n'avait plus rien à craindre de l'infection de la petite vérole.

vérole. Mais cette assertion ne se vérifia pas ; car , environ vingt ans après , il fut occasionnellement atteint de cette maladie , qui fut , à la vérité , extrêmement bénigne dans son cours régulier. Il existait certainement une différence sensible , quoique difficile à exprimer , entre les pustules de la première maladie qu'il eut , et celles que nous voyons ordinairement. D'autres chirurgiens qui , à ma prière , visitèrent le malade furent de mon opinion sur ce point ; cependant il n'est pas douteux que cette petite vérole ne fût très-complète ; car j'inoculai plusieurs individus de sa famille avec du virus que je pris dans ses pustules ; ils eurent tous la maladie avec ses caractères ordinaires.

Seizième Fait.

Sarah Nelmes , servante chez un fermier de ce pays , fut atteinte de la petite vérole des vaches en mai 1796. Elle reçut le principe de la maladie dans une incision de la peau qui résulta chez cette femme d'une égratignure légère qu'elle s'était faite à la main. A l'endroit de cette égratignure il sur-

vint de l'inflammation et un gros bouton pustuleux , accompagné du mal-aise qui en est la conséquence ordinaire. Ce bouton si bien caractérisé offrait avec une expression si exacte la physionomie de l'affection spécifique et particulière dont il était le symptôme que j'ai cru devoir le faire graver. Les deux petites pustules qui s'élèvent vers le poignet proviennent de l'expansion du virus , et de quelque frottement sur cette partie de la peau ; mais la teinte livide , si elle a jamais existée , n'était pas apparente lorsque je vis la malade. La pustule dessinée sur l'index n'existait pas sur le doigt de cette jeune femme , mais je l'ai placée là dans le dessein de représenter la maladie dans ses commencemens. (a)

Dix-septième Fait.

Première expérience faite avec le virus vaccin pris chez Sarah Nelmes en 1796.

Pour observer avec plus de soin les progrès de l'infection , je choisis un garçon âgé de

(a) Nous avons cru pouvoir d'autant mieux supprimer cette planche que ce que l'Auteur vient d'expliquer peut en donner une idée suffisante. (Note du traducteur.)

huit ans , plein de force et de santé , dans le dessein de l'inoculer avec le virus vaccin. Je receuillis la matière dans un des ulcères de Sarah Nelmes. (Voyez le seizième fait.)

Le 14 de mai 1796 , j'en fis l'insertion sur le bras du jeune-homme , au moyen de deux incisions superficielles , l'une et l'autre de la longueur d'un demi-pouce.

Le septième jour il se plaignit d'une petite douleur aux glandes subaxillaires , et le neuvième jour il ressentit quelques frissons ; perdit l'appétit et eut un léger mal de tête. Pendant toute la journée il continua à être visiblement indisposé. Il eut durant la nuit un sommeil agité , mais le lendemain il fut parfaitement bien portant.

A l'égard des incisions , leurs progrès furent exactement les mêmes que dans la petite vérole inoculée. Seulement la sérosité contenue dans l'ampoule était d'une couleur plus foncée , et l'efflorescence autour des incisions était d'un rouge un peu plus vif que dans l'inoculation de la petite vérole ordinaire. Au reste , le tout se dissipa promptement , en laissant sur les parties inoculées des gales

et des croûtes qui ne causèrent ni à mon malade , ni à moi la plus petite inquiétude.

Dans la vue de m'assurer si ce jeune-homme , après avoir éprouvé une aussi légère affection dans le système , était à l'abri de la contagion de la petite vérole , il fut inoculé le premier de juillet , l'année suivante , avec la matière variolique. Je lui fis plusieurs piqûres et incisions sur les deux bras , et j'y introduisis ce ferment avec tout le soin possible. Il n'en résulta rien de grave ; j'observai seulement sur les bras ce que nous avons presque toujours vu , quand celui qui a eu ou le *Cow Pox* ou la petite vérole , est de rechef inoculé. Plusieurs mois après cette contr'épreuve , il fut inoculé pour la seconde fois avec le levain variolique : cette dernière opération ne produisit non plus aucun effet sensible sur sa constitution , et prouva de nouveau l'effet préservateur de la vaccine.

Mes recherches furent interrompues alors jusqu'au printemps de l'année 1798. L'humidité du commencement de cette saison fit que beaucoup de chevaux furent atteints de

javart , et en conséquence le *Cow Pox* se manifesta dans plusieurs de nos fermes. Cette circonstance me procura une nouvelle occasion d'étendre mes observations et mes expériences sur cette curieuse et singulière maladie.

A la fin de février 1798 une jument fut attaquée du javart dans une ferme des environs de Berkeley. Cette bête était tour à tour soignée par tous les valets de la ferme, Thomas Virgoe , William Wherret et William Haynes , qui répandirent l'infection parmi les vaches ; eux-mêmes alors en furent atteints avant le troupeau. Il leur survint des ulcères aux mains , de l'inflammation aux glandes lymphatiques , aux bras et aux glandes subaxillaires , avec des frissons , de la chaleur , une lassitude générale et des douleurs dans les membres et dans les lombes. Un seul paroxisme termina la maladie ; vingt-quatre heures après leur santé fut rétablie , et il ne leur resta que les ulcères aux mains. Haynes et Virgoe qui avaient eu autrefois la petite vérole par inoculation , rendirent compte de ce qu'ils avaient ressenti de

manière à faire juger que la ressemblance était parfaite avec les maux qui accompagnent la variole. Wherret était le seul parmi eux qui ne l'avait pas eu.

La maladie s'établit parmi les vaches environ dix jours après les premiers pansemens faits aux talons de la jument. Leurs mamelles , comme à l'ordinaire , se couvrirent de pustules bleuâtres ; mais elles firent peu de progrès , parce qu'on y porta remède de bonne heure.

Dix-huitième Fait.

John Baker , âgé de cinq ans , fut inoculé le 16 de mars 1798 avec du virus vaccin pris sur la main de Thomas Virgoe. Cet enfant tomba malade le sixième jour , et eut tous les symptômes de la petite vérole des vaches ; le huitième jour il fut libre de toute indisposition. Il y eut quelque variété dans l'apparence de la pustule du bras , quoiqu'elle ressemblât assez à celles de la petite vérole.

Cette expérience fut faite pour s'assurer des progrès et des effets subséquens de cette maladie communiquée de bras à bras.

Nous avons vu que , quoique le virus communiqué directement du cheval à l'homme ait quelquefois une qualité contagieuse et préservative , il n'est pourtant pas aussi certain qu'il mette le système à l'abri de l'infection variolique , comme quand il a passé par le médium de la vache. Il reste donc à décider encore si la matière , en passant directement du cheval dans le corps humain a vraiment la propriété de la garantir de l'infection de la petite vérole. Je me serais déjà assuré de cela , si le jeune John Baker , sur lequel , comme on l'a vu , j'ai fait la première partie de cette expérience , n'avait pas été attaqué peu de temps après , dans une maison de travail , d'une fièvre contagieuse qui ne le rendait pas propre à la poursuite de cette découverte.

Dix-neuvième Fait.

William Summer , âgé de cinq ans et demi , fut inoculé le même jour que Baker , avec du virus vaccin pris sur les mammelles d'une des vaches de la ferme dont nous venons de parler à la page 37. Il fut indisposé

le sixième jour , vomit une fois , et éprouva jusqu'au huitième , mais d'une façon légère , tous les symptômes ordinaires. Les progrès de la pustule furent semblables à ceux que nous avons décrit , dans la dix-septième observation. Quelque temps après ce sujet fut inoculé avec le ferment varioleux , mais sans que cette opération produisit d'autres symptômes que l'efflorescence , qui circonscrit dans ce cas , comme dans tous les autres cas précédens et semblables , le lieu de l'incision : avec cette seule différence pourtant que l'ulcère n'avait pas cette teinte livide que nous remarquâmes alors.

Vingtième Fait.

De William Summer , cette maladie fut communiquée à William Pead , âgé de huit ans. Il fut inoculé le 28 de mars. Le sixième jour il se plaignit de douleurs aux glandes subaxillaires , et le septième il fut affecté de tous les symptômes ordinaires chez ceux qui reçoivent la petite vérole par inoculation. Ces symptômes continuèrent pendant trois jours. La fièvre dont il fut saisi eut une

ressemblance si parfaite à celle de la petite vérole , que je crus devoir examiner son corps pour voir si je découvrais quelque éruption , mais il n'en parut pas. La rougeur de l'efflorescence qui environnait les parties piquées avait véritablement le même caractère que celle qui est produite par la matière varioleuse inoculée , et l'inoculation à laquelle il fut soumis dans la suite demeura sans effet.

Vingt-unième Fait.

Le 5 d'avril , plusieurs enfans et adultes furent vaccinés avec l'humeur vaccinique contenue dans le bouton de William Pead. Presque tous ressentirent l'indisposition le sixième jour , et étaient bien le septième ; mais trois d'entr'eux éprouvèrent une indisposition secondaire qui provint d'une inflammation érysipelateuse très-étendue autour de l'incision. Cet accident me parut tirer son origine de l'état de la pustule qui avait fait des progrès assez considérables. Par l'application de l'onguent mercuriel sur les parties enflammées ; (traitement que l'on ne saurait

trop recommander en pareille circonstance dans la petite vérole inoculée) le mal se dissipa sans beaucoup de peine.

Hannah Excell , âgée de sept ans , d'une santé robuste , et un des sujets ci-dessus mentionnés , reçut l'infection par l'insertion du virus vaccin sous l'épiderme , en trois différens endroits du bras. Les pustules qui en résultèrent ressembloient si fort (à l'époque du douzième jour) à celles de la variole , qu'un inoculateur expérimenté aurait eu bien de la peine à découvrir une ombre de différence entr'elles. L'expérience m'apprend aujourd'hui que la seule variété qui existe se trouve dans la fluidité de la matière contenue dans les pustules vacciniques : cette matière se conserve limpide presque jusqu'au dernier moment , tandis que celle de la petite vérole devient purulente à une certaine période.

Vingt-deuxième Fait.

On prit de la matière de l'ulcère de cette jeune fille , avec laquelle , le 12 avril suivant , on vaccina.

John Macklove , âgé de 18 mois. Robert

F. Jenner , âgé de 11 mois. Mary Pead , âgée de 5 ans. Mary James , âgée de 6 ans.

L'infection ne put se communiquer à Robert F. Jenner. L'inflammation eut lieu sur le bras des trois autres , et ils furent indisposés selon la manière ordinaire. Mais dans la crainte que l'inflammation ne devint trop forte , comme dans le cas précédent , je crus devoir arrêter ses progrès , et en conséquence , après que l'indisposition générale eut duré douze heures , j'appliquai sur les ulcères de deux de ces enfans , un caustique mitigé , composé de trois parties égales de chaux-vive et de savon , et je le laissai agir pendant six heures. (a) Ce remède qui parut ne pas faire souffrir beaucoup les enfans , eut tout le succès que j'en attendais ; non-seulement il arrêta les progrès que l'inflammation aurait pu faire , mais encore il sembla produire un autre avantage , car demi-heure après son application l'indisposition

(a) Peut-être que quelques touches , avec le *lapis septicus* , auraient été également efficaces.

générale cessa entièrement. (a) Ces précautions cependant étaient peut-être inutiles, car le bras du troisième enfant, sur lequel je n'avais rien appliqué, guérit aussi promptement et sans érysipele.

Vingt-troisième Fait.

Du bras de cet enfant on communiqua l'infection à J. Barge, âgé de sept ans. Il ressentit l'indisposition générale ordinaire au huitième jour, avec tous les symptômes accoutumés. L'inflammation ne fut autre chose que cette simple efflorescence qui environne ordinairement la pustule, ainsi que dans la petite vérole inoculée.

Après des contr'épreuves multipliées que j'avais déjà faites avec les résultats les plus satisfaisans, il ne me paraissait pas trop nécessaire d'inoculer avec le ferment variolique les individus que je venais de vacciner : cependant je pensai qu'il fallait encore faire cette expérience, particulièrement sur William

(a) Quel effet produirait un semblable traitement dans l'inoculation de la petite vérole ?

Summer , le premier d'entr'eux que j'avais inoculé avec la matière vaccinique. Il fut donc en conséquence inoculé avec de la matière varioleuse tirée d'une pustule encore toute fraîche ; mais , comme dans tous les faits précédens , le système chez lui n'en fut pas le moins du monde affecté. J'eus aussi l'occasion de faire inoculer avec la matière varioleuse , par mon neveu M. Henry Jenner ; les nommés Pead et Barge ; et voici le rapport qu'il me fit à ce sujet :

« J'ai inoculé Pead et Barge , deux des
 » enfans auxquels vous avez communiqué
 » dernièrement la vaccine. Dès le second
 » jour l'inflammation se manifesta autour des
 » incisions ; mais elle fut peu vive. Le
 » troisième jour ce symptôme s'accrut et occasionna des démangeaisons considérables.
 » Le quatrième jour l'inflammation diminua
 » d'une manière sensible ; et le sixième il
 » était à peine possible de l'appercevoir. Il
 » n'en est pas résulté d'autre indisposition.

« Pour me convaincre que la matière varioleuse que j'avais employé était dans un
 » état parfait , j'inoculai dans le même tems ,

» et avec la même matière un sujet qui
 » n'avait pas eu la petite vérole. Cette ino-
 » culation fut productive de la petite vérole
 » la plus régulière. »

Toutes ces expériences, dont les résultats ont été satisfaisans, m'ont incontestablement prouvé que la matière, en passant d'un sujet à un autre n'avait encore rien perdu de ses propriétés primitives en passant de William Summer, qui avait été vacciné avec du virus pris sur les mammelles d'une vache affectée du *Cow Pox*, à John Barge, c'est-à-dire, après avoir successivement passé de bras à bras chez quatre individus.

Je terminerai maintenant ces recherches par quelques observations générales sur ce sujet, et sur quelques autres qui n'y sont pas étrangers.

Quoique je ne pense pas qu'il soit nécessaire de produire un plus grand nombre de preuves à l'appui de mon assertion, sur l'influence préservative de la vaccine contre l'infection de la petite vérole, cependant je ne me dispenserai pas d'apporter de nouvelles preuves de ce fait, et dans cette vue j'ajouterai

qu'il a été amplement confirmé par le témoignage de M. Dolland , chirurgien , demeurant dans un comté fort éloigné de celui de Gloucester , également fameux par ses laiteries ; et par le Lord Sommerville , président de la société d'agriculture , à qui Sir Joseph Banks avait communiqué mes observations.

A l'égard de l'opinion que j'ai énoncée ; que le principe de l'infection est une matière morbifique qui tire son origine du cheval ; quoique je ne puisse l'étayer par des preuves expérimentales produites sous mes yeux , je crois cependant l'avoir établie avec suffisamment d'évidence.

Ceux qui ne sont pas dans l'habitude de faire des expériences ne savent pas combien il est difficile de réunir toutes les circonstances nécessaires pour les rendre parfaitement décisives , ni combien les personnes de ma profession , sur-tout , sont exposées à éprouver des interruptions qui en arrêtent le cours , et leur en font perdre le fruit au moment de le recevoir. Malgré cela je crois qu'il ne peut exister le moindre doute rela-

tivement à l'origine de cette maladie ; (le *Cow Pox*) étant bien convaincu qu'elle n'a jamais lieu parmi les vaches que lorsque les domestiques , chargés de les traire , prennent soin en même temps des chevaux atteints du javart ; ou à moins que la maladie n'ait été communiquée au troupeau par une vache déjà infectée que l'on y a introduit , ou encore par un individu qui y a apporté l'infection.

Je devais compléter mes expériences sur cet objet au printemps de l'année 1797 ; parce qu'il arrive fréquemment que le javart devient plus commun parmi les chevaux des fermiers , à cause des pluies froides et abondantes de cette saison. Mais , contre mon attente ce printemps fut au contraire très-remarquable par sa sécheresse extraordinaire , ce qui contraria entièrement mes projets d'expériences ; car le *Cow Pox* ne se manifesta pas du tout dans le voisinage.

Il faut que la qualité active du virus du javart pris au talon d'un cheval s'accroisse de beaucoup après avoir agi sur les mammelles de la vache , puisqu'il arrive rarement que le
cheval

cheval communique son mal à celui qui le panse ;
 et que , d'un autre côté , il arrive encore
 aussi rarement que les domestiques échappent
 à l'infection lorsqu'ils trayent des vaches at-
 taquées du *Cow Pox*. Cette matière virulente
 est plus active au commencement de la ma-
 ladie , avant qu'elle ait acquis une espèce
 de consistance de pus. Bien plus , je suis
 porté à croire qu'elle perd ses propriétés
 aussitôt que cette consistance existe tout-à-
 fait. Il est extrêmement probable que c'est
 seulement cette matière séreuse , d'une teinte
 un peu obscure qui s'écoule des crevasses
 nouvellement formées aux talons , qui pos-
 sède les propriétés les plus spécifiques et les
 plus certaines. (*a*) Je ne suis pas assuré que
 les mamelles de la vache soient , dans tous
 les temps , disposées à recevoir l'infection.

(*a*) Il est très-aisé de se procurer du pus de *maux*
anciens aux talons des chevaux ; j'en ai souvent fait
 l'insertion dans des égratignures préparées sur les
 mamelles des vaches , et je suis obligé de convenir
 que je n'ai jamais obtenu que de simples inflamma-
 tions.

L'apparition de cette maladie au printemps et au commencement de l'été , époques auxquelles les vaches sont plus sujettes à des éruptions spontanées , me fait juger que c'est alors qu'il faut leur introduire le virus du cheval , pour être plus assuré de produire le *Cow Pox* : cependant c'est à l'expérience à déterminer ce point. Toutefois il est clair que quand le virus vaccin a été engendré sur une vache , les autres ne peuvent plus résister à la contagion , quelles que soient les dispositions de leurs mammelles , si elles sont traitées par des mains infectées du *Cow Pox*.

Je ne puis positivement déterminer l'effet de la matière soit du cheval , soit de la vache sur la peau humaine , lorsqu'elle n'est pas entamée ; je le crois tout-à-fait nul , excepté cependant sur les parties du corps où elle est très-mince , comme , par exemple , sur les lèvres. J'ai connu une fille qui attrapa un ulcère sur la lèvre , parce qu'elle portait souvent à la bouche un de ses doigts pour tâcher d'appaiser la douleur qui lui causait un ulcère vaccin qu'elle y avait. Les mains des domestiques de fermiers , vu la nature de

leurs occupations , sont presque toujours entamées dans quelques-unes de leurs parties , par des piqûres , des égratignures ou des coupures , etc. ; en sorte que ces petits accidens les tiennent constamment en état de ressentir les effets de leur communication avec les vaches infectées du *Cow Pox* (*a*).

Il est digne de remarque que la petite vérole des vaches , qui est un préservatif assuré contre la petite vérole , ne l'est pas contre elle-même ; car nous avons déjà observé dans le neuvième fait que la même personne l'a eue plusieurs fois : à l'appui de ce fait je vais en rapporter un autre.

(*a*) Il paraît assez raisonnable de penser que la communication peut avoir lieu de l'homme à la vache , et réciproquement de la vache à l'homme , par une absorption inévitable à la suite d'une friction soutenue , qu'exige l'action de traire. Les pores absorbans de la peau reçoivent , d'après l'expérience journalière , des substances solides , et ils seraient fermés pour une substance fluide ! Cela n'est pas vraisemblable. (Note du traducteur tirée de l'excellent ouvrage du docteur Chrestien , intitulé : *Opuscule sur l'inoculation.*)

Elisabeth Wynne , qui eut la petite vérole des vaches en 1759 , fut inoculée sans résultat avec la matière variolique , en 1797. L'année suivante elle eut pour la seconde fois , la petite vérole des vaches. Quand je la vis , elle était au huitième jour de la maladie : l'ulcère à la main était fort large ; elle ressentait une lassitude générale , les frissons , de la chaleur et du froid aux extrémités : son pouls était vif et irrégulier. Tous ces symptômes furent précédés d'une douleur aux glandes sub-axillaires.

Il est curieux d'observer encore que ce virus , dont les effets sont indéterminés et incertains , avant d'avoir passé du cheval dans le medium de la vache , puisse alors , non-seulement devenir plus actif , mais encore acquérir complètement et invariablement ces propriétés spécifiques qui développent dans la constitution humaine des symptômes semblables à ceux de la fièvre variolique , et y effectuent de plus un changement si salutaire , qu'elle est ensuite et pour toujours , à l'abri de la contagion de la petite vérole.

Ne pourrait-on donc pas raisonnablement conjecturer que la source de la petite vérole est dans cette matière morbifique , d'un genre particulier , procrée par une maladie du cheval , que des circonstances accidentelles ont pu aggraver de plus en plus , et qui , en s'éloignant de son origine , a fini par acquérir ces facultés contagieuses et dévastatrices dont nous ressentons tous les jours les funestes effets ? Et , en considérant quel changement cette matière infecte éprouve en se modifiant sur les mammelles de la vache , qu'elle affecte d'une maladie particulière , pourquoi ne penserions-nous pas que plusieurs maladies contagieuses qui circulent parmi nous , ne doivent leur existence qu'à une origine *composée* ? Par exemple , est-il bien difficile de penser , que la rougeole , la fièvre scarlatine , et ces maux de gorge ulcéreux , qui sont accompagnés de taches sur la peau ; est-il difficile de penser , dis-je , que toutes ces maladies ont une source commune , et que les variétés qui les distinguent , ne sont que le résultat de la nature de leurs nouvelles combinaisons ? On peut se faire la même

question relativement à l'origine d'un grand nombre de maladies contagieuses qui ont entr'elles de fortes analogies.

Indépendamment des différences et des variétés qui existent dans les petites véroles simples et confluentes , dans ce qu'on appelle leur marche naturelle , il se trouve encore bien d'autres nuances. Il y a environ sept ans qu'il se répandit une espèce de petite vérole dans plusieurs parties du comté de Gloucester : elle fut d'une nature si bénigne , et conséquemment si peu effrayante pour les habitans , qu'ils n'interrompirent pas plus leurs communications entr'eux, que s'il n'avait pas existé d'épidémie : il n'arriva pas un seul accident ; il n'y eut même pas une seule petite vérole confluyente. Pour donner enfin une idée exacte de toute sa bénignité , j'ajouterai qu'on rassembla cinquante individus , qui furent mis ensemble pêle-mêle et infectés , en les exposant à la contagion : ils eurent tous la maladie d'une manière aussi douce , aussi légère que s'ils avaient été inoculés par les meilleurs procédés avec la matière varioleuse. Le caractère de bénignité

qui la rendit si remarquable ne put être attribué ni au temps , ni à la saison. Je fis pendant toute l'année des observations météorologiques , dont le résultat fut qu'il n'y avait pas eu de différences essentielles dans l'atmosphère entre cette année et les précédentes : j'en conclus donc que cette maladie n'était qu'une variété de la petite vérole. (a)

Dans plusieurs des faits précédens , j'ai eu soin de parler de l'examen qui fut fait de la matière variolique , avant d'en faire l'insertion dans le bras des sujets qui avaient déjà eu la petite vérole des vaches. Cette attention est de la plus grande importance dans ces expériences ; et je la recommande particulièrement aussi à ceux qui inoculent la petite vérole , afin de prévenir beaucoup de méprises et de confusions , dans la suite. Dans la vue

(a) Mon ami le docteur Hicks , demeurant à Bristol , qui , durant cette maladie épidémique , était à Gloucester , en qualité de médecin de l'hôpital de cette ville , eut l'occasion de faire à ce sujet de nombreuses observations , qu'il est dans l'intention de communiquer au public.

de donner plus de poids à une précaution si nécessaire , je prendrai la liberté de faire une courte digression sur quelques conséquences funestes qui sont parvenues à ma connaissance.

Un médecin , qui n'existe plus , mais qui a inoculé pendant plusieurs années dans le voisinage de cette ville (Berkeley) conservait ordinairement le ferment variolique dans son état de fluidité sur de la charpie ou de coton , qu'il mettait ensuite dans une fiole bouchée avec du liége : il portait cette fiole dans une poche où elle était tenue chaudement , circonstance certainement très-propre à établir promptement la putréfaction. Il inoculait ensuite avec cette matière. L'inflammation s'établissait sur les parties incisées ; les glandes sub-axillaires se gonflaient , la fièvre survenait , suivie de temps en temps d'éruptions. Mais , qu'est-ce que c'était que cette maladie ? Ce n'était certainement pas la petite vérole ; car la matière ayant perdu par la putréfaction , ou subi par une altération quelconque , ses propriétés spécifiques , ne pouvait plus engendrer cette maladie. Cela est si vrai , que ceux qui avaient été inoculés par cette

méthode irréfléchie , étaient dans la suite aussi exposés qu'auparavant , ainsi que l'expérience l'a démontré , à recevoir l'infection de la petite vérole. J'en ai connu plusieurs qui , se croyant à l'abri de la contagion , ont été dans la suite victimes de leur trop de confiance.

J'ai connu encore quelqu'autres inoculateurs qui , suivant une méthode aussi erronée , aussi funeste ; c'est-à-dire , employant la matière varioleuse ainsi décomposée et atténuée , croyaient cependant donner à leurs inoculés une véritable petite vérole (*a*). Je saisis avec empressement l'occasion de dénoncer des erreurs aussi fatales ; et dans la vue de faire augmenter les précautions. Je vais ajouter une autre observation sur le

(*a*) Le levain varioleux , pris dans ses différens degrés de coction , ayant une activité différente , peut affecter trop vivement ou trop peu , la partie sur laquelle on l'a déposé , relativement à son degré de maturité qui en change l'énergie. (Opuscule sur l'inoculation de la petite vérole , ect. , par le médecin Chrestien). (*Note du Traducteur*).

même sujet de l'inoculation avec la matière varioleuse.

Je ne sais s'il est encore démontré par l'expérience , que telle ou telle quantité de virus variolique , introduite par insertion sur la peau , produise quelque différence , relativement à la violence ou à la bénignité de cette maladie ; mais j'ai les plus fortes raisons de penser que si les piqûres ou les incisions sont profondes et blessent la membrane adipeuse , on court le risque d'augmenter de beaucoup la sévérité de la petite vérole. (a)

(a) Le docteur Chrestien , aussi connu par ses succès comme médecin , que par les différens ouvrages qu'il a publié , et notamment celui intitulé : *Opuscule sur l'inoculation de la petite vérole , et sur la méthode d'absorption* , dit avoir observé dans le cours de ses inoculations que , plus on établit de foyers d'irritation , plus la petite vérole est bénigne ; ce qui , ajoute-t-il , détruit complètement l'opinion de beaucoup d'inoculateurs , qui pensent que l'éruption est plus abondante , en raison de la plus grande quantité de matière introduite dans l'opération. Je penserais sans doute comme eux , continue-t-il , s'ils disaient que l'éruption doit augmenter par la plus grande quantité de levain absorbé sans irritation antérieure , capable

J'ai connu un inoculateur , dont la pratique était , pour me servir de ses expressions , *d'entamer la chair jusqu'à ce qu'il vît un morceau de graisse* , et de loger la matière variolique. Le grand nombre d'accidens fâcheux , indépendamment des inflammations et des abcès qui résultèrent de cette pratique cruelle , est presque inconcevable ; car je ne saurais les attribuer à d'autres causes.

Un autre inoculateur , dont je me rappelle fort bien , avait pour méthode de pincer une petite partie de la peau du bras , et de passer au travers , par le moyen d'une

de contrebalancer les suites de l'absorption. Girod , Camper et Nicod avaient observé comme lui que la bénignité de l'inoculation était en raison du plus grand nombre de piqûres , et ils en attribuaient la cause à l'écoulement plus abondant qu'elles déterminaient. Elle est due évidemment à la multiplicité des points d'irritation. L'écoulement , quand il s'établit , n'a lieu que lorsque l'éruption , même la suppuration sont terminées. On a l'exemple d'un très-grand nombre d'inoculés , chez lesquels la maladie s'est bornée à la fièvre et à l'inflammation forte des piqûres , sans que celles-ci aient fourni le moindre écoulement.

(Note du Traducteur.)

aiguille , un fil imprégné de matière varioleuse ; ce fil y était laissé , et se trouvait en contact avec la membrane cellulaire. Cette pratique était suivie de suites aussi fâcheuses que celles dont nous avons parlé plus haut. Quoiqu'il ne soit pas probable qu'aucun praticien veuille inoculer aujourd'hui d'une manière aussi barbare ; ces observations ne seront cependant pas inutiles , elles avertiront au moins les inoculateurs de se tenir en garde contre les coups de lancette , lorsqu'ils attaquent la peau des enfans , qui , comparée à la nôtre , est extrêmement mince.

Un de mes respectables amis , le docteur Kardwicke , habitant de Sodbury , comté de Gloucester , avait inoculé un grand nombre de sujets , avant l'introduction de la méthode *Suttonienne* , et avec de tels succès qu'il ne lui est pas plus arrivé d'accidens avant qu'après l'adoption qu'il fit de cette nouvelle méthode. Ce médecin avait pour habitude de faire sur la peau une incision aussi légère que possible , et d'y placer un fil saturé de matière varolique. Quand le mal commençait à se développer , conformément à la coutume

générale de ce temps , on mettait les inoculés au lit , où on les tenait dans un état modéré de chaleur. D'après cet exemple , n'est-il pas vraisemblable que le succès de la pratique moderne provient encore plus de l'usage où l'on est actuellement , de faire une légère incision sur la peau , que du traitement subséquent de cette maladie ?

Je ne prétends pas insinuer pour cela que l'air extérieur et l'eau froide , quand le malade éprouve de la chaleur et de l'altération , ne puissent modérer les symptômes éruptifs , et diminuer le nombre des pustules. Mais pour en revenir à ma première observation , je ne puis rendre compte des succès non-interrompus d'un inoculateur , ainsi que du sort malheureux des individus qui étaient confiés à la pratique particulière de quelques autres , le traitement général étant d'ailleurs à peu près le même chez eux tous , sans en tirer la conséquence que cette différence naît des différens procédés d'insertion pour communiquer la petite vérole.

Comme ce n'est pas l'insertion de la matière identique qui est absorbée dans la constitution ,

mais que c'est celle qui est préparée par quelques procédés particuliers dans l'économie animale , n'est-il pas probable que les différentes parties du corps humain peuvent préparer ou modifier différemment le virus variolique ? Quoique la peau , la membrane adipeuse , par exemple , ou les membranes mucillagineuses puissent produire le virus variolique , par le stimulant des particules de cette matière qui y sont déposées ; cependant , je suis porté à penser que chacune de ces parties est susceptible de produire quelques modifications diverses dans les qualités de la matière , avant qu'elle ait affecté la constitution entière. S'il en était autrement , d'où procéderaient les différences si remarquables qui existent entre la petite vérole spontanée , et celle que l'on donne artificiellement par le medium de la peau ? Au reste , ces particules varioliques possèdent-elles toutes leurs principes spécifiques et contagieux , quand elles sont introduites , et même sans altération , par les conduits lymphatiques dans les vaisseaux sanguins ? Non , je ne le pense pas ; car autrement à de certaines époques

de la petite vérole , ne trouverions-nous pas la masse du sang assez chargée de ces particules varioliques , pour communiquer la maladie par une sorte de transfusion sous l'épiderme ? Cependant l'expérience a complètement démontré qu'il est impossible de la communiquer par cette voie ; quoique d'autre part il ait été démontré que la matière varioleuse , délayée avec de l'eau et insérée sur la peau , selon la manière accoutumée , est productive de la petite vérole. Ce serait beaucoup trop excéder les bornes d'une simple digression que de s'étendre davantage sur ce sujet.

A quelle époque a-t-on eu la première connaissance de la petite vérole des vaches ? C'est une question à laquelle il est impossible de répondre avec exactitude. Nos fermiers les plus âgés n'en avaient pas ouï parler dans leur enfance. Depuis l'instant qu'ils ont remarqué ce phénomène , il s'est constamment montré tel que je le présente aujourd'hui. Ses rapports avec la variole paraissent leur avoir été inconnus. Il paraît que c'est l'introduction générale de la petite vérole qui a occasionné cette découverte.

Sa naissance dans ce pays ne peut pas avoir une date très-reculée , parce qu'il n'y a pas long-temps que les femmes étaient exclusivement employées à traire les vaches , ainsi que cela se pratique encore dans d'autres pays ; et ce qui fait conséquemment que les vaches y sont à l'abri d'une maladie qu'elles ne peuvent contracter , comme nous l'avons vu , que par les mains de l'homme qui vient les traire après avoir pansé le javart d'un cheval , (a) ou par une vache infectée de la maladie introduite dans le troupeau , ou par un domestique qui l'aurait contractée ailleurs.

Quoique la connaissance de la source de

(a) J'ai appris d'une Autorité respectable , que quoique les laiteries abondent en Irlande , cette maladie y est entièrement inconnue parmi les vaches : la raison m'en paraît facile à découvrir. Tout ce qui regarde cette partie de l'économie domestique y est exclusivement du ressort des femmes , et le préjugé à cet égard est même tellement fort , que si le dernier des valets était employé comme laitier dans une ferme , il serait conspué par tous les autres de manière à trouver sa situation insupportable.

cette

cette maladie soit nouvelle dans l'esprit de la majeure partie de nos fermiers , elle a produit à la fin d'heureuses conséquences ; et il paraît probable , par les précautions qu'ils semblent disposés à adopter , que cette maladie s'éteindra tout-à-fait , ou qu'elle deviendra extrêmement rare.

On me demandera peut-être , si ces recherches sont un objet de curiosité , ou si elles se dirigent vers un but d'utilité publique ; et je répondrai que malgré les heureux effets de l'inoculation , malgré toutes les améliorations survenues dans sa pratique , depuis l'époque de son introduction dans ce pays , il arrive encore assez souvent , et malgré les soins les mieux entendus , des accidens graves de plusieurs genres. On ne peut donc être tout-à-fait sans inquiétude sur ses conséquences. Mais comme je n'ai jamais eu connaissance d'*aucun effet fatal* produit par la *vaccine* ; même dans les circonstances les moins favorables , comme , par exemple , dans celles où l'inflammation avait acquis un degré d'extension considérable , etc , etc. ; et comme il est en outre , très-clairement

prouvé que cette maladie est un préservatif certain de la petite vérole , ne pouvons-nous pas en conclure qu'il est préférable d'adopter ce nouveau mode d'inoculation , particulièrement dans les familles , où , par certaines circonstances , nous avons à craindre que la petite vérole ne fasse des ravages.

C'est principalement le nombre excessif de pustules que nous craignons dans la petite vérole : et dans la vaccine il n'en paraît ordinairement d'autres que celles des piqûres : il ne me semble pas possible non plus que le virus vaccin soit contagieux d'une autre manière que par le contact intérieur ; en sorte qu'un individu dans une famille peut être affecté de cette maladie , sans que les autres courent le risque d'en être atteints. Plusieurs circonstances dont j'ai été témoin , justifient l'assertion avancée , que cette maladie ne peut se propager par la contagion de l'air. Le premier enfant que j'inoculai avec du virus vaccin , coucha toujours avec deux enfans qui n'avaient eu ni cette maladie , ni la petite vérole : l'un et l'autre n'en ressentirent aucun effet.

Une jeune fille qui était affectée du *Cow Pox*, avec toute la malignité qu'il peut avoir, et qui avait plusieurs ulcères en maturité sur les mains et sur les poignets, continua à partager le lit d'une de ses compagnes qui n'avait jamais eu ni la petite vérole, ni la *vaccine*; cette dernière n'éprouva aucune espèce d'atteinte par cette sorte de co-habitation.

J'ai encore à citer l'exemple d'une autre jeune femme, qui, dans le même-temps qu'elle était gouvernante d'un enfant en très-bas âge, avait sur les mains des ulcères fort étendus, sans cependant communiquer la *vaccine* à cet enfant.

Sous d'autres points de vue encore, l'inoculation de la *vaccine* paraît devoir être préférée à celle de la petite vérole.

Dans les tempéramens disposés aux maladies scrofuleuses, il arrive, et nous le voyons souvent, que la petite vérole, qu'elle soit bénigne ou non, en augmente l'activité; et il paraît que ce n'est ni de l'une, ni de l'autre de ces deux circonstances que dépend l'augmentation et le développement de ce

vice , puisqu'il a eu également lieu dans l'un comme dans l'autre cas.

Il y a des personnes qui , par quelques particularités dépendantes de leur constitution , résistent à l'effet ordinaire de la matière varioleuse , insérée sur la peau , et qui sont , en conséquence , toute leur vie dans l'inquiétude sur les craintes naturelles qu'inspire la contagion variolique. La vaccine leur offre le moyen facile de les dissiper entièrement et pour toujours ; car , comme on peut l'avoir plusieurs fois , et comme la propriété qu'elle a de garantir de la petite vérole ordinaire , n'est que jusqu'à un certain point réciproque , il est probable que cette inoculation donnerait la première , et les mettrait par-là toujours à l'abri de la seconde. Il serait fort extraordinaire que ces personnes-là se trouvassent tout à la fois inaccessibles à l'une et à l'autre. Je ne puis citer qu'un seul fait , qui eut lieu sous mes yeux , où le virus vaccin , n'ayant produit qu'une affection locale , ne mit pas l'individu à l'abri de la petite vérole ; le voici.

Elisabeth Sarsenet était servante à la ferme de Newpark. Dans cette paroisse , toutes les

vaches , ainsi que les domestiques employés à les traire , eurent la maladie ; mais cette femme , quoiqu'il lui survînt plusieurs ulcères sur les doigts , ne ressentit ni douleur aux glandes sub-axillaires , ni indisposition générale. Ayant été dans la suite accidentellement exposée à la contagion de la petite vérole , elle en reçut l'infection ; mais d'une manière très-bénigne.

Hannah Pick , autre servante de la même ferme , eut la petite vérole des vaches , avec cette différence , que non-seulement elle eut des ulcères sur les mains , mais encore qu'elle fut très-incommodée pendant un jour ou deux. Après cela , je fis plusieurs tentatives pour lui donner la petite vérole par inoculation , et elles furent toutes infructueuses. Par le premier des deux exemples que je viens de citer , nous voyons donc que l'économie animale est sujette aux mêmes lois , à l'égard de la vaccine , comme à l'égard de la petite vérole. Le fait suivant , qui est parvenu depuis peu de temps à ma connaissance , rend très-probable que , non-seulement les talons du cheval , mais encore d'autres parties du corps de cet

animal, peuvent engendrer le virus qui produit la petite vérole des vaches. Une inflammation très-étendue, du genre de l'érysipèle, se manifesta sans cause apparente, sur le haut de la cuisse d'un poulain appartenant à monsieur Millet, fermier à Rockampton, village près de Berkeley. L'inflammation dura plusieurs semaines, et à la fin se termina par la formation de trois ou quatre petits abcès. Les fomentations et les pansemens furent appliqués par les mêmes personnes habituellement employées à traire les vaches. Ces animaux étaient au nombre de vingt-quatre; ils eurent tous le *Cow Pox*. Les personnes de la ferme, journellement employées à traire les vaches, étaient la femme du fermier, un valet et une servante; ils en furent tous atteints. Le valet, qui avait eu déjà la petite vérole, n'en fut presque pas incommodé; la servante, qui, quelques années auparavant, avait eue la petite vérole des vaches, l'eut pour la seconde fois, mais d'une manière très-douce; et la fermière, qui n'avait encore eue ni l'une ni l'autre de ces maladies, en ressentit très-sévèrement les effets.

Il paraît presque hors de doute que la maladie, communiquée aux vaches par l'intermédiaire des valets entr'elles et le poulain, et ensuite à ces mêmes domestiques par les vaches qu'ils étaient chargés de traire, est le véritable *Cow Pox* ou petite vérole des vaches. Cette preuve serait pourtant plus complète, si la femme du fermier avait pu ensuite être mise à l'épreuve de l'action de la matière varioleuse; mais la situation où elle était alors, ne me permit pas de la soumettre à cette expérience.

On verra sans doute que les recherches auxquelles je me suis livré, sont fondées sur les bases de l'expérience; et si cependant, j'ai quelquefois, par occasion, admis des conjectures, ce n'a été que dans le dessein de présenter aux personnes propres à de telles discussions, des objets pour une recherche plus exacte et plus détaillée. En même-temps, je ne cesserai de m'en occuper, encouragé par l'espérance qu'elles peuvent être un grand bienfait pour l'humanité.

SECONDE LETTRE

Au Docteur DURET, à Anonney.

TOUJOURS guidé par les mêmes motifs, mon cher Duret, je vous envoie la seconde partie de l'ouvrage du docteur Jenner sur la vaccine : vous ne le trouverez pas sans intérêt. Si vous aviez dit un mot, vous auriez pu le recevoir beaucoup plutôt ; car j'en avais achevé la traduction au mois de mars. Comme dans un travail de cette nature , le style est la chose à considérer le moins, vous me pardonneriez sans doute toutes les négligences que vous pourrez-y appercevoir, et dont j'aurais peut-être évité une partie, en remettant au net ; mais la traduction que j'ai entreprise immédiatement après, d'un ouvrage qui doit produire sur la géographie d'une partie de l'Afrique, une révolution semblable à celle que le docteur Jenner va faire dans une partie de la médecine, ne m'a pas laissé le temps de transcrire celle que je vous fait passer.

Depuis ma traduction du premier ouvrage que Jenner a publié sur la vaccine , les expériences se sont tellement multipliées , qu'il serait impossible d'en rendre compte en détail. J'en ai suivi un grand nombre , qui , ainsi que toutes celles précédemment faites , ont présenté des résultats uniformes et toujours aussi satisfaisans. L'habitude et les préjugés sont plus d'à demi vaincus , et l'opinion sur cette heureuse découverte est unanime parmi les gens de l'art qui ont quelque réputation. Tous ont adopté aujourd'hui ce nouveau mode d'inoculation , graces aux soins que les docteurs Jenner , Woodville , Pearson , etc. ont eu de l'accréditer par leurs expériences , et de la recommander à tous les inoculateurs qui ont une juste confiance dans leur sagesse et leurs lumières.

C'est moins dans la vue de donner plus de poids à cette découverte importante , que dans celle de vous parler de ce qui m'intéresse particulièrement , que je vais vous rendre compte de l'inoculation de mon fils avec le virus vaccín.

Le 13 novembre 1799 , vacciné sans succès.

Le 26 fevrier 1800 , *idem* *idem*.

Le 8 avril 1800 , *idem* *idem*.

J'eus alors de violens assauts à soutenir contre les non partisans du nouveau mode d'inoculation. On voulait me détourner d'une quatrième tentative ; mais ma conviction était trop forte dans les propriétés préservatives de la vaccine , pour céder encore.

Je le fis vacciner pour la quatrième fois , le 26 mai 1800 ; il avoit alors huit mois et demi , et souffrait des dents.

Le 26 mai , on lui fit deux piqûres sur chaque bras.

Le 28 , légers symptômes d'inflammation.

Le 29 , l'inflammation avait fait des progrès. Les deux piqûres du bras gauche s'étaient élevées , et à côté d'elles il survint un petit bouton. Les piqûres du bras droit , qui n'avaient encore donné aucun signe d'inflammation , parurent s'animer un peu dans la soirée du même jour.

Le 30 , dans la matinée , le petit bouton à côté des piqûres , ainsi que les piqûres elles-mêmes , s'élevèrent davantage. On distinguait

sur chaque bouton un petit point blanc. L'inflammation continua à faire des progrès, ainsi qu'autour des piqûres, sur l'autre bras.

Le 31, les pustules continuèrent à s'élever, et l'inflammation à s'étendre.

Le 1.^{er} juin, la pustule indépendante de celles des piqûres, se réunit à l'une des deux autres : l'inflammation continua à faire des progrès.

Le 2, accroissement des pustules et de l'inflammation. Dans l'après-midi, on prit de la matière dans le bouton le plus avancé, pour vacciner, à l'instant et sous mes yeux, un enfant de quatre mois. Il le fut sans effet, et j'en étais assuré d'avance, pour avoir observé que l'inoculateur, qui avait chargé sa lancette d'une infiniment petite portion de virus, ne l'avait pas logé sous l'épiderme ; cette matière glissa sur la lancette, et ne fut pas réellement introduite.

Le 3, l'inflammation s'était encore étendue. L'enfant ressentit un très-léger mouvement de fièvre pendant le jour ; et je ne l'aurais même pas soupçonné, si je n'avais su d'avance qu'il devait l'avoir ce jour-là. Il fut un peu plus

agité qu'à son ordinaire ; mais cette agitation même , loin de lui donner de l'humeur , augmenta sa gaieté naturelle. L'inoculateur , monsieur Bishopp , fit venir chez moi quatre enfans , depuis l'âge de neuf mois jusqu'à celui de quatre ans et demi ; il prit du virus dans toutes les pustules indifféremment , et les vaccina ; ils reçurent tous l'infection , et le cours de la maladie ne présenta chez aucun d'eux la moindre particularité , la moindre déviation de la marche ordinaire. Immédiatement après , je fis imprégner le fil que vous trouverez ci-joint. Je n'y ai pas trop de confiance , parceque , depuis le 3 de juin , il a été constamment exposé à l'air libre. L'opération faite , monsieur Bishopp nettoya sa lancette avec une aiguille ; et , pour que personne ne fût tenté de s'en servir , il en cassa la pointe. Cette pointe en sautant , vint se planter sur son pouce de la main droite , un peu au-dessus de l'ongle. Il l'arracha aussitôt , fit bien saigner la piqûre dans de l'eau chaude , qui se trouva là à portée , et la lava ensuite avec de l'eau de cologne. Toutes ces précautions ne le garantirent pas de l'activité de ce virus , il

eut la vaccine avec tous les légers symptômes qui l'accompagnent d'ordinaire ; et il vaccina ensuite plusieurs sujets avec de la matière qu'il tira de sa pustule ; il leur communiqua la maladie bien caractérisée , et les soumit après à la contre-épreuve de la petite vérole , à laquelle ils résistèrent tous. Il est digne de remarque dans ce fait , que monsieur Bishopp avait eu , longues années auparavant , la petite vérole naturelle d'une manière si forte , qu'il en porte aujourd'hui encore de très-profondes marques.

Je reviens à mon fils.

Le 4 , l'inflammation ne fit aucun progrès.

Le 5 , elle commença à décroître.

Le 6 , elle diminua considérablement.

Le 7 , elle n'était plus apparente , et les pustules formaient des croutes.

Pendant tout le temps qu'a duré la maladie , mon enfant a été comme à l'ordinaire , baigné tous les jours à l'eau froide.

Je vais maintenant , mon cher docteur , vous dire quelques mots sur ce que j'ai pu observer et vu pratiquer dans le cours des expériences que j'ai suivies.

Aussitôt que la lancette est chargée de matière vaccinique , faites une légère piqure , qu'il en sorte le moins de sang possible , et laissez-le sécher à l'air libre , sans mettre de compresses : car c'est peut-être à l'usage contraire qu'il faut attribuer le grand nombre de vaccinations sans résultats.

Prenez le virus vaccin au septième ou huitième jour de la naissance de la pustule , quand il est encore liquide , au neuvième , il commence à être trop tard , et l'on pourrait ne donner qu'une *fausse vaccine*.

Si vous inoculez avec des fils imprégnés de matière vaccinique , amolissez-les à la vapeur de l'eau chaude , avant d'en faire l'insertion.

Je ne saurais positivement expliquer pourquoi mon fils a été vacciné trois fois sans effet , on peut citer beaucoup d'exemples du même genre ; mais je suis persuadé qu'incessamment on parviendra à vacciner avec plus de facilité , et même il faut convenir qu'à cet égard , on a déjà obtenu quelque chose. Il est sans doute bien à désirer qu'un tel bienfait puisse se propager d'une manière prompte et certaine. Au surplus , je vous prie d'être per-

suadé , mon cher Duret , que , tant que je serai à portée de satisfaire votre louable curiosité sur les progrès de cette découverte, je les suivrai avec toute l'attention dont je puis être capable ; toujours guidé , je le répète , par les mêmes motifs qui m'ont déjà engagé à vous dédier la traduction du premier écrit qui ait été publié sur la vaccine.

Il est encore quelques points à éclaircir, quelques difficultés à résoudre, quelques questions à discuter, et dont la solution pourrait peut-être, dissiper tous les doutes, et contribuer à établir une manière de procéder uniforme et sure pour faciliter les progrès de la propagation de cette découverte. C'est au temps, c'est à l'expérience qu'il appartient de faire tout cela ; et je ne doute pas que , pour atteindre ce grand objet , les médecins philanthropes n'en pressent la marche. Le docteur Jenner, par exemple, n'aura pas sans doute négligé un moment de s'occuper de tout ce qui peut le plus efficacement y concourir. Frappé de cette idée , il me prend envie d'avoir une conférence avec lui : dans cette

vue, je vais quitter la plume, et au retour, je vous rendrai compte de ce qui se sera passé entre nous.

Me voici de retour. Le docteur Jenner n'est pas en ville; il est dans le comté de Gloucester pour quelques mois encore; je vais lui écrire: j'attendrai sa réponse avant de vous faire mon envoi. Ce sera un retard de quelques jours; mais peut-être y gagnerez-vous.

L E T T R E

Au Docteur J E N N E R.

Londres, 5 août 1800.

Monsieur,

EN vous priant de recevoir l'hommage de la reconnaissance que je vous dois en mon particulier, puisque vous êtes l'auteur d'un bienfait dont j'ai déjà fait jouir un de mes enfans, j'ai l'honneur de vous faire part du succès qu'a eu en France la première partie de votre ouvrage sur la vaccine. Au mois de
février

février dernier , j'en fis la traduction , que j'envoyai aussitôt à un médecin de mes amis , bien digne d'apprécier l'importance de votre étonnante découverte ; et qui a , jusqu'à ce jour , pratiqué l'inoculation de la petite vérole avec le succès le plus étendu. Cet ouvrage , bien propre à caractériser son auteur , parce qu'il porte l'empreinte de tout ce qu'il y a de plus recommandable , l'a frappé aussi vivement que je le fus , lorsqu'il me tomba sous les yeux. Il y a quelques jours seulement , que j'ai été informé du désir qu'il a de connaître ce que vous avez pu écrire depuis sur le même sujet ; je vais en conséquence , lui faire passer la traduction de votre second mémoire , intitulé : *Observations ultérieures, etc.* ; mais , comme je souhaite lui envoyer en même-temps tous les renseignemens qu'il pourrait avoir à désirer encore , j'ai pensé , monsieur , que personne mieux que vous , n'était en état de remplir cet objet si intéressant ; et , dans l'espérance que vous voudrez bien en prendre la peine , j'ai l'honneur de vous demander :

1.^o Si vous avez publié quelque'autre écrit

sur le même sujet, depuis votre mémoire intitulé : *Observations Ultérieures, etc.* ?

2.^o Si les docteurs Woodville et Pearson ont écrit sur votre découverte, qu'ils paraissent avoir déjà beaucoup pratiquée ?

3.^o Si je puis avancer avec certitude, que, parmi les gens de l'art les plus recommandables de ce pays, il ne se trouve plus de contradicteurs ?

4.^o S'il existe déjà des moyens plus assurés de communiquer l'infection de la vaccine : car à ce sujet, je vous observerai que ce n'est qu'à la quatrième tentative que monsieur Bishopp, chirurgien de mon quartier, a obtenu un succès complet. Je sais que ce n'est par le seul exemple de ce genre que l'on puisse citer ; mais en même-temps, je ne doute pas que vous ne vous soyez occupé, avec d'heureux résultats, des moyens de faciliter la communication d'un préservatif aussi certain qu'il est inappréciable.

5.^o Il me semble, qu'à l'époque où vous avez écrit vos *Observations Ultérieures ; etc.* vous n'aviez encore éprouvé le virus vaccin que jusqu'à la cinquième génération. Pensez-

vous qu'il puisse porter beaucoup plus loin son activité bienfaisante ; où , passé un certain nombre de générations , pensez-vous qu'il dégénère et perde de ses propriétés spécifiques et préservatives , et qu'il faille de temps en temps , remonter jusqu'à sa source ?

6.^o Pourriez-vous me dire , d'une manière approximative seulement , quel est aujourd'hui le nombre d'individus inoculés avec la matière vaccinique , depuis que vous avez mis en pratique ce nouveau mode d'inoculation ?

7.^o Avez-vous connaissance de quelques accidens funestes , causés par le seul fait de la vaccine , comme il y en a tous les jours de causés par l'inoculation avec la matière varioleuse ; et croyez-vous enfin , qu'il y ait une proportion d'accidens à établir dans cette maladie , comme il y en a une d'établie dans la variole inoculée ?

Je me proposais , monsieur , de vous demander tous ces renseignemens de vive voix ; j'ai été en conséquence , vous chercher dans *Bond Street* , où j'ai appris que vous ne deviez être de retour en ville qu'au mois d'oc-

tobre prochain ; ce qui m'a déterminé à vous adresser cette lettre. Ne dois-je pas espérer, monsieur, que vous voudrez bien me mettre à même de répandre et d'encourager, par votre autorité, la pratique d'une découverte qui fera passer votre nom à la postérité, avec le titre de bienfaiteur du genre humain ? Y aurait-il de l'indiscrétion encore, à vous prier de m'envoyer quelques fils saturés de matière vaccinique, que je ferais immédiatement passer en France avec la seconde partie de votre ouvrage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec les sentimens de la plus haute considération, votre, etc.

J.-J. DE LAROQUE.

R E P O N S E

D U docteur J E N N E R.

« Cheltenham, comté de Gloucester,

» 8 août 1800.

Monsieur,

» **J'**AI reçu la lettre très-flatteuse que vous
 » m'avez fait l'honneur de m'écrire, sur le
 » sujet intéressant de la vaccine ; et je saisirai,

» avec le plus grand plaisir, la première occa-
 » sion de vous procurer du virus vaccin ; je
 » répondrai en même-temps , à toutes vos ques-
 » tions : il ne m'est pas possible de remplir
 » cette tâche par le courrier d'aujourd'hui , à
 » cause de ma connaissance imparfaite de la
 » langue française.

» J'espère que vous voudrez bien me faire
 » la grace d'accepter la troisième dissertation
 » que j'ai publiée sur la vaccine , au prin-
 » temps de cette année.

» J'ai l'honneur , etc.

» EDWARD JENNER ».

Je viens de parcourir, mon cher Duret, le
 nouvel ouvrage que le docteur Jenner a eu la
 bonté de m'adresser; il me paraît très-intéressant:
 et, pour vous prouver aussitôt que je sais rem-
 plir les engagemens que je contracte, je vais
 m'occuper de le traduire, en attendant la
 lettre que m'annonce le docteur Jenner.

SECONDE LETTRE

Du docteur JENNER.

Monsieur ,

« **J**EUS l'honneur de vous écrire , il y a
» quelques jours , pour vous accuser la récep-
» tion de votre obligeante lettre ; et , m'en
» étant procuré une bonne traduction , je
» reprends la plume pour y répondre en dé-
» tail. Je vais m'occuper d'abord de toutes
» vos questions.

» Je répons à la

» 1.^{re} Que j'ai publié , au printemps de
» cette année , un troisième mémoire , ayant
» pour titre : *Continuation de faits et d'obser-*
» *vations sur la vaccine.*

» 2.^e Que peu de temps après la publica-
» tion de mon premier mémoire , le docteur
» Pearson fit imprimer un traité sur la vaccine ;
» et que depuis , il a encore donné au public
» plusieurs articles sur le même sujet , dans

» les différens journaux de médecine, nom-
 » mément dans le *Medical and Phisical Jour-*
 » *nal, and the Medical magazin and review.*

» En 1799, le docteur Woodville publia
 » le résultat de ses expériences dans l'hôpital
 » de la petite vérole de Londres; et derniè-
 » rement encore, il a publié un autre ou-
 » vrage, intitulé : *Observations sur la Vaccine.*
 » Indépendamment de ces deux écrits, il a
 » fait insérer plusieurs articles détachés, dans
 » les journaux de médecine.

» Je remarquerai ici, relativement à son
 » dernier ouvrage, que, pour s'être mal repré-
 » senté les faits contenus dans mon troisième
 » mémoire, il s'est abandonné à des senti-
 » mens peu généreux, qui l'ont porté à d'in-
 » justes invectives contre moi.

» 3.^e Toute opposition tant soit peu remar-
 » quable, à l'introduction générale de la
 » vaccine, paraît avoir cessé dans ce pays.
 » Dernièrement il parut dans les écrits péri-
 » diques, un certificat, revêtu de la signature
 » de plusieurs des plus éminens médecins et
 » chirurgiens de la métropole, en faveur de
 » ce nouveau mode d'inoculation.

» 4.^o L'activité du virus vaccin paraît être
 » en raison de l'état de maturité de la pus-
 » tule d'où il est tiré. La cause commune
 » des tentatives infructueuses , provient de
 » ce qu'il a été tiré de pustules trop anciennes :
 » car j'ai au contraire , rarement vu qu'il fût
 » sans effet , quand il est inoculé de bras à
 » bras , au septième ou huitième jour de la
 » pustule d'où on l'a tiré. Environ cent per-
 » sonnes , ayant été vaccinées dans la même
 » matinée , avec du virus vaccin , tiré de pus-
 » tules qui étaient à leur septième jour , ont
 » toutes reçu l'infection vaccinique.

» 5.^e J'ai éprouvé que le virus vaccin , après
 » avoir successivement passé de bras à bras ,
 » pendant un espace de quatorze mois , n'a
 » perdu aucune de ses propriétés ordinaires ,
 » et excite les mêmes effets , localement et
 » sur le système en général , tout aussi bien
 » que lorsqu'il est immédiatement tiré d'une
 » pustule de *Cow Pox* sur la mammelle d'une
 » vache. Il est donc de toute probabilité , que
 » désormais nous n'aurons jamais besoin de
 » recourir à la source originaire de ce virus.

» 6.^e et 7.^e parmi le nombre immense des

» personnes de tout âge , de tout sexe et de
 » toute espèce de tempérament qui ont été
 » inoculées avec le virus vaccin , nombre qui
 » s'élève aujourd'hui à 40,000 au moins , dans
 » ce pays seulement , il n'y a pas eu d'exemple
 » authentique qu'il soit jamais arrivé aucun
 » accident funeste.

» Ainsi, monsieur, je me suis efforcé de
 » vous donner les renseignemens que vous
 » avez désirés , en répondant, quoique d'une
 » manière peut-être trop concise , cependant
 » avec autant d'exactitude et de soin qu'il a
 » été en mon pouvoir de le faire, aux dif-
 » férentes questions que vous m'avez propo-
 » sées sur le sujet intéressant qui paraît fixer
 » votre attention d'une manière si particulière
 » et si louable. Je ne puis terminer cette
 » lettre, sans vous témoigner la reconnais-
 » sance dont je suis pénétré, pour la manière
 » distinguée dont vous voulez bien parler de
 » moi et de la découverte que j'ai eu le bon-
 » heur de faire. Au mois d'octobre ou au
 » commencement de novembre prochain , je
 » compte me rendre à Londres ; et je m'esti-
 » merai heureux d'avoir l'honneur de vous

» y voir. En attendant, je regarderais votre
 » correspondance comme une faveur dont je
 » serais bien reconnaissant, et plus encore,
 » si vous aviez la bonté de me communiquer
 » ce qui pourrait vous parvenir de relatif aux
 » progrès de la vaccine, sur le continent.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» EDWARD JENNER.

» *P. S.* Le fil ci-inclus vient d'être imprégné
 » de virus vaccin très-actif. Je recommande à
 » celui à qui vous avez l'intention de l'envoyer,
 » de le diviser en plusieurs petites portions,
 » chacune desquelles doit être superficielle-
 » ment insérée sous l'épiderme, en observant
 » auparavant de l'amollir à la vapeur de l'eau
 » chaude. Si la maladie se communique à un
 » sujet seulement, c'en est assez pour qu'il
 » ait ensuite une source intarissable de virus
 » vaccin ».

SECONDE LETTRE

AU Docteur J E N N E R.

Londres , 21 août 1800.

Monsieur ,

J'ESPÈRE que vous voudrez bien excuser le retard que j'ai mis à vous accuser la réception des deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je n'ai pas voulu me détourner un instant de la traduction du troisième mémoire que vous avez eu la politesse de m'offrir, et que j'ai accepté avec une reconnaissance infinie. Cette tâche, je viens de la terminer; et je n'y ai pas pris moins d'intérêt qu'à celle que j'avais déjà remplie; j'entends de la traduction de vos deux premières dissertations.

En lisant les écrits dont le public vous est redevable, il est impossible de ne pas faire la réflexion que, si tous ceux qui ont émis des opinions sur tel ou tel sujet, avaient procédé de la même manière que vous, et raisonné avec autant de candeur et une aussi excellente logique, le nombre des erreurs

accréditées dans ce monde serait beaucoup moins considérable.

Je ne puis concevoir quelles sortes de personnalités offensantes le docteur Woodville a pu trouver dans votre ouvrage , pour s'écarter , autant qu'il l'a fait , de cette mesure d'égards que les gens de mérite se doivent entr'eux , et dont ils sont vraiment inexcusables de se dispenser. Quant à moi , je n'y ai rien vu qu'une différence d'opinions sur un fait accessoire , que tous les hommes impartiaux jugeront certainement en votre faveur. Au reste , il me semble que c'est tacitement convenir que l'on a tort , quand , pour étayer ses opinions , on se croit obligé d'avoir recours aux invectives. La reconnaissance , dont aucun homme juste et sensible ne peut vous refuser le tribut , vous dédommagera amplement des attaques impuissantes de l'envie : car ce ne sera peut-être pas la dernière que vous aurez à soutenir.

Je vous prie de croire , monsieur , que je me ferai un devoir , tout comme un plaisir , de vous rendre compte des résultats qui pourront me parvenir du continent , sur l'important sujet dont je ne cesserai de m'occuper ;

et ce sera avec le plus véritable empressement, que j'irai vous offrir, dans *Bond Street*, le tribut d'admiration, de reconnaissance particulière, et permettez-moi d'ajouter d'attachement, avec lequel je suis dès à présent, monsieur, votre, etc.

J.-J. DE LAROCHE.

P. S. Comme j'ai craint d'affaiblir par des extraits, la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'en envoie la traduction exacte; il me semble que, réunie aux mémoires que vous avez déjà publiés, il ne peut rester à désirer sur l'intéressant sujet de la vaccine, que de la voir bientôt s'étendre d'un bout du monde à l'autre. Si vous jugez à propos de donner quelque chose de plus au public sur le même sujet, je sollicite de votre part, la grace d'en être informé de bonne heure.

Je ne pense pas, mon cher docteur, qu'il soit possible de vous envoyer pour le moment, rien de plus complet sur la vaccine. Je désire que vous en soyez satisfait, et que vous ayez autant de plaisir à le recevoir de ma part, que j'en éprouve à vous l'offrir.

Adieu, mon cher docteur, etc.

OBSERVATIONS
ULTÉRIEURES
SUR LA VACCINE,
PAR EDWARD JENNER, etc. , 1799.

Traduit de l'Anglais au mois de mars 1800.

A C. H. PARRY, M. D.
à Bath.

LES mêmes motifs qui m'engagèrent à vous dédier mon premier essai sur la découverte de la vaccine, me portent à vous offrir aujourd'hui mes observations ultérieures, sur le même sujet.

Je suis fort aise de voir qu'il soit devenu d'un intérêt aussi général ; et j'espère que l'esprit qui dirigera les recherches auxquelles il donne lieu, sera tempéré par ce calme et cette modération, qui devraient toujours être inséparables des recherches philosophiques.

Je suis, avec la plus grande considération, votre, etc.

EDWARD JENNER.

Berkeley, comté de Gloucester, 5 avril 1799.

OBSERVATIONS

ULTÉRIEURES, etc., etc.

QUOIQU'IL ne m'ait pas été possible d'étendre mes recherches sur les causes et les effets de la vaccine, beaucoup au-delà de leurs premières limites, cependant, vu l'intérêt général qu'elle commencent à inspirer, je pense qu'il est important de communiquer, sans délai, certains faits qui ont eu lieu depuis, et d'indiquer les sources trompeuses d'où tire son origine, une maladie imitative de la véritable vaccine. Mon dessein en cela, est d'avertir les inoculateurs de se tenir en garde contre les fausses apparences, et de leur recommander de plus en plus, l'usage d'une précaution que j'ai indiquée dans mon premier traité. Cette précaution est de *guérir la pustule de la vaccine, aussitôt qu'elle a produit l'influence nécessaire sur la constitution.* Faute de distinctions précises sur l'existence réelle de la maladie, soit dans la brute, soit

dans le corps humain , et aussi de cette qualité d'où elle tire la propriété de produire une altération, un changement, qui tend à préserver le système de la contagion vaccinique. Faute de ces distinctions, dis-je, il pourrait arriver des conséquences fâcheuses, dont les causes ne seraient même pas soupçonnées par une personne peu exercée à conduire de semblables expériences.

L'ouvrage que j'ai dernièrement publié, contient le récit de la majeure partie des faits qui se sont passés sous mes yeux, à l'époque où je l'écrivais ; j'y ai ajouté quelques observations conjecturales. Depuis, le docteur Georges Pearson a fait lui-même des recherches sur la valeur de ma principale assertion, dont le résultat ne saurait m'être plus agréable. Dans ces recherches, il n'est pas un seul fait, pas une seule exception que l'on puisse opposer à l'opinion où je suis fortement attaché, que le *Cow Pox* est un préservatif assuré de la petite vérole. J'en ai acquis de nouvelles preuves, que le lecteur trouvera dans le cours de cet ouvrage. Dernièrement aussi, j'ai reçu une lettre du respectable

docteur

docteur Ingenhousz , qui a bien voulu m'apprendre que , faisant des recherches sur le même sujet , dans le comté de Wiltz , il découvrit un fermier , près de Calne , qui avait reçu l'infection de la petite vérole après avoir été accidentellement atteint de la petite vérole des vaches , et que cette maladie avait été caractérisée dans toutes ses périodes , de manière à rendre le fait incontestable. Il paraît , d'après les informations que se procura le docteur Ingenhousz , que le fermier la reçut de ses vaches , *à l'époque où il s'exhalait de leurs mamelles une puanteur dégoûtante.*

On m'a cité plusieurs autres faits encore , qui semblent prouver que quelques personnes , ayant eu la petite vérole des vaches avec tous les symptômes qui la caractérisent , n'ont pas été pour cela à l'abri de l'infection variolique.

Je ne ferai dans ce moment , aucune remarque particulière sur ces exemples ; mais j'espère que la suite d'observations générales que j'offrirai dans le cours de cet ouvrage , sera d'un poids suffisant pour démontrer claire-

ment que , dans ce cas-là , la maladie qui a eu lieu n'était qu'une fausse petite vérole des vaches.

Avant d'aller plus loin , qu'il me soit permis d'observer que dans cette recherche , ainsi que dans toutes les autres recherches phisilogiques qui m'ont souvent occupé , la vérité a toujours été le but que je me suis proposé ; et si je m'appercevais aujourd'hui que j'ai été induit en erreur , quelque'attaché que je puisse être au fruit de mes travaux , j'aimerais mieux le perdre à l'instant , que d'avoir à me reprocher d'accréditer des faussetés

Je vais faire l'énumération des sources ou de ce qui me paraît être les sources d'une *fausse petite vérole des vaches*.

1.^o La matière provenant de certaines pustules qui se forment sur les mammelles des vaches , et qui , n'ayant pas la même origine que celle du *Cow Pox* , ne contiennent point de virus spécifique.

2.^o De la matière qui , ayant eu d'abord les propriétés spécifiques , a souffert une décomposition , ou par la putréfaction , ou par quelque'autre cause non moins apparente.

3.^o De la matière prise dans un vieux ulcère de la véritable petite vérole des vaches.

4.^o De la matière produite sur la peau humaine par le contact avec quelque matière morbifique , engendrée par le cheval.

Je vais faire quelques observations sur toutes ces causes.

D'abord je commence par déclarer qu'il ne m'est pas possible de déterminer la durée de ces maux pustuleux , sur les mammelles des vaches ; mais il est certain que ces parties sont sujettes à une assez grande variété de maladies de cette nature ; et comme plusieurs de ces diverses sortes d'éruptions , peut-être même toutes , sans exception , peuvent engendrer des maladies dans le corps humain , ne vaudrait-il pas mieux que ceux qui se sont engagés dans ces recherches , suspendissent toute controverse , jusqu'à ce qu'ils eussent pu établir avec précision , *ce qui est et ce qui n'est pas la petite vérole des vaches*.

Par exemple , un fermier qui n'a l'expérience d'aucune de ces maladies , mais qui peut avoir entendu parler du *Cow Pox* en termes généraux , informera un chirurgien du

voisinage que cette maladie vient de s'introduire parmi ses vaches. Le chirurgien saisit avec empressement , l'occasion de faire des expériences. Il chargera aussitôt ses lancettes de ce prétendu ferment vaccinique : et il surviendra à celui chez lequel il l'aura inoculé du malaise , quelque embarras aux glandes subaxillaires , et peut-être même quelque affection du système. En voilà assez pour faire naître une idée trompeuse de sécurité dans l'esprit de l'inoculateur , comme dans celui de l'inoculé , parce qu'ils ne réfléchiront pas que ce mal peut provenir d'une simple éruption ; c'est-à-dire , d'une éruption dont les causes diffèrent entièrement de celles de la véritable petite vérole des vaches.

Donc , un des premiers objets de cette recherche devrait être , ainsi que je l'ai déjà observé , d'apprendre à connaître quelles sont les distinctions certaines entre cette pustule particulière , qui caractérise la véritable petite vérole des vaches , et celle qu'il ne faut pas confondre avec elle , malgré sa ressemblance. Jusqu'à ce que l'expérience ait déterminé ce

point , nous ne verrons notre objet qu'au travers d'un nuage épais. Qu'il nous soit permis de supposer , par exemple , que la variole et la petite vérole volante se trouvent en même-temps répandues parmi les habitans d'un pays où elles n'avaient jamais existé , et qui en ignoraient même jusqu'au nom. Quelle confusion ne doit-il pas s'élever ? La ressemblance entre les symptômes de la fièvre d'éruption et entre les pustules , dans ces deux maladies est frappante à tel point , que celui qui aurait eu la petite vérole volante à un certain degré , pourrait se croire tout aussi assuré à l'avenir contre la contagion de la petite vérole , que celui qui l'aurait eu réellement : c'est le temps et l'observation qui ont tracé dans la suite , une ligne de distinction.

Je présume qu'il en sera de même pour la petite vérole des vaches , jusqu'à ce qu'elle soit plus généralement comprise. En attendant , il serait à désirer que tous ces argumens captieux , fondés sur le simple rapport de ceux qui *nous disent* qu'ils ont eu cette maladie , sans avoir été pour cela , préservés

de la petite vérole , fussent au moins ajournés jusqu'à un plus ample informé. Pour rendre ceci plus frappant , je vais mettre le fait suivant sous les yeux du lecteur.

Sarah Merlin , habitante de la paroisse de Castington , comté de Gloucester , était , à l'âge de treize ou quatorze ans , servante chez le fermier Clarke , qui avait un troupeau d'environ dix-huit vaches , à *Stonehouse* , village voisin. Les mammelles de trois de ces vaches se couvrirent d'une grande quantité de grosses ampoules blanches. Cette fille était chargée du soin de les traire journellement ; et elle aidait aussi deux autres servantes à traire le reste du troupeau. Bientôt la maladie se communiqua à Sarah Merlin ; mais les 15 autres vaches échappèrent à l'infection : elles avaient été cependant traites plusieurs fois par cette jeune fille , depuis que l'éruption avait eu lieu sur les mammelles des trois vaches ci-dessus mentionnées ; et depuis qu'elle-même avait été atteinte de l'infection. Les deux autres servantes qui trayaient indistinctement le troupeau , à l'exception des trois vaches attaquées de la maladie , n'en reçurent

aucune atteinte. Il survint à chacun des doigts de Sarah Merlin trois ou quatre grosses ampoules blanches , qui furent accompagnées d'inflammation et d'enflure , qui s'étendit même sur les bras ; mais il n'en résulta aucune indisposition propre à faire juger que le système eût été affecté. Ces ampoules , qui ne dégénérent pas en ulcères , furent guéries avec quelques onguens domestiques.

Comme dans la ferme , on n'hésita pas de donner à cette maladie le nom de petite vérole des vaches , la jeune Sarah Merlin se crut dès-lors à l'abri de l'infection de la petite vérole , et ne prit dans la suite aucune précaution pour se garantir de ses atteintes ; mais quelques années après , elle en fut attaquée , et l'eut très-abondamment.

Maintenant il est hors de doute , que si l'on eût parlé de cette maladie devant des praticiens expérimentés , ils auraient prononcé sans hésiter , que ce ne pouvait être la véritable petite vérole des vaches , parce qu'ils auraient été frappés de la différence dans le nombre des ampoules qui se formèrent sur les mains de cette jeune fille ; de leur guérison , sans

dégénérer en ulcères ; de leurs propriétés negatives pour propager l'infection, soit parmi le troupeau , soit parmi les personnes employées à le traire ; et de plus , des observateurs n'auraient-ils pas remarqué encore que la malade n'avait point ressenti d'indisposition générale , malgré le grand nombre d'ampoules dont ses mains étaient couvertes.

Voilà peut-être la forme la plus trompeuse que puisse prendre une éruption communiquée par la vache ; aussi est-il nécessaire de l'examiner avec attention. Le meilleur guide à prendre , pour ne pas s'égarer et porter un jugement sain , est peut-être de s'abandonner à celui que suivent les personnes employées à soigner les troupeaux infectés du *Cow Pox*. *Ces ampoules blanches* , disent-ils , *qui s'élèvent sur les mammelles , ne creusent jamais les parties charnues , comme celles qui sont communément bleuâtres , et qui caractérisent la véritable petite vérole des vaches*. Les premières n'attaquent que la surface de la peau , se dessèchent promptement , et ne sont pas à beaucoup près aussi contagieuses.

Je regarde comme une des causes de ces

éruptions éphémères , ainsi que je l'ai déjà remarqué dans mon précédent traité , cette transition qu'éprouvent les vaches au printemps , en passant d'une nourriture sèche à une nourriture fraîche et plus substantielle ; ce qui rend à cette époque , à cause de l'abondance du lait , leurs mammelles plus tendues qu'à l'ordinaire. Mais il existe une autre source d'inflammation et de pustules , qui , je crois , est assez commune dans toutes les vacheries des comtés de l'Ouest de l'Angleterre. Voici ce que c'est. On a le projet de vendre une vache qui naturellement a peu de lait. Pendant un jour ou deux , on se garde bien de la traire et de permettre que son veau en approche. Le lait se trouve ainsi surabondamment accumulé , les mammelles éprouvent une très-forte tension , dont souvent les conséquences sont de produire de l'inflammation et des éruptions , qui viennent en maturité.

Je n'ai pas la prétention de déterminer positivement de quelle manière particulière une maladie , engendrée par cette voie , peut affecter la constitution. On a conjecturé que ce pouvait être une des causes de la véritable

petite vérole des vaches ; mais , dans aucun cas mes recherches ne m'ont amené à adopter cette opinion ; au contraire , j'ai connu bien des gens qui avaient été affectés de ce mal , et j'ai constamment observé qu'ils étaient aussi disposés qu'auparavant à recevoir l'infection de la variole.

Quant à ce que j'ai établi dans ma seconde proposition , à l'égard de la matière qui , ayant eu d'abord les propriétés spécifiques , a subi une décomposition par la putréfaction , ou quelque autre cause non moins apparente , je le considère aussi comme de la plus haute importance ; et je désirerais qu'il fût fortement gravé dans l'esprit de ceux qui sont disposés à donner des conclusions trop précipitées sur mes observations , soit qu'ils aient fait ou non des recherches appuyées sur l'expérience. Pour placer ce que je viens de dire sous le point de vue le plus apparent , (la similarité entre l'action de la petite vérole et celle de la vaccine étant si frappante) , il sera nécessaire de remarquer ce que nous observons souvent dans la petite vérole inoculée , quand on a employé de la matière varioleuse imparfaite.

On peut se rappeler ce que j'ai dit dans l'ouvrage précédent, au sujet de la méthode employée par un *certain médecin*, pour *conserver le virus dans une phiole*, etc., et des suites funestes qui en sont résultées. J'ai eu connaissance depuis, de plusieurs faits très-clairement détaillés dans un rapport inséré dans les mémoires de la société de médecine de Londres, qui corroborent entièrement toutes mes assertions sur ce sujet. J'ajouterai encore à ces preuves d'une évidence frappante, ce qui m'a été communiqué par monsieur Earle, chirurgien de *Framton sur Severn*.

« Monsieur ,

» J'ai lu, avec la plus grande satisfaction,
 » votre dernier ouvrage sur la vaccine, où,
 » entre autres circonstances curieuses, j'ai été
 » particulièrement frappé de celles qui ont
 » rapport à l'inefficacité de la matière vario-
 » lique, quand elle se trouve dans un certain
 » état de décomposition. Je pense qu'il est
 » de mon devoir de mettre sous vos yeux les
 » faits qui sont à ma parfaite connaissance ,

» et qui tendent à donner plus de force encore
 » aux opinions que vous avez manifestées à
 » ce sujet.

» Au mois de mars 1784 , il y eut une
 » inoculation générale à Arlingham , dans
 » ce comté. J'inoculai plusieurs sujets avec
 » la matière varioleuse , dans son état le plus
 » favorable ; tous eurent la petite vérole
 » d'une manière fort heureuse. Mais comme
 » je manquais de virus pour poursuivre mes
 » opérations , et qu'il était impossible d'en
 » trouver à l'instant dans l'état où je le dési-
 » rais , je fus dans la nécessité d'en tirer
 » d'une pustule qui , ainsi que l'expérience
 » me l'a prouvé depuis , était trop avancée
 » pour répondre pleinement à l'effet que j'en
 » attendais. Sur cinq personnes que j'inoculai
 » avec cette matière , quatre reçurent dans la
 » suite l'infection de la petite vérole spon-
 » tanée ; l'une d'elles en mourut , les trois
 » autres se rétablirent bien ; et j'avertis la
 » cinquième d'éviter , autant qu'il lui serait
 » possible , de communiquer avec des vario-
 » leux. Elle échappa en effet à la contagion ,
 » et mourut , il y a deux ans , d'une autre
 » maladie.

» Malgré cette malheureuse issue , je ne
 » puis supposer cependant que les gens de
 » l'art accusent ma conduite de négligence
 » ou d'inattention ; les apparences les auraient
 » persuadés comme je le fus , que ces ino-
 » culés étaient parfaitement à l'abri de l'infec-
 » tion de la petite vérole. Dans chacun
 » de ces cas , l'inflammation eut lieu au bras ;
 » la fièvre survint , accompagnée de douleurs
 » vives aux glandes sub-axillaires ; la suppu-
 » ration et l'inflammation furent plus consi-
 » dérables qu'il n'arrive ordinairement , quand
 » on emploie le ferment variolique dans son
 » état le plus parfait. L'éruption commença
 » au neuvième jour , et se termina plus
 » promptement qu'à l'ordinaire , sans arriver
 » à l'état de maturité. D'après toutes ces cir-
 » constances , il est certainement peu d'ino-
 » culateurs qui eussent douté que ce ne fût
 » une petite vérole complète. Cependant je
 » dois avouer qu'il se présenta quelques lé-
 » gères incertitudes à mon esprit , quand je
 » m'appercus que l'éruption cessait d'aussi
 » bonne heure ; et , dans l'intention de les
 » dissiper et de faire tout ce qui pouvait

» dépendre de moi pour leur sécurité, j'en-
 » voyai l'un d'eux consulter un médecin âgé,
 » qui, après avoir rassemblé et bien pesé
 » toutes les circonstances, prononça que
 » l'individu était parfaitement en sûreté contre
 » l'infection variolique.

» Les faits suivans fournissent des preuves
 » aussi frappantes de la vérité de vos obser-
 » vations, sur ce sujet.

» En 1789, j'inoculai trois enfans de mon-
 » sieur Coaley, habitant de la ferme de Hust;
 » comté de Gloucester. L'inflammation au
 » bras, la fièvre et les douleurs aux glandes
 » sub-axillaires furent exactement les mêmes
 » que dans les cas précédens. L'éruption se
 » fit dans l'espace de dix jours, et disparut
 » dans le cours de deux. Je dois observer
 » que la matière que j'employai m'avait été
 » procurée par un ami, qui ne doutait pas
 » qu'elle ne fût dans un état parfait. Cepen-
 » dant, d'après ce qui m'était arrivé à Ar-
 » lingham, cinq ans auparavant, je désirai
 » les réinoculer; ce qui m'ayant été permis,
 » je fus particulièrement soigneux de me pro-
 » curer du levain variolique dans son état le

» plus parfait. Tous ces enfans reprirent la
 » petite vérole par cette seconde inoculation ;
 » et elle fut très-abondante. Je conçois que
 » ces fait corroborent d'une manière frappante
 » votre opinion , relativement aux différens
 » états de la matière : car dans les deux
 » exemples que je viens de citer, elle pro-
 » duisit une maladie extrêmement semblable
 » à la petite vérole, sans que pour cela ce
 » fût elle , ainsi que je viens d'en fournir les
 » preuves.

» Comme je pense devoir au public la
 » communication de ces faits, je vous auto-
 » rise à faire de cette lettre l'usage qui vous
 » conviendra.

Je suis , etc.,

T H O N E A R L E.

» Framton sur Severn , comté de Gloucester ,

» 10 novembre 1798.

» *P. S.* Je pense qu'il est utile de déclarer
 » que je puis prononcer avec la plus grande
 » certitude, que la matière variolique dont
 » je fis usage pour inoculer les individus
 » d'Arlingham, avait été tirée d'une véri-

» table pustule variolique : je la pris moi-même chez un sujet qui en avait une très-grande quantité ».

Il est donc certain que la matière varioleuse peut subir un tel changement par le procédé de la putréfaction, comme aussi par quelque autre procédé de la nature, qu'elle devienne incapable de communiquer l'infection de la petite vérole, de manière à préserver efficacement le corps humain de la contagion de cette maladie, quoiqu'en même-temps nous voyons qu'elle possède la propriété de produire une maladie qui a une si grande ressemblance avec la variole ; qu'elle excite comme elle, de l'inflammation et des pustules purulentes sur les parties où l'insertion a été faite ; du gonflement et de la douleur aux glandes sub-axillaires ; une indisposition générale et des éruptions.

Le médecin dont j'ai déjà parlé dans la première partie de mon ouvrage, était si fermement persuadé qu'il donnait une petite verole certaine, et d'une nature plus douce, par les procédés qu'il employa long-temps pour conserver de la matière variolique, qu'il en parla toujours

toujours comme d'une découverte utile, jusqu'à ce qu'il fût enfin convaincu de son erreur par les conséquences qui en résultèrent.

D'après cela, devons-nous être le moins du monde surpris que parmi un grand nombre d'individus qui, en vivant au milieu des vaches, ont été occasionnellement exposés à l'effet du ferment vaccinique, quand il était dans un état analogue au levain variolique, dont nous venons de parler; devons-nous être surpris, dis-je, que plusieurs aient eu cette maladie si imparfaitement, qu'elle n'ait pu être dans la suite, une sauve-garde suffisante contre les atteintes de la petite vérole? car il arrive, lorsque la matière s'échappe des pustules et se répand sur les mammelles, que par son exposition à la chaleur d'une surface enflammée et dans un état d'humidité, qu'entretient sans cesse l'écoulement du lait; il arrive, dis-je, que la matière approche de l'état de putréfaction; et, qu'ainsi modifiée dans sa décomposition, elle atteint et infecte les mains des domestiques, à qui elle ne donne ensuite qu'une vaccine très-imparfaite.

Dans quelle confusion ne serions-nous pas

jetés, s'il n'y avait d'autre manière d'inoculer la petite vérole, qu'en faisant manier la partie infectée de la peau d'un individu atteint de cette maladie, lorsqu'elle est à une de ses plus dégoûtantes époques ! Il faut observer que chaque exemple de petite vérole des vaches, communiquée au corps humain, qu'elle le soit occasionnellement ou autrement, doit être considéré comme un exemple d'inoculation ; et c'est ici le lieu de faire une observation sur le fait dont le docteur Ingenhousz a bien voulu me faire part, (*Voyez à la page 97*), *puisque'il s'exhalait des mamelles des vaches malades, une dégoûtante puanteur.* Il est infiniment probable par cette observation même du docteur, que la matière était alors dans un état de putréfaction. Cependant je dois remarquer qu'il n'est pas ordinaire que lorsque ces animaux sont atteints du *Cow Pox*, ce soit au point d'exhaler une aussi mauvaise odeur que celle dont parle le docteur Ingenhousz. Je me suis souvent trouvé au milieu de troupeaux où cette maladie était générale, et j'avoue que ce n'est jamais à ce signe que je l'ai reconnue. A la

vérité, dans ce pays, on y porte remède de bonne heure, en faisant usage de quelques applications caustiques. On a cru que cette maladie pouvait être contagieuse autrement que par le contact; mais cette opinion n'est pas fondée : car il est certain que le troupeau qui pâit dans un pâturage, n'infecte pas celui qui est placé près de lui, dans un autre pâturage, et que l'infection ne se communique que par les laitiers, qui ont manié des vaches infectées du *Cow Pox* : car la plus petite portion imaginable de virus vaccin, quand il est appliqué sur une partie de la peau susceptible d'en recevoir l'influence, peut produire la petite vérole des vaches.

Il paraît très-clair que parmi l'espèce humaine, la petite vérole des vaches ne peut se communiquer que par l'insertion; tous mes efforts pour en propager l'infection par toute autre voie, ont été sans succès.

De l'état où le levain variolique a la propriété de produire des effets décisifs sur la constitution, à celui où il a perdu ses propriétés spécifiques, il existe un intervalle que l'on doit croire occupé par une multitude de

variétés. Je vais citer dix faits d'inoculation, qui m'ont été communiqués par monsieur Trye , chirurgien en chef de l'infirmerie de Glocester, et qui paraissent indiquer que la matière variolique avait déjà commencé à perdre une partie de ses propriétés, quand elle fut recueillie ; c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'elle avait déjà subi une décomposition partielle. Au reste, voici ce que dit monsieur Trye.

« J'inoculai dix enfans avec de la matière
 » tirée tout à la fois du même sujet. Je n'ap-
 » perçus en eux aucune particularité avant l'ino-
 » culation ; je ne vis rien d'extraordinaire non
 » plus sur leurs bras, jusque et après le
 » déclin de la maladie. Deux enfans, âgés de
 » trois mois, eurent des *érysipèles autour des*
 » *incisions*. Chez l'un d'eux, cette inflammation
 » s'étendit depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité
 » des doigts. Un troisième eut des *abcès dans*
 » *la substance cellulaire*, près des incisions ;
 » et les cinq autres eurent des *abcès aux*
 » *glandes sub-axillaires*. La matière avait été
 » tirée d'un sujet qui avait une petite vérole
 » bien caractérisée, et qui touchait à sa fin,

» c'est-à-dire , à une période où il y avait déjà
 » des pustules dans l'état d'exsiccation. Cette
 » matière fut reçue sur un verre , et lente-
 » ment séchée à la chaleur du feu. Tous les
 » les enfans eurent des pustules qui arrivè-
 » rent à l'état de coction. D'après cela , malgré
 » toutes ces variétés , je les suppose entière-
 » ment à l'abri contre l'infection de la petite
 » vérole. Jamais , avant cette occasion , je
 » n'avais observé de telles particularités dans
 » les cas d'inoculation ».

A l'égard de ma première observation sur
 la manière impropre et dangereuse de con-
 server la matière variolique , je remarquerai ici
 qu'elle me semble n'avoir pas été bien entendue.
 Pour éviter toute confusion , je vais tâcher de
 m'expliquer mieux. Quand la matière est tirée
 d'une pustule à son véritable point de coction
 et convenablement préparée , elle peut cer-
 tainement être gardée pendant un temps con-
 sidérable sans perdre de ses propriétés spéci-
 fiques ; par exemple , comme quand elle est
 préalablement séchée à l'air libre , sur un corps
 compacte , et ensuite enfermée dans une petite

phiole. (a) Mais quand elle est gardée plusieurs jours dans un état d'humidité, et durant ce temps, enfermée et tenue chaudement, je ne crois pas qu'elle puisse conserver dans ce cas, la propriété de produire une petite vérole parfaitement complète, quoique, ainsi que je l'ai déjà observé, la marche des symptômes causés par l'action d'une matière imparfaite, ait la plus forte ressemblance avec celle de la petite vérole la plus complète.

3.^o Que le virus vaccin dans son état de sérosité, possède invariablement les propriétés préservatives que je lui attribue, c'est là une vérité dont aucun fait, aucune expérience ne m'a mis dans le cas de former le moindre doute. Mais comme je vais maintenant tâcher de garantir le public des conclusions erronées. J'observerai que quand la pustule vaccinique a dégénéré en ulcère, ce qui arrive assez souvent, à moins qu'on y porte remède de bonne heure, les différentes pro-

(a) Le virus vaccin ainsi préparé, a été trouvé parfaitement actif, et possédant toutes ses propriétés spécifiques, au bout de trois mois.

propriétés de ce virus peuvent être produites plutôt ou plus tard ; et quoiqu'il puisse avoir outre-passé ce degré où les propriétés spécifiques ne se trouvent plus en lui, cependant, introduit dans une égratignure ou dans une ouverture de la peau quelconque, il peut faire naître un ulcère ; et, par l'irritation qu'il causera, affecter la constitution, et présenter ainsi des caractères qui ressemblent beaucoup à ceux d'une petite vérole des vaches, d'une espèce bénigne.

D'après les observations précédentes sur la matière variolique dans son état de décomposition, on doit, je crois, admettre que celle de la vaccine, dans l'état où nous venons de la décrire, peut produire une maladie dont on ressent les effets d'une manière locale et même générale, sans cependant que cette maladie soit efficacement préservative contre les effets de l'infection variolique. Dans le fait de Mary Miller, rapporté par monsieur Kite, il paraît que l'inflammation et la suppuration sur le bras de cette fille, inoculée avec la matière variolique, furent plus fortes

qu'à l'ordinaire , quoique le système ne subit par l'action du virus aucun changement spécifique , ce qui fut démontré par le cours régulier de la petite vérole , qu'elle eut spontanément sept semaines après. Plusieurs des faits qui m'ont été communiqués par monsieur Earle , tendent encore à confirmer celui-ci : car la matière produisit d'une manière manifeste , des ulcérations d'une grande étendue vers les parties inoculées.

4.^o Que le *Cow Pox* soit une maladie spontanée chez les vaches , ou bien qu'il faille l'attribuer à la matière communiquée par le javart , c'est une question que je ne discuterai pas maintenant dans toute son étendue ; cependant je ne puis passer sous silence quelques observations ultérieures , qui tendent à me justifier d'avoir adopté une opinion qui a dû paraître bizarre à bien des gens. Quoique la masse de ces observations n'équivale pas à une preuve positive , il en résulte cependant des présomptions assez fortes et assez évidentes , même pour me persuader que tout autre que moi aurait reçu les mêmes impressions , sans craindre d'être taxé de trop de crédulité.

1.^o J'imaginai que ce pouvait être là la source de cette maladie , parce que j'avais observé que la petite vérole des vaches ne paraissait dans les vacheries , que lorsqu'il y avait eu auparavant dans la ferme , des chevaux atteints du javart , et qu'ils étaient pansés par les mêmes domestiques chargés du soin de traire les vaches. (J'en excepte le cas où la maladie serait introduite dans les vacheries par un domestique ou une vache apportant l'infection de quelqu'autre ferme).

2.^o Parce que c'est l'opinion générale dans toute l'étendue de cette contrée , et particulièrement de ceux qui traitent les troupeaux malades.

3.^o Parce qu'en Irlande et en Ecosse , où les hommes sont exclus des laiteries , cette maladie est inconnue parmi les troupeaux.

4.^o Parce que j'ai observé que la matière morbifique engendrée par le cheval , communique fréquemment , par voie accidentelle , une maladie au corps humain , si semblable à la petite vérole des vaches , que dans plusieurs cas , il serait difficile de les distinguer l'une de l'autre.

5.^o Parce que j'ai été amené à croire, d'après plusieurs expériences, que nombre de ceux qui ont reçu l'infection du cheval, résistent ensuite à la contagion de la petite vérole.

6.^o Par les progrès et les signes généraux de la pustule sur le bras de l'enfant que j'ai inoculé avec le virus tiré d'une ampoule produite par la matière du javart, et par l'exacte ressemblance des symptômes qui eurent lieu, avec ceux de la petite vérole des vaches.

7.^o Je craindrais d'aller beaucoup trop loin si, pour soutenir cette opinion, j'ajoutais le témoignage de tous nos fermiers : cependant je demande la permission de citer encore l'extrait d'une lettre que j'ai reçue du révérend monsieur Moore, habitant de Chaldfordhill, comté de Gloucester.

» Au mois de novembre 1797, mon cheval
 » eut aux talons ce mal qu'on appelle le ja-
 » vart, et fort peu de temps après, ma vache
 » fut aussi attaquée d'une maladie, qu'un
 » fermier du voisinage, homme entendu dans
 » la partie des maladies qui attaquent les
 » troupeaux, appelle la petite vérole des
 » vaches, et dont il m'avertit en même-temps

» que mon domestique serait bientôt atteint.
 » En effet, il eut raison : car peu de jours
 » après, il se fit chez lui une éruption qui
 » s'étendit sur les mains, le visage et plusieurs
 » autres parties de son corps. Les pustules
 » étaient grosses, et assez semblables à celles
 » de la petite vérole, qu'il avait eue très-
 » abondamment par inoculation, dix-huit
 » mois auparavant. Celles de son visage pou-
 » vaient provenir de l'habitude où il est de se
 » gratter le front : elles furent dans cette
 » partie plus grosses et en plus grand nombre.
 » Il ne fut pas d'ailleurs indisposé de manière
 » à ne pouvoir suivre ses occupations ordi-
 » naires. Il continua seul à traire la vache et
 » à panser le cheval. Je suis fermement per-
 » suadé que le mal survenu aux talons de mon
 » cheval a causé la maladie qui s'est commu-
 » niquée du domestique à la vache ».

Mais revenons à l'objet immédiat de cette proposition.

Par la similarité des symptômes et constitutifs et locaux, entre la petite vérole des vaches et la maladie qui résulte de la matière morbifique engendrée par le cheval, les gens

de ce pays la confondent souvent avec la première, et l'appellent de même *Cow Pox*. Supposons maintenant que cette prétendue petite vérole des vaches infecte quelques-uns des domestiques d'une ferme, en même-temps que la véritable petite vérole des vaches se manifeste dans le troupeau de la même ferme, et supposons encore que ceux qui n'auront pas reçu l'infection du cheval la reçoivent des vaches, il passera pour certain dans la ferme, et ils croiront tous avoir eu la petite vérole des vaches; et dans le fait, les premiers ne seront pas préservés d'une manière aussi positive que les seconds, contre les effets de l'infection variolique; à bien plus forte raison encore, ceux qui auraient été inoculés avec du ferment pris sur les premiers.

Pour servir d'exemple à ce qui est avancé ici, relativement à la nature de l'infection, quand elle est directement reçue du cheval, voyez les recherches sur les causes et les effets de la vaccine : je vais y joindre ce que j'ai appris sur le même sujet par monsieur Fewster, chirurgien de Thornbury, qui connaît parfaitement la petite vérole des vaches communiquée au corps humain.

« William Morris , âgé de 32 , domestique
 » de monsieur Cox , habitant d'Almondsbury ,
 » comté de Gloucester , s'adressa à moi le 2
 » d'avril 1798 : il me dit que , quatre jours
 » auparavant , il avait ressenti de la dureté
 » et de l'enflure sur les mains , avec des dou-
 » leurs si vives , qu'il eut bien de la peine à
 » continuer son travail ; qu'il avait eu mal
 » de tête , des sensations douloureuses dans
 » les lombes et des frissons suivis de fièvre.
 » En l'examinant , je m'apperçus qu'il était
 » encore affecté de ces symptômes , et qu'il
 » avait perdu une grande partie de ses forces.
 » L'intérieur de ses mains était ouvert en
 » plusieurs endroits , et il avait sur le milieu
 » de la jointure du pouce de la main droite ,
 » un petit ulcère phagédénique , de la gran-
 » deur , à peu près d'un gros pois , d'où il
 » sortait un fluide léger. Il avait , en outre ,
 » au doigt du milieu de la même main , un
 » second ulcère de la même nature : ils
 » avaient l'un et l'autre une forme circulaire ,
 » et ils me parurent semblables à ces am-
 » poules qui s'élèvent après une brûlure. Il
 » se plaignait aussi d'une douleur excessive ,

» qui s'étendait le long du bras jusqu'aux
» glandes sub - axillaires. Ces symptômes
» étaient si exactement semblables à ceux de
» la petite vérole des vaches , que je pro-
» nonçai , sans hésitation , qu'il était incon-
» testablement atteint de cette maladie ; mais
» il m'assura alors que , depuis plus de six
» mois , il n'avait touché une seule vache de
» son maître , et que de plus aucune d'elles
» n'en était infectée. Je lui demandai alors
» si son maître avait un cheval atteint du
» javart , il me répondit affirmativement , en
» ajoutant que depuis trois semaines il le
» pansait deux fois le jour : il me fit même
» remarquer , à ce sujet , que ses mains étaient
» encore imprégnées d'une odeur exactement
» semblable à celle qu'exhale la matière du
» javart. Le 5 d'avril je le revis ; il se plaignait
» toujours de douleurs dans les mains , les
» symptômes de la fièvre subsistaient encore ,
» les ulcères s'étaient étendus et avaient à
» peu près la circonférence d'une pièce de
» six sous. Un autre ulcère , que j'avais ap-
» perçu auparavant sur la première articula-
» tion de l'index de la main gauche , était

» aussi douloureux que ceux de la droite. Je
 » lui conseillai de baigner ses mains dans de
 » l'eau de son chaude ; j'appliquai des caustiques sur les ulcères , et un cataplasme
 » sur chacune de ses mains. Le lendemain
 » il se sentit fort soulagé , et en moins de
 » quinze jours il fut tout à fait guéri ; mais
 » il perdit les ongles de tous les doigts auxquels il avait eu des ulcères ».

L'absence soudaine des symptômes , après l'application des caustiques , est très - digne d'observation dans ce cas : car il paraît que la sévérité de ces symptômes était maintenue par l'irritation des ulcères.

Je crois avoir décrit avec exactitude , d'après les faits qui se sont passés sous mes yeux , les symptômes généraux de la petite vérole des vaches , quand elle se communique dans toute sa force par une voie occasionnelle ; mais , d'après l'indisposition très-légère qui a eu lieu dans le cas d'inoculation où la pustule , après avoir affecté le système , se termine promptement par une croûte spontanée , ou est artificiellement arrêtée dans ses progrès par quelque application convenable , je suis

porté à croire que la violence des symptômes doit être attribuée à l'inflammation et à l'irritation des ulcères , quand l'ulcération a lieu à un certain degré , comme dans le cas de la vaccine occasionnelle , et que les symptômes constitutifs qui paraissent durant la présence du mal , quand surtout il n'est accompagné que d'une seule pustule , ne sont ressentis qu'à un faible degré. Cette légère affection du système a lieu quand la maladie ne fait qu'une impression locale et peu considérable sur ceux qui ont occasionnellement reçu l'infection des vaches ; et , autant que j'ai pu le remarquer , cet effet a été uniformément produit sur tous les individus qui ont été vaccinés , quand ils n'ont eu qu'une seule pustule , une légère inflammation , et peu ou point d'ulcération.

Les exemples suivans vont donner plus de poids à cette opinion. La petite vérole des vaches se manifesta dans une ferme du village de Stonhouse , comté de Gloucester , vers la Saint-Michel , et continua graduellement à passer d'une vache à l'autre jusqu'à la fin du mois de novembre. Le 26 du même mois on prit

prit sur une vache du virus dans l'état de sérosité , et on le fit sécher sur un tuyau de plume. Le 2 de décembre suivant une partie de ce ferment fut insérée dans une égratignure très-superficiellement faite au bras de Susan Phipps , âgée de dix-sept ans. L'inflammation ordinaire eut lieu et continua jusqu'au cinquième jour , époque à laquelle elle diminua si fort , que je crus qu'il n'en résulterait aucun effet ultérieur.

6.^e Jour , elle fut stationnaire ;

7.^e Elle commença son décours ;

8.^e Mêmes symptômes que dans la petite vérole inoculée ;

9.^e Douleurs aux glandes sub-axillaires ;

10.^e Léger mal de tête , le pouls à 110 battemens ; la langue de bonne couleur ; air de santé ;

11.^e , 12.^e Aucun malaise sensible ; le pouls à environ 100 battemens ;

13.^e La pustule était alors environnée d'une efflorescence parsemée de très-petites pustules confluentes , occupant l'étendue d'un pouce environ. Plusieurs de ces pustules s'accrurent et vinrent en maturité.

A ces termes de la maladie , le bras présentait si exactement la ressemblance d'une inoculation varioleuse , que M. D.... chirurgien du voisinage , qui recueillit de cette matière vaccinique , et qui auparavant n'avait jamais vu de petite vérole des vaches , prononça qu'il ne pouvait y appercevoir aucune différence. (*a*) Le mal que cette jeune personne avait au bras parut alors disposé à se convertir en croûte , et resta dans cet état pendant deux ou trois jour ; mais au bout de ce temps, il parut au contraire, qu'il tendait à

(*a*) Ce n'est pas une idée nouvelle que celle des propriétés préservatives de la petite vérole des vaches ; au contraire , elle prévaut depuis long-temps dans l'opinion des habitans du comté de Gloucester ; mais la similarité entre les symptômes de la petite vérole et ceux de la vaccine , dans leurs effets respectifs sur l'espèce humaine , n'aurait jamais été observée avec autant de soin et de précision , si l'inoculation de la vaccine n'avait pas placé cette ressemblance sous le point de vue le plus frappant. Cette pratique nouvelle a découvert ce qui auparavant nous était caché , je veux dire les progrès de la pustule qui naît de l'insertion du virus ; ce qu'établit avec la plus grande évidence , la ressemblance frappante qui se trouve avec les pustules formées par la petite vérole inoculée.

dégénérer en ulcère. Il se manifesta alors un mouvement de fièvre , accompagné d'un accroissement de la tumeur axillaire. L'ulcère continua à s'étendre pendant près d'une semaine , et devint de l'étendue à peu près d'une pièce de vingt-quatre sous. La jeune fille durant ce temps , continua à être malade.

L'ulcère commença alors à suppurer ; il s'éleva de petits boutons autour , après quoi il guérit. Cette petite fille , qui était auparavant d'une constitution très-maladive , est devenue depuis d'une santé très-robuste.

Marie Hearn , âgée de douze ans , fut vaccinée avec de la matière tirée du bras de Susan Phipps.

6.^e Jour , une ampoule se forme ; douleur légère aux glandes sub-axillaires ;

7.^e L'ampoule devient plus apparente ;

8.^e L'ampoule grossit encore , les bords en sont très-rouges ; point de déviation à cette époque , des symptômes de la petite vérole inoculée ;

9.^e Point d'indisposition : la pustule continue ses progrès ;

10.^e La malade ressent sur le soir , une légère atteinte fébrile ;

11.^e Exempte d'indisposition ;

12.^e De même ;

14.^e Une efflorescence d'un rouge pâle occupait un espace de plusieurs pouces. La pustule, commençant à s'étendre, fut pansée avec un onguent composé de Hydrarg.. Nit. Rub. et ung. Ceræ. L'efflorescence elle-même fut couverte d'une emplâtre composé de Ung. Hydrarg.. fort.. Six heures après, on l'examina, et l'on s'apperçut qu'elle avait totalement disparu. Observant alors que l'état de la pustule était stationnaire, on le changea contre le Ung. Hidrnit.. Celui-ci parut avoir un effet encore plus actif que le premier ; et en deux ou trois jours, le virus fut arrêté dans ses progrès : on se borna alors à un simple pansement ; mais le mal paraissant avoir encore des dispositions à l'inflammation, le Ung. Hydrarg.. Nit.. fut appliqué de rechef, et répondit bientôt avec succès à l'effet attendu. Cette fille, après le dixième jour, n'éprouva pas le moindre symptôme d'indisposition générale ; elle fut exposée ensuite, et sans effet, à l'action du ferment varioloux. Susan Phipps aussi, passa par la

même contre-épreuve, et avec le même succès. Ces faits m'ayant paru importants, j'en ai donné le détail, pour démontrer : 1.^o la nécessité d'employer les précautions convenables pour arrêter les progrès de la pustule ; et 2.^o pour faire voir, (ce qui paraît être un fait positif) que ce qu'il y a de plus sévère et de plus douloureux dans cette maladie *ne dérive pas, dans l'origine de la première action, du virus sur la constitution, mais plutôt de cette indisposition secondaire, provenant de ce que la pustule a été abandonnée au hasard, sans traitement particulier.* Ceci me conduit à apercevoir par quelle expérience on peut finalement déterminer pourquoi il arrive que ceux qui ont eu la petite vérole, ne sont pas susceptibles de ressentir l'action *primaire* du virus vaccin : car puisque le simple virus, quand il n'a encore produit qu'une ampoule, excite une si faible commotion dans le corps humain, n'est-il pas probable qu'une si légère atteinte va se perdre et se confondre dans celle qui a lieu avec tant de promptitude, et quelquefois avec tant de sévérité, dans la petite vérole des vaches accidentelle, par l'existence et les progrès des

ulcères corrosifs ? Cette considération me porte à croire que j'ai pu me méprendre dans ma première observation, à ce sujet.

A cet égard, tout comme à plusieurs autres, on peut établir un parallèle entre cette maladie et la petite vérole. Dans la dernière, le malade ressent d'abord l'effet de ce que l'on appelle l'absorption du virus : souvent alors les symptômes disparaissent presque entièrement, quand il se fait une attaque différente de la première, et la maladie a une marche calculée sur les progrès des pustules, dans leur différens degrés de maturité et d'ulcération, etc. Quoique l'application dont j'ai parlé dans le fait de Mary Hearn, ait eu une efficacité prouvée pour arrêter les progrès de l'ulcération et prévenir les symptômes secondaires ; cependant, après que la pustule a exercé toute son influence, je préférerais de la détruire aussitôt par quelque moyen plus actif. Le mot caustique peut affecter d'une manière désagréable une oreille tendre et délicate ; mais toutes les inquiétudes que l'on pourrait avoir sur l'emploi de ce moyen n'existeront plus, quand on saura que la pustule, dans l'état où

elle est lorsqu'il est à propos d'employer le caustique , n'est que superficielle et de la grandeur environ d'une pièce de six sous. (a)

Le fait suivant prouvera combien cette pratique est efficace et salutaire, même avant que le virus ait épuisé toute son influence sur le système.

En relisant mon traité sur la petite vérole des vaches, on verra qu'au mois d'août 1798, quatre enfans furent inoculés avec le virus vaccin, et que dans deux de ces cas, l'activité du virus fut arrêtée immédiatement après qu'il eût produit une indisposition apparente. Mary James, âgée de sept ans, (l'un des enfans dont il s'agit ici) fut inoculée au mois de décembre suivant avec de la matière variolique fraîche : on l'exposa en même-temps à l'air contagieux de la petite vérole. Les signes extérieurs et les progrès de la piqure furent à tous égards semblables à ceux que nous

(a) J'indique les caustiques pour arrêter les progrès de la pustule , parce que j'en connais l'efficacité. Probablement que des moyens plus simples , tels que l'emploi de certains minéraux et végétaux astringens atteindraient aussi bien le même but.

avons observés, quand on fait l'insertion de la matière variolique sur un sujet qui n'a eu encore ni la petite vérole des vaches, ni la variole. Le huitième jour, la croyant atteinte de cette dernière maladie, elle fut placée parmi ceux qui n'avaient pas eu la petite vérole; j'en attendais le résultat avec inquiétude, jugeant par l'état du bras de cette fille, que le moment décisif approchait. En la visitant le soir du jour suivant, (le neuvième) j'appris de la femme chargée de la soigner, qu'elle avait ressenti un peu de chaleur pendant la nuit; mais que néanmoins elle avait assez bien reposé; et que dans la matinée, il s'était manifesté autour de ses poignets, une légère efflorescence. Ces symptômes disparurent en peu d'heures, et étaient tout à fait imperceptibles lorsque je la revis dans la soirée. J'examinai la peau à plusieurs reprises et avec soin, sans y apercevoir la moindre apparence d'éruption. La piqure au bras suivit la marche ordinaire jusqu'à la fin; l'inflammation parcourut toutes ses périodes; la pustule vint en maturité et l'exsiccation eut lieu ensuite.

Le huitième jour, on chargea une lancette

du virus tiré de la pustule de cette fille , et on inocula aussitôt avec cette matière sa mère , âgée d'environ cinquante ans , et un de ses frères , âgé de six ; l'un et l'autre n'avaient eu ni la petite vérole des vaches , ni la petite vérole.

Le huitième jour de l'insertion de la matière , l'enfant se sentit indisposé , et le fut pendant deux jours. Il parut alors comme une efflorescence de rougeole , parsemée çà et là sur les mains , les poignets et les bras. Le jour suivant , son corps se couvrit de taches à peu près semblables , sans aucune autre indisposition apparente. Il s'éleva ensuite quelques ampoules , dont la majeure partie se dissipa avant la maturité.

Au neuvième jour , sa mère commença à se plaindre : elle ressentit quelques frissons , accompagnés de maux de tête ; et cela pendant deux jours ; mais il ne s'éleva point d'ampoules , et il ne se manifesta non plus aucun signe d'efflorescence.

Cette famille était soignée par une femme âgée , qui , dans son enfance , avait été exposée sans effet , à la contagion de la petite vérole :

elle en reçut l'infection dans cette circonstance ; mais elle eut la maladie d'une manière très-bénigne ; l'éruption fut peu abondante , et deux ou trois boutons seulement vinrent en maturité.

D'une circonstance isolée comme celle que nous venons de citer, relativement à Mary James , dont la constitution paraît avoir résisté à l'action du virus variolique , après que l'influence du virus vaccin eût été si soudainement arrêtée dans le cours de ses progrès ; d'une telle circonstance , disons-nous , on ne peut tirer une conclusion positive, non plus que des trois autres malades , qui furent successivement infectés ; mais cependant ces faits collectifs peuvent paraître intéressans.

Je crois avoir déjà suffisamment prouvé qu'il existe réellement une variété de la petite vérole ; et , par les moyens dont nous venons de faire mention , il est probable qu'il est au pouvoir des gens de l'art d'en produire une autre à volonté.

A l'époque où fut détruite la pustule que Mary James avait au bras , on m'informa que cette jeune personne avait été indisposée pen-

dant douze heures ; mais je suis maintenant assuré , par les rapports de ceux qui étaient auprès d'elle , que cette estimation de temps a été fort exagérée. Quoiqu'il en soit , dans les cas de vaccination , je ne recommanderai aucune application pour soumettre l'action de la pustule , jusqu'à ce qu'il ait paru des preuves convaincantes que les malades en ont ressenti les effets *au moins pendant douze heures*. Il ne peut résulter aucun inconvénient de laisser s'écouler plus de temps encore , avant de faire usage de cette application , parce qu'il faut auparavant , je le répète , que la pustule ait eu son plein et entier effet sur la constitution.

Plus les faits de vaccination se multiplient , et plus je suis convaincu de l'extrême bénignité des symptômes qui tirent leur origine de cette action primitive du virus vaccin sur l'espèce humaine , et que ceux qui , ainsi que dans la vaccine occasionnelle , affectent le malade avec sévérité , sont entièrement secondaires , excités par les procédés irritans de l'inflammation et de l'ulcération : car il me paraît que ce virus singulier possède une qualité irritante , d'un genre particulier ; mais comme une seule pus-

ture vaccinique suffit pour rendre le virus varioleux sans effet ; et comme nous possédons les moyens de diminuer l'irritation , ce qui peut survenir n'est que de peu ou point d'importance.

Il paraît donc , autant qu'on peut le juger d'après les progrès actuels de la vaccine , qu'il n'y a qu'une circonstance accidentelle qui puisse rendre cette maladie violente , et il est heureusement au pouvoir de presque tout le monde de prévenir ce degré ou de l'éviter. J'en reviens au *Cow Pox* , quand il est communiqué par suite des relations des laitiers et des garçons de ferme avec les vaches infectées de cette maladie. Dans ces cas , si leurs mains sont affectées de quelques maux accidentels , comme égratignures , coupures , gercures , etc ; chacun de ces maux deviendra un réservoir d'infection , et ressentira l'influence du virus ; et le degré de violence dans les symptômes constitutifs , sera en proportion du nombre et de l'état de ces affections locales. D'où il suit qu'une personne , par accident ou autrement , pourra recevoir l'infection par le

contact, et être assez maltraitée de ses blessures avec le virus vaccin, et en ressentir une forte commotion dans le système.

Puisque nous possédons les moyens d'adoucir l'action des pustules qui peuvent produire de violens effets, quand on les abandonne au hasard; et puisque ces pustules ressemblent à celles de la petite vérole, particulièrement à la confluyente, n'est-on pas fondé à espérer de pouvoir parvenir à employer avec avantage l'application de quelques topiques, pour affaiblir la tendance fatale de cette dernière maladie, quand elle se montre sous ses formes les plus terribles? A quelle époque de la maladie pourrait-on agir avec succès? C'est ce que je ne prétends pas de déterminer maintenant; je jette seulement cette idée dans l'espérance qu'elle suggérera de nouvelles réflexions et de nouvelles expériences.

J'ai été souvent trompé dans mes tentatives pour communiquer la petite vérole des vaches par la voie de l'inoculation. Bien souvent l'inflammation sur les parties entamées disparaît en peu de jours, sans produire d'effets ultérieurs. Quelquefois même il s'y forme une

matière séreuse , qui n'affecte pas le système ; nous savons que la même chose arrive avec le ferment variolique.

Quatre à cinq individus furent vaccinés , l'été dernier , dans une ferme de mon voisinage , avec de la matière prise à l'instant sur une vache infectée du *Cow Pox*. Il se manifesta une petite inflammation sur le bras de chacun d'eux ; mais cette inflammation se dissipa sans produire de pustules. Tous ces mêmes individus attrapèrent la maladie , un mois après , en trayant des vaches infectées ; et plusieurs d'entr'eux éprouvèrent un malaise extraordinaire. Jusqu'à présent , on n'a employé d'autre méthode pour l'inoculation de la vaccine , que celle ordinairement pratiquée pour l'inoculation de la petite vérole ; mais il est probable que l'on peut y faire quelques changemens avantageux. Un petit brin de fil trempé dans le virus , et placé dans une légère incision de la peau , réussirait probablement à communiquer l'infection de la vaccine. Au reste , dans les cas où je n'ai pas réussi à la communiquer d'une manière complète , mes expériences avaient été faites avec le virus vaccin , dans un état de purulence.

Le pus contenu dans une pustule de petite vérole , est-il toujours capable de produire une variole complète ? J'en doute bien fort. Considérons que cette matière a été auparavant un fluide limpide, qui a toujours la propriété de communiquer l'infection aux personnes susceptibles de la recevoir ; et, quoiqu'en ouvrant une pustule, la matière qu'elle contient paroisse être dans un état parfait de purulence, cependant une quantité quelconque de fluide, quoique imperceptible à l'œil, peut encore y exister : et cette quantité quelconque de fluide, ou son mélange avec le pus, peut tout à la fois, rendre plus actif ce qui en apparence, n'est que du pus. Tandis que l'absence totale de ce fluide (comme dans les anciennes pustules, par exemple) pourrait bien être la véritable cause de ces effets imparfaits que nous avons souvent remarqués.

Ce serait faire une trop longue digression, que de s'enfoncer dans la doctrine de la sécrétion ; cependant, comme elle n'est pas étrangère à mon sujet, je me bornerai à observer que je considère, et le pus, et le fluide limpide de la pustule, comme de véritables sécrétions ;

mais que les organes établis par la nature pour l'opérer, peuvent différer essentiellement dans leur structure mécanique. N'est-ce pas la différence dans l'organisation des corps glanduleux qui constitue la différence dans les qualités des fluides dont la sécrétion s'est faite ? Par quelque dérangement particulier dans la structure, ou en d'autres termes, par la déviation dans l'action naturelle d'une glande destinée à produire par la sécrétion un fluide doux et innocent, un poison de la nature la plus dangereuse peut être créé. Par exemple, cette glande qui, dans son état ordinaire, produit une salive pure, peut, si par quelque accident elle devient malade, produire un poison de la qualité la plus destructive. La nature paraît n'avoir pas plus de difficultés à former de petites glandes parmi les parties vasculaires du corps, qu'elle n'en a pour former des vaisseaux sanguins ; et ces derniers naissent par milliers. quand l'inflammation est soudainement excitée. (a)

A une époque où cette recherche est encore

(a) Monsieur Home, dans son excellente dissertation sur le pus et le *muccus*, justifie cette assertion.

très-

très-nouvelle, avant que nous connoissions avec précision combien il faut de temps pour que le virus vaccin éprouve un changement dans ses propriétés spécifiques, après être sorti de l'état de fluidité où il est quand il forme une pustule, il serait prudent de soumettre tous les sujets vaccinés avec ce virus à la contre-épreuve de la petite vérole. Il ne peut en résulter aucun inconvénient, et puisque cela se pratique à l'égard de ceux qui ont eu une petite vérole douteuse, je pense qu'il est de mon devoir de donner l'avis salutaire de soumettre une seconde fois à l'opération de la vaccine, quand il existera des doutes sur la qualité du virus vaccin employé dans la première.

Qu'il me soit permis de supposer maintenant (contre ma conviction la plus entière), qu'un sujet sur cent, après avoir eu la vaccine, reçoive l'infection de la petite vérole. Cette circonstance doit-elle invalider l'utilité de ce nouveau mode d'inoculation ? Car, mettant toute autre considération de côté, qui niera que l'inoculation de la petite vérole, quoiqu'abstractivement elle doive être regardée

comme bienfaisante , ne renferme pas quelque chose en elle-même qui , dans des exemples sans nombre , produit de très-grands ravages sur l'espèce humaine.

Il est un fait généralement connu , et que tout le monde a pu observer , c'est que dans les constitutions délicates elle développe souvent des vices scrophuleux. Cette considération est certainement importante.

Comme les effets de l'inoculation de petite vérole sur ceux qui ont eu la vaccine seront surveillés avec le soin le plus scrupuleux par tous les gens de l'art et autres , il est peut-être utile de rappeler à leur mémoire plusieurs faits relatifs à la petite vérole ; faits que je dois considérer comme de conséquence , et qui souvent m'ont paru n'avoir pas fait l'impression nécessaire.

L'on se rappellera que la constitution ne peut , par une infection antérieure , être totalement mise à l'abri des effets du ferment varioleux , soit par la petite vérole spontanée , soit par la petite vérole inoculée , qu'elles aient eu lieu d'une manière bénigne ou sévère. Nous avons l'expérience que la peau est

toujours prête à montrer , quoiqu'à la vérité , à un degré souvent très-faible , les effets de ce ferment quand il a été inséré ; et combien ne voyons-nous pas souvent parmi les nourrices , quand elles sont exposées à la contagion varioleuse , des éruptions qui sont même quelquefois précédées d'une indisposition très-sensible ? Encore qu'il se manifeste chez ceux qui ont eu la vaccine quelque espèce d'éruption , ou une indisposition légère par l'insertion de la matière variolique , mes assertions , relativement aux particularités de cette maladie , n'en sont pas détruites pour cela.

Je connais une personne qui , il y a plusieurs années , fut inoculée de la petite vérole. Cette inoculation , qui n'avait produit ni ampoules , ni affection sensible sur le système , ne la rassura en aucune façon. Dans la suite elle se fit réinoculer , et à diverses reprises : seulement il lui survint toujours une ampoule à l'endroit de la piqure , du gonflement aux glandes sub-axillaires et une indisposition légère. Cette circonstance n'est pas rare , et il est probable que le fluide ainsi engendré

infecterait de la petite vérole ceux chez qui on l'introduirait. J'ai inoculé avec la matière variolique une personne qui avait eu la petite vérole spontanée plusieurs années auparavant. Il y eut une ampoule à l'endroit de la piqure, je chargeai une lancette de la matière fluide qu'elle contenait, et je l'insérai au bras d'une jeune femme, qui eut en conséquence une petite vérole très-bénigne, et en même-temps très-efficace : cependant le sujet chez lequel je pris la matière n'avait ressenti aucune indisposition générale. Le rapport suivant, qui m'a été adressé par monsieur Fewster, va mettre ce fait sous un plus grand jour encore.

« Le 3 d'avril 1797, j'inoculai de la petite
 » vérole un enfant âgé de 14 mois; il devint
 » malade à l'époque ordinaire, eut une abon-
 » dante éruption, particulièrement au visage;
 » après quoi il fut bien. Sa nourrice, âgée
 » de 24 ans, avait eu, plusieurs années au-
 » paravant, la petite vérole spontanée; ce qui
 » était évident : car elle en portait de pro-
 » fondes traces. Cette femme avait pris l'ha-
 » bitude de faire dormir l'enfant sur son bras

» gauche , la joue du même côté , en contact
 » avec le visage de la nourrice. Presque pen-
 » dant tout le temps que dura la maladie ,
 » l'enfant fut tenu de cette manière. Environ
 » une semaine après , la nourrice me pria
 » d'examiner son visage , où , me dit-elle ,
 » elle ressentait de la douleur ; ce ne fut
 » pas en vain , car il se fit bientôt une érup-
 » tion abondante sur la joue gauche seule-
 » ment , qui , après avoir parcouru toutes les
 » périodes ordinaires , vint en suppuration , etc.

» En allant aux informations , j'appris que ,
 » trois jours avant l'apparence de cette érup-
 » tion , elle avait ressenti quelques légers
 » frissons , mal de tête , mal aux reins et
 » un peu de fièvre. Aussitôt que l'éruption
 » fut terminée , tous ces symptômes disparu-
 » rent. Le 2.^e jour de l'éruption elle se
 » plaignit d'un peu de mal à la gorge. Je ne
 » saurais dire si ce mal fut l'effet de la petite
 » vérole ou d'un rhume qu'elle avait alors.
 » Le 5.^e jour de l'éruption , je chargeai une
 » lancette de virus pris dans deux de ses
 » pustules , et le jour suivant je m'en servis
 » pour inoculer deux enfans ; l'un âgé de

» deux ans et l'autre de quatre mois. Dans le
 » même-temps, j'inoculai la mère et sa fille
 » aînée avec de la matière variolique, prise au
 » bras de l'enfant âgé de 14 mois, et dont
 » j'ai parlé plus haut. Le 5.^e jour de l'ino-
 » culation il, se manifesta une légère in-
 » flammation sur leurs bras, et le 8.^e le plus
 » âgé de ces inoculés, avec la matière prise
 » sur la nourrice, donna des signes certains
 » d'indisposition; le plus jeune ressentit les
 » mêmes symptômes, au onzième jour; et
 » tous les deux eurent une éruption abon-
 » dante, qui me procura de la matière pour
 » communiquer l'infection variolique à plu-
 » sieurs autres sujets, qui eurent aussi la ma-
 » ladie à un degré plein de bénignité. La
 » mère et l'autre enfant tombèrent malades,
 » à peu près dans le même-temps, et eurent
 » pareillement une éruption abondante.

» Bientôt après, un habitant du village eut
 » une petite vérole confluyente; et pour me
 » convaincre que les sujets dont je viens de
 » parler avaient eu une petite vérole com-
 » plète, je les conduisis chez lui, et je les
 » inoculai à l'instant avec de la matière

» variolique, tirée d'une des pustules de cet
 » homme ; mais ce fut sans effet ».

Je ne prétends pas dire que ces exemples sont rares , et je ne m'en sers que pour démontrer que le système n'est pas tout-à-fait à l'abri de la contagion variolique, quoiqu'il en ait déjà pleinement ressenti les effets.

Il est heureux pour l'humanité . que la seconde atteinte d'une petite vérole, abondante chez la même personne, soit assez rare pour être regardée comme un phénomène ; et véritablement depuis la publication de l'ouvrage du célèbre docteur Héberden sur la varicellæ ou petite vérole volante, l'idée d'une récidive avait été assez généralement abandonnée ; mais je crois que c'était sans de justes raisons : car , après avoir vu , parmi plusieurs exemples frappans , celui plus frappant encore , cité par monsieur Edward Whithers , chirurgien de Newbury , comté de Berks , dans le 4.^e volume des mémoires de la société de médecine de Londres , d'où je tire l'extrait suivant , il n'est personne qui puisse désormais douter de la possibilité d'une seconde atteinte.

Monsieur Richard Langford , fermier de

West Shefford, dans le comté de Berks, eut la petite vérole à l'âge d'un mois, à une époque où trois autres individus de la famille eurent la même maladie, dont l'un d'eux mourut. La figure de monsieur Langford montrait d'une manière indubitable qu'il en avait été très-sévèrement traité ; en effet il en était encore si fort creusé, qu'on ne pouvait douter, en le voyant, qu'il n'eût eu la petite vérole la plus malfaisante. Monsieur Whitters ajoute ensuite que monsieur Langford fut atteint, pour la seconde fois, d'une petite vérole confluente qui l'enleva au 20.^e jour de la maladie, à l'âge de 50 ans ; et que quatre autres individus de sa famille en furent infectés, notamment sa sœur, qui en reçut l'infection de son fils, au retour d'une visite que ce dernier avait fait à son oncle. Cette sœur en mourut aussi.

Un tel événement, poursuit M. Edward Whitters, parut si extraordinaire, que, pour en conserver la mémoire, le Recteur de la paroisse inscrivit cette particularité dans le registre paroissial.

Il est singulier que, dans plusieurs cas de

ce genre , la maladie dans sa première attaque , ait été confluente ; nous pouvons donc en conclure que l'étendue de l'ulcération dans la petite vérole , ainsi que dans la vaccine , n'est pas une raison suffisante pour faire croire que le système est à l'abri d'une récursive.

Comme le sujet de la petite vérole est très-identique avec l'objet que j'ai le plus immédiatement en vue dans ce moment , on me pardonnera de le ramener aussi souvent. La vaccine doit être considérée comme une maladie qui n'est pas encore parfaitement connue ; mais les recherches que j'ai excitées sur sa nature auront probablement pour résultat , d'en donner une connaissance plus entière.

Les recherches et les expériences du docteur Pearson , relativement à la vaccine , ont produit un si grand nombre de preuves irréfragables en faveur de mon assetion sur ses propriétés préservatives , que je n'ai pas cru devoir en faire davantage ; mais , comme plusieurs de mes amis ont eu la bonté de me communiquer les leurs , je vais les insérer ici , avant de terminer cet ouvrage.

*EXTRAIT d'une lettre de monsieur DARKE ;
Chirurgien à Stroud , dans le comté de Glo-
cester , et ci-devant Chirurgien d'un régiment
de milice de North Gloucester.*

« Au printemps de l'année 1796 , j'inoculai
» avec le ferment variolique soixante et dix
» personnes de tout sexe et de tout âge.
» Plusieurs desquelles ne reçurent pas l'in-
» fection , quoique je les eusse inoculées
» au moins trois fois , et qu'elles habitassent
» le même local que les autres pendant tout
» le temps que dura la maladie. Désirant
» vivement les mettre toutes à l'abri de l'in-
» fection variolique , je fis les recherches
» les plus particulières pour tâcher de dé-
» couvrir en quel temps et en quel lieu elles
» pouvaient avoir eu la petite vérole. La
» seule information que j'obtins enfin , fut
» qu'elles avaient toutes eu la petite vérole des
» vaches. Comme j'ignorais alors que cette
» maladie affectât le corps humain , je pensai
» qu'elles croyaient avoir eu la petite vérole
» des vaches ; mais que , dans le vrai , elles
» devaient avoir eu une petite vérole spon-
» tanée , dans toute sa bénignité. Je racontai

» cette circonstance en présence de plusieurs
 » Officiers du régiment , et je ne fus pas
 » peu surpris d'entendre le Colonel me dire ,
 » qu'il vous avait souvent entendu parler de
 » la petite vérole des vaches , comme d'une
 » maladie endémique dans le comté de Glo-
 » cester ; et que , quand un individu en avait
 » été une fois atteint , vous le supposiez
 » ensuite , et pour toujours , à l'abri de l'infec-
 » tion variolique. Le récit piqua ma curiosité ,
 » au point que , de retour dans le comté de
 » Gloucester , je m'occupai aussitôt de re-
 » cherches sur ce sujet ; et d'après les ins-
 » tructions que j'acquis par la lecture de
 » l'ouvrage que vous publiâtes peu à près ;
 » et dans des conférences que j'eus avec des
 » médecins habiles dans l'art d'observer , je
 » me convainquis pleinement que les indivi-
 » dus dont j'ai parlé plus haut , avaient eu en
 » effet la petite vérole des vaches ; et je puis
 » affirmer aujourd'hui , avec connaissance de
 » cause , qu'ils résistèrent bien réellement à
 » l'action de la matière variolique » .

Monsieur F R Y , chirurgien à Dursley ;

dans le comté de Gloucester , a bien voulu me communiquer les faits suivans :

« Au printemps de l'année 1797, j'inoculai
 » 1475 sujets de tout âge , c'est-à-dire , de
 » puis celui de 15 jours jusqu'à celui 70 ans.
 » Dans ce nombre, il s'en trouva plusieurs
 » qui avaient eu occasionnellement la vaccine ,
 » je ne m'en rappelle pas exactement le nom-
 » bre ; mais il n'était pas au-dessous de 30.
 » La matière variolique ne produisit d'effet
 » sensible sur la constitution d'aucun de ces
 » derniers , et l'inflammation locale se mani-
 » festa à ce degré où elle se montre ordinai-
 » rement sur ceux qui déjà ont eu la petite
 » vérole. Pour les tranquilliser , je les réino-
 » culai quatre , cinq et même six fois. Dans
 » le cours ordinaire de mes inoculations par-
 » ticulières , il ne s'est pas passé d'année que
 » je n'aie rencontré une ou deux personnes
 » qui , pour avoir été affectées antérieure-
 » ment de la petite vérole des vaches , résis-
 » taient à l'action de la matière variolique.
 » Je puis avancer , sans crainte d'exagéra-
 » tion , que le nombre de ces personnes est
 » au moins de 40 ; et , je le répète ,

» dans aucun cas et malgré tous mes soins ;
 » je n'ai pu parvenir à leur communiquer
 » l'infection variolique : plusieurs d'en-
 » tr'elles se sont même exposées volontaire-
 » ment à la contagion de la petite vérole
 » spontanée ; d'autres ont été associées à des
 » inoculés pendant tout le cours de la ma-
 » ladie. D'après ces exemples, je suis pleine-
 » ment convaincu que celui qui a reçu l'in-
 » fection d'une véritable vaccine , est pour
 » toujours à l'abri de la contagion de la petite
 » vérole.

„ J'ai aussi inoculé un nombre considérable
 „ de sujets qui avaient eu une maladie épi-
 „ démique , qui courut dans ce pays , il y a
 „ quelques années, et que les gens du peuple
 „ appelaient la *vérole des cochons* ; aucun
 „ d'eux ne put recevoir l'infection de la petite
 „ vérole (a).

„ Il y eut encore une demi-douzaine de
 „ personnes qui , n'ayant jamais été affectées
 „ de la vaccine , non plus que de celles dont

(a) Ce fut cette petite vérole si bénigne dont j'ai
 parlé dans mon premier traité sur la vaccine.

„ je viens de parler , (*la vérole des cochons*) ;
 „ ne reçurent pas l'infection de la petite vé-
 „ role ; elles n'éprouvèrent pas le moindre
 „ dérangement ; il ne se manifesta aucune
 „ inflammation sur les parties incisées ; elles
 „ furent inoculées plusieurs fois , à diverses
 „ reprises , et associées à d'autres sujets qui
 „ parcouraient les différentes périodes de la
 „ maladie. L'un de ces sujets était le fils
 „ d'un maréchal ferrant „

Monsieur Tierny , chirurgien , assistant du
 régiment de milice de South Gloucester , a
 bien voulu me communiquer ce qui suit :

„ Dans l'été de 1798 , il inocula un grand
 „ nombre d'hommes , appartenant à ce régi-
 „ ment ; il s'en trouva onze qui , ayant vécu
 „ autrefois dans des fermes , y avaient été
 „ atteints de la petite vérole des vaches. Ils
 „ résistèrent tous , excepté un , à l'action du
 „ venin varioleux ; mais , après avoir fait les
 „ recherches les plus strictes dans une ferme
 „ du comté de Gloucester , où cet homme
 „ prétendait avoir eu occasionnellement la vac-
 „ cine , il lui parut très-clairement prouvé
 „ qu'il en imposait , et que jamais il n'avait

„ eu cette maladie. M. Tierny remarque que les
 „ bras de plusieurs de ceux qui avaient eu la
 „ petite vérole des vaches , s'enflammèrent très-
 „ promptement , et qu'il se forma sur plu-
 „ sieurs des incisions , des ampoules contenant
 „ une petite quantité de matière séreuse „

Monsieur Cline , qui , à ma prière voulut
 bien , dans le courant du mois de juin der-
 nier , faire des expériences tendant à con-
 firmer les propriétés préservatives du virus
 vaccin , a eu la bonté de m'en envoyer le
 résultat , dont voici la substance :

„ L'expérience sur l'efficacité du virus vac-
 „ cin a admirablement bien réussi ; l'enfant
 „ commença à être indisposé le septième
 „ jour ; et la fièvre , qui fut modérée , baissa
 „ le onzième. L'inflammation , produite par
 „ l'insertion du virus vaccin , occupa un dia-
 „ mètre d'environ 4 pouces , et se dissipa
 „ graduellement , sans avoir été accompagnée
 „ de douleurs ou autres inconvéniens. Il n'y
 „ eut aucune apparence d'éruption. Depuis, j'ai
 „ soumis cet enfant à l'action de la matière
 „ variolique , en lui faisant trois incisions.
 „ Le 3.^e jour il y eut un peu d'inflammation

„ autour de ces incisions , et elle disparut
 „ presque aussitôt.

„ Le docteur Lister , ci-devant médecin à
 „ l'hôpital de la petite vérole , visita l'enfant
 „ avec moi ; et il est convaincu , comme je
 „ le suis moi-même , qu'il n'est pas possible
 „ de lui communiquer l'infection de la petite
 „ vérole. Je pense que la substitution du
 „ ferment vaccinique au ferment variolique ;
 „ est une des plus grandes et des plus heu-
 „ reuses opérations qui aient jamais été faites
 „ en médecine ? et plus j'y réfléchis , plus
 „ je suis frappé de son importance „.

Le docteur Pearson , qui a bien voulu m'in-
 former des résultats de sa pratique particu-
 lière à Londres , avec le virus vaccin ; et le
 docteur Woodville , qui a eu également la
 bonté de me faire part de ses nombreuses
 vaccinations avec le même ferment , dans
 l'hôpital de la petite vérole de Londres ,
 m'ont mis à portée de remarquer que plu-
 sieurs de leurs malades ont eu des éruptions ,
 et qu'elles ont exactement parcouru toutes
 les périodes comme dans la petite vérole. La
 matière qu'ils employèrent , dans le principe ,
 fut

fut tirée d'une vache appartenant à une des plus grandes vacheries de Londres. N'ayant jamais eu d'exemples dans ma pratique, soit que la maladie ait été communiquée occasionnellement, soit qu'elle l'eût été par l'inoculation de la matière vaccinique, de ces éruptions de boutons parvenus progressivement à l'état de maturité, je désirai éprouver moi-même quels effets le virus vaccin, recueilli à Londres, produirait sur les habitans de ce Comté. On m'envoya de Londres un fil imprégné de cette matière, j'en vaccinaï deux enfans ; je vais maintenant rapporter les particularités de cette expérience.

Stephen Jenner, âgé de trois ans et demi.

3.^e Jour, inflammation décisive.

6.^e Il s'éleva une ampoule.

7.^e La pustule était couleur de cerise.

8.^e La pustule s'accrut en élévation.

On aperçut alors quelques taches sur les deux bras, près des incisions : elles étaient très-petites et d'un rouge vif. Le poulx naturel. La langue de même. Appétit soutenu. Aucun symptôme d'indisposition.

9.^e Dans la soirée, la pustule de l'inoculation

commença à s'enflammer , l'enfant éprouva du malaise. Il se plaignit en indiquant le siège du mal. Il fut bientôt attaqué de symptômes fébriles. Deux heures après le saisissement , on appliqua sur la pustule un onguent composé de Ung. Hydrarg. fort. Son effet fut prompt et très-sensible ; car en 10 minutes , il recouvra toute sa gaieté. En examinant les bras , trois heures environ après l'application de l'onguent , ses effets pour appaiser l'inflammation furent très-manifestes.

10.^e Les taches sur les bras disparurent , mais il s'en conserva trois sur le visage.

11.^e L'une des taches au visage disparut , à peine pouvait-on apercevoir les autres.

14.^e Deux nouvelles taches parurent au visage. La pustule du bras était à peu de chose près convertie en croûte. Aussi longtemps qu'il y eût du fluide dans la pustule , il fut toujours limpide.

James Hull , âgé de quatre ans , fut vacciné le même jour avec la même matière que j'avais employée pour vacciner Stephen Jenner. Elle ne produisit aucun effet avant le cinquième jour.

7.^e Une petite ampoule. Dans la soirée l'enfant fut légèrement indisposé. Ni douleur, ni tumeur apparente aux glandes sub-axillaires.

8.^e Parfaitement bien.

9.^e De même.

10.^e L'ampoule plus élevée qu'elle ne l'est ordinairement, et ayant une plus parfaite ressemblance avec le caractère varioleux, qu'elle ne l'a ordinairement à cette époque de l'inoculation avec le virus vaccin.

11.^e L'ampoule environnée d'une légère inflammation, occupant environ la circonférence d'une pièce de 24 sous, et couverte d'une multitude de petites ampoules. La pustule contient un fluide limpide jusqu'au 14.^e jour, après quoi elle se convertit en croûte comme à l'ordinaire; mais cette gale ou croûte ayant été accidentellement enlevée, la guérison de la plaie en fut retardée. Les enfans furent ensuite pleinement exposés, et sans effet, à la contagion de la petite vérole.

Mon ami, monsieur Henry Hicks, habitant de Eastington, dans le comté de Gloucester, m'ayant prié, à cette époque, de vacciner deux de ses enfans, et plusieurs

domestiques et ouvriers , employés dans sa manufacture , je pris du virus vaccin sur le bra de cet enfant. Le nombre total de ces sujets était de 18. Ils reçurent tous l'infection , et sur chacune des piqûres il se forma une ampoule , aux 5.^e et 6.^e jours. Le 8.^e , quelques-uns ressentirent une légère indisposition ; et les autres , le 9.^e seulement. Cette indisposition , qui fut la même que celle dont nous avons donné le détail dans les faits précédens , dura peu , et ne leur empêcha de continuer leurs travaux et leurs jeux que pendant de courts intervalles.

Trois des enfans qui , dans la manufacture , avaient des emplois assez laborieux , eurent au bras une inflammation plus considérable qu'elle ne l'est ordinairement , jusqu'au 11.^e ou 12.^e jour ; époque à laquelle les symptômes de la fièvre , qui avaient disparus , se développèrent de nouveau avec un accroissement de la tumeur de l'aisselle. M'apercevant très-clairement que les symptômes étaient gouvernés par l'état des pustules ; je plaçai dessus une compresse de charpie , plongée auparavant dans *de aquâ lithargyrî*

acelati , (extrait de Saturne , ou eau de Goulard). Je renouvelai cette application trois ou quatre fois , dans l'espace d'une heure , et je couvris ensuite l'efflorescence brûlante , qui les environnaient , d'un linge imbibé d'eau froide.

Le jour suivant , je m'aperçus que ce traitement si simple avait parfaitement réussi. L'inflammation disparut presque entièrement , et avec elle les symptômes qu'elle avait produits.

Plusieurs de ces individus ont été depuis soumis à la contre-épreuve de la petite vérole , sans éprouver autre chose qu'une légère inflammation aux endroits de l'insertion.

Pourquoi les individus , habitans de ce Comté , auxquels j'ai communiqué la vaccine , sont-ils plus disposés à l'inflammation que ne le sont ceux de Londres (*a*) ? C'est ce qu'il

(*a*) Ne pourrait-on pas rendre raison de cette différence , en se rappelant que l'opinion unanime des médecins anglais , est que les maladies tendent plus à l'inflammation dans les provinces que dans la ville de Londres , où elles ont en revanche beaucoup plus de proportion à la putridité ? (*Note du traducteur*).

est difficile de déterminer ; cependant , en comparant les faits dont j'ai été témoin , avec ceux qui m'ont été transmis par les docteurs Pearson et Woodville , il est certain que cette différence existe. Mais ce que je vois de plus extraordinaire encore , et qui me frappe bien davantage , d'après le témoignage des deux habiles médecins que je viens de citer , ce sont ces éruptions qui , après avoir parcouru toutes les périodes des éruptions varioliques , sont parvenues à l'état de maturité. Dans les deux seuls exemples que j'ai cités , l'un par l'inoculation de la vaccine , et l'autre par la petite vérole des vaches occasionelle , il se manifesta quelques taches rouges , qui s'effacèrent bientôt. L'exemple du domestique du révérend monsieur Moore , paraît présenter , à la vérité , une déviation des signes ordinaires qui ont eu lieu dans ce Comté ; mais on négligea de s'assurer si ces éruptions avaient la propriété , ou non , de communiquer la maladie.

Peut-être que les différences , dont nous venons de parler , doivent être attribuées à quelques variétés dans le mode de l'action

du virus sur la peau de ceux qui respirent l'air de Londres. Dans cette ville, l'érysipèle prend un caractère différent de celui que nous lui voyons dans ce pays ; c'est un fait généralement reconnu. En donnant le nom d'inflammation *érysipélateuse* à cette inflammation produite par le virus vaccin , peut-être ne suis-je pas strictement exact ; mais il est pourtant certain qu'elle ressemble beaucoup à celle de l'érysipèle. Comme il est démontré que les progrès du virus vaccin peuvent opérer diverses modifications dans les parties infectées , selon les particularités de la constitution sur laquelle il agit , est-il impossible de rendre compte de ces progrès , par les variations qui ont été observées ?

On objectera, peut-être, à cela que quelques-uns des sujets auxquels on avait communiqué l'infection de la vaccine , étaient nouvellement arrivés de la campagne ; et je conçois, en effet, que le changement , apporté dans le corps humain par le medium des poumons , peut être très-rapide. Après tout , de nouvelles expériences faites à Londres, avec du virus vaccin tiré des Provinces,

répandront une grande lumière sur ce qui est encore enveloppé dans une obscurité profonde.

La principale variation qui m'aît paru sensible dans l'action du virus vaccin , tiré de Londres , est qu'il communique plus facilement l'infection et excite moins d'inflammation que celui , par exemple , du comté de Gloucester. Il me paraît encore que la pustule s'élève davantage au-dessus de la surface de la peau. Dans les premiers faits que j'ai produits , la pustule , causée par l'insertion du virus vaccin , ressemblait davantage à celles qui se pressent sur la peau dans les petites véroles confluentes , avec la seule différence que , dans aucun cas , je n'ai vu se former de pus dans les pustules ; la matière , au contraire , conservant sa limpidité jusqu'à l'époque de l'exsiccation totale.

Désirant connaître les effets de la vaccine sur un enfant nouveau né , monsieur Henry Jenner , mon neveu , inséra , à ma prière , du virus vaccin sur le bras d'un enfant né depuis 24 heures ; et quoique , d'après son rapport , cette jeune créature ait eu la maladie ,

sans aucune incommodité apparente ; on ne peut douter cependant qu'il ne soit bien réellement à l'abri de la contagion variolique , puisqu'il a été soumis à la contre-épreuve , et sans effet.

J'ai eu occasion d'essayer les effets du virus vaccin sur un jeune-homme qui , le jour avant que l'insertion eût lieu , fut attaqué de la rougeole. L'éruption , qui a lieu dans cette maladie , fut accompagnée de toux , d'un peu de douleurs dans la poitrine ; et tous les symptômes ordinaires se manifestèrent au 3.^e jour. La maladie suivit son cours , sans aucune déviation de ses habitudes ordinaires ; et malgré cela , le virus vaccin commença à produire ses effets accoutumés sur le bras et la constitution , sans aucune interruption sensible.

Le 6.^e jour , il se forma une ampoule.

8.^e Douleurs aux glandes sub - axillaires ; frissons et mal de tête.

9.^e Assez bien.

12.^e La pustule était de la grosseur d'un petit pois , mais sans aucune efflorescence au-

tour ; l'exsiccation fut prompte , et l'enfant recouvrit bientôt sa bonne santé habituelle.

Nous voyons dans ce fait, une déviation des habitudes ordinaires de la petite vérole : car il a été observé que la présence de la rougeole suspend l'action de la matière varioleuse.

Les recherches générales qui ont eu lieu maintenant, doivent bientôt placer la vaccine sous son véritable point de vue. (Je répète encore que mon désir , le plus ardent , est qu'elles se fassent avec ce calme et cette impartialité qui devraient être toujours inséparables des recherches philosophiques) . Le résultat de tous mes essais , de toutes mes expériences avec le virus vaccin a été uniforme. Dans toutes les circonstances , celui qui en avait ressenti l'influence a été complètement préservé de la contagion variolique ; et comme ces exemples sont devenus maintenant très-nombreux , en les réunissant aux observations que j'ai faites , au commencement de cet ouvrage , je crois qu'il n'est pas nécessaire que j'entre en controverse avec ceux qui ont répandu , contre mes assertions , des rapports fondés sur des faits rassemblés au hasard.

CONTINUATION

*De Faits et d'Observations sur la Vaccine ;**Août 1800.*

DEPUIS la publication de mes premiers écrits sur la vaccine , j'ai eu la satisfaction de voir que la pratique de ce nouveau mode d'inoculation s'est très-considérablement étendue. Ce n'est pas seulement dans la grande Bretagne qu'on s'y est abandonné avec ardeur , j'apprends encore , par mes correspondances avec plusieurs médecins respectables du continent , notamment le docteur de Carro , de Vienne , et le docteur Balhorn , de Hanover , qu'elle a été adoptée à l'étranger avec la même chaleur ; et que ses résultats ont été aussi satisfaisans que ceux obtenus en Angleterre. J'ai aussi le plaisir de voir que les efforts de certains individus , pour décrier cette nouvelle doctrine , ont été anéantis sous le poids immense d'une masse de preuves irréfragables , qui sont venues à son appui.

Six mille sujets , au moins , ont été inoculés avec le virus vaccin ; presque tous ont été soumis ensuite à la contre-épreuve de l'inoculation de la petite vérole , sans en avoir été atteints.

Il n'était pas probable que l'examen d'une maladie , si analogue à la petite vérole , continuerait à se poursuivre , sans attirer l'attention particulière du médecin en chef de l'hôpital d'inoculation de Londres.

En effet , le docteur Woodville qui occupe cette place , d'une manière si distinguée , a saisi de bonne heure l'occasion d'établir des recherches sur la nature de la vaccine. Cet examen date du commencement de cette année ; et au mois de mai le docteur Woodville en publia le résultat , qui diffère essentiellement du mien sur un point de beaucoup d'importance. Il paraît que les trois cinquièmes des sujets qu'il a vaccinés ont eu des éruptions , si parfaitement semblables à celles qui ont lieu dans la petite vérole , qu'il ne lui a pas été possible d'apercevoir de différences. Il est indispensablement nécessaire que je fasse quelques remarques sur cette particularité.

Quand je considère le grand nombre de sujets inoculés avec l'humeur vaccine prise à la source primitive , c'est-à-dire , dans les pustules des vaches affectées du *Cow Pox* , ainsi qu'une multitude de faits semblables qui m'ont été transmis par des médecins de ce pays ; quand je considère, de plus, que le virus vaccin dont je me suis servi pour inoculer dans les années 1797, 1798 et 1799 , avait été pris sur différentes vaches affectées du *Cow Pox* ; et que , dans aucun cas, il ne s'est jamais rien manifesté qui ressembla le moins du monde à une éruption varioleuse : je ne puis être facilement disposé à croire que les éruptions , dont le docteur Woodville fait la description , aient été produites par le virus vaccin pur et sans mélange. Au contraire , je dois supposer que ces éruptions tirent leur origine du virus variolique , qui s'est introduit dans la constitution avec l'humeur vaccine ; (*a*) et je présume que cette

(*a*) Cette opinion est d'autant mieux fondée , qu'il est reconnu aujourd'hui que le développement simultané de la vaccine et de la petite vérole peut avoir lieu. (*Note du Traducteur*).

double affection aura été causée par l'inoculation d'un grand nombre de sujets avec le ferment varioleux ; opération qui eut lieu chez quelques - uns au troisième , et chez quelques autres au cinquième jour de l'inoculation de la vaccine ; (*a*) et il est à remarquer que le virus , ainsi modifié , fut ensuite mis en usage par des praticiens qui

(*a*) Cet intervalle n'était pas suffisant , et la vaccine n'avait pas encore eu le temps de développer ses propriétés préservatives. Ceux qui ne furent pas inoculés , se trouvèrent , dès l'instant de leur vaccination , exposés à la contagion qui existe constamment dans un hôpital de petite vérole ; et quand bien même le docteur Woodville eût vacciné hors de l'hôpital des inoculés , dont il est médecin en chef , il n'aurait pas été étonnant qu'il eût communiqué la petite vérole , en même-temps que la vaccine ; parce qu'il doit être lui-même un foyer ambulant de miasme variolique. Il faut donc considérer les éruptions , dont il parle , comme des circonstances accessoires et étrangères à la vaccine. Au reste , le docteur Woodville , qui a quelque temps différé l'opinion sur ce point avec monsieur Jenner , est aujourd'hui parfaitement d'accord avec lui. (*Note du Traducteur*).

n'avaient eu auparavant aucune connaissance de la nature de la vaccine.

Une autre circonstance , qui , dans mon opinion , vient fortement à l'appui de cette supposition , est la suivante. De temps immémorial , le *Cow Pox* a été connu dans les fermes du comté de Gloucester ; si donc une éruption de pustules , semblables à celles que produit l'inoculation de la petite vérole , devaient résulter de la communication qui a lieu de la vache à celui qui la traite : un tel fait ne serait-il pas connu de nos fermiers ? Cependant ni eux , ni les médecins de ce Comté n'ont jamais fait mention d'un semblable phénomène.

J'ai vu , de temps en temps sur des sujets vaccinés , quelques boutons parsemés çà et là ; en général ils se sont promptement dissipés , quelques-uns seulement ont séjourné assez long-temps pour laisser apercevoir un point de suppuration à leur sommet. Cette inflammation locale sur l'épiderme , qu'elle ait lieu spontanément ou qu'elle provienne de l'application de quelques substances âcres , comme par exemple , *pix burgundica* , anti-

monium tartarizatum, etc., produira souvent des affections cutanées, non-seulement près du siège de l'inflammation, mais même sur des parties plus éloignées; ce fait est bien connu. Il n'est pas douteux, d'après ce principe, que la pustule de la vaccine inoculée; et les efflorescences qui l'accompagnent, peuvent produire cette affection dans les constitutions très-irritables. L'éruption, dont j'entends parler, a eu lieu le plus souvent dans le cours de la troisième semaine qui a suivi la vaccination; mais elle est trop peu de chose pour exciter la moindre attention. Les variétés qui ont eu lieu dans les signes généraux et extérieurs pendant le cours de l'inoculation de la vaccine, à l'hôpital de la petite vérole de Londres, pourraient être considérées de la même manière.

Quoique, dans le principe, elle ait assez participé du caractère varioleux pour causer une éruption de boutons varioliques, chez trois individus sur cinq, cependant le docteur Woodville dit, dans son dernier ouvrage, publié au mois de juin de cette année 1800 : « Depuis la publication de mes observations

» SUR

» sur le *Cow Pox*, trois cents individus ont
 » été sous ma surveillance ; et de ce nom-
 » bre , trente - neuf seulement ont eu des
 » éruptions de boutons varioliques , qui sont
 » arrivés à l'état de suppuration ; c'est à-dire ,
 » 19 sur la première centaine , 13 sur la
 » seconde , et 7 seulement sur les 110 au-
 » tres ; ainsi il paraît que la maladie s'est
 » considérablement adoucie : ce que je crois
 » devoir attribuer à une plus grande atten-
 » tion , donnée au choix de la matière dont
 » on a fait usage ; car celle qu'on a der-
 » nièrement employée , pour communiquer
 » l'infection , a été tirée de sujets qui avaient
 » une vaccine très-bénigne , et parfaitement
 » caractérisée (*a*) ».

Je suis disposé à tirer une conséquence
 très-différente de ce qui vient d'être cité. Le
 décroissement , et enfin l'absence presque totale

(*a*) Quelques semaines après que l'inoculation
 de la vaccine eût été introduite dans l'hôpital de
 la petite vérole de Londres , on m'envoya du virus
 qui en provint. Dans le principe , il produisit un
 petit nombre de boutons , qui ne vinrent pas en
 maturité ; et dans la suite il n'en parut plus. (*Jenner*) :

de ces éruptions doivent être attribués , dans mon opinion , plutôt à l'action du virus vaccin sur le virus variolique , (*a*) le *Cow Pox* étant probablement la maladie originai-
re , dont la petite vérole est une modifica-
tion opérée d'une manière qui nous est en-
core inconnue.

J'ai donné lieu à une expérience qui tend à éclaircir ce point de discussion. En partant de cette supposition qu'il est possible que la vache , nourrie dans les pâturages fertiles de la vallée de Gloucester , engendra un virus différent , à quelques égards , dans ses qua-
lités de celui que peut fournir une vache artificiellement nourrie ; comme par exem-
ple , dans les vacheries qui sont autour de

(*a*) Dans mon premier ouvrage sur la vaccine , j'ai avancé l'opinion que la petite vérole et le *Cow Pox* sont les mêmes maladies , sous différentes mo-
difications. Le docteur Woodville a adopté la même opinion. l'axiôme de l'immortel Hanter , que deux maladies ne peuvent pas agir , et dans le même temps , chez la même personne et dans la même partie , ne reçoit aucune atteinte par l'admission de cette théorie. (*Jenner*).

Londres. Pendant le séjour que je fis dans cette Metropole , au printemps de l'année 1799 , je me procurai du virus vaccin dans la ferme de monsieur Clarke , à Kentish Town , près de Londres. Je l'envoyai immédiatement dans le comté de Gloucester , au docteur Marshall , qui était alors fort occupé à inoculer avec le virus vaccin. Je vais mettre sous les yeux du lecteur les résultats généraux qu'il obtint , et particulièrement en inoculant avec la matière que je lui envoyai.

Lettre du docteur Marshall. « Mon voisin ,
 » monsieur Hicks , m'ayant parlé du désir que
 » vous aviez d'être informé des progrès de
 » l'inoculation de la vaccine dans ce Canton ,
 » a dû vous transmettre mes notes à ce sujet.
 » Je vous demande la permission , mainte-
 » nant , d'y joindre mes observations. Je
 » n'eus pas plutôt connaissance de la vacci-
 » ne , que je me déterminai à vacciner mes
 » deux enfans , dès l'instant que je pourrais
 » me procurer de la matière. Je m'estimai
 » très-heureux quand j'appris que je pouvais
 » en tirer de sujets vaccinés de votre main.
 » Je n'eus pas l'intention d'abord d'étendre

» cette pratique nouvelle au-delà du cercle
 » de ma famille ; mais la conviction de son
 » efficacité , comme moyen préservateur de
 » la petite vérole , était si grande dans l'es-
 » prit des habitans de cette contrée , qu'il
 » eut été désobligeant de ne pas se prêter
 » à leurs désirs à cet égard. Depuis le 22
 » de mars , j'ai vacciné 107 individus ; ce
 » qui est un nombre immense , en consi-
 » dérant l'espèce de solitude dans laquelle je
 » vis. (a) Plusieurs autres considérations ,
 » indépendantes de la certitude qu'à la vac-
 » cine de préserver de la petite vérole , me pa-
 » raissent être d'un grand poids , particulière-
 » ment la bénignité de cette maladie qui ,
 » dans aucun cas , n'a empêché le sujet qui
 » en était atteint de suivre le cours de
 » ses occupations ordinaires. Dans le nombre
 » des 107 individus que j'ai vaccinés , je ne
 » puis en citer que deux ou trois auxquels

(a) Le docteur Marshall détaille , avec beaucoup
 de soin et d'exactitude , toutes ses expériences ;
 mais la publication m'en paraît aujourd'hui super-
 flue.

» il ait été nécessaire de faire des applica-
 » tions pour arrêter les progrès de l'inflam-
 » mation. Chez tous les autres la maladie
 » a été légère , mais suffisamment caracté-
 » risée. A l'exception d'un ou de deux
 » exemples , je n'ai observé d'autres érup-
 » tions que celles qui doivent avoir lieu à
 » l'endroit des incisions. Il ne paraît pas que
 » la vaccine ait la propriété malheureuse de
 » développer les causes de quelque autre ma-
 » ladie ; propriété qui a été observée exister
 » très-souvent dans la petite vérole. Une
 » autre considération importante est l'impos-
 » sibilité de communiquer la vaccine antre-
 » ment que par le contact actuel de la ma-
 » tière contenue dans la pustule , d'où il suit
 » qu'un ou plusieurs individus d'une même
 » famille peuvent être vaccinés , sans que les
 » autres soient exposés pour cela à ressentir
 » les effets de la maladie par le simple
 » contact et par la contagion de l'air.

» En un mot , il me paraît évident que
 » la vaccine ne doit pas exciter la moindre
 » crainte ; elle est moins longue et infini-
 » ment moins dangereuse que la petite vérole

» inoculée , quand on la conduit avec soin ,
 » et d'après les procédés que vous avez indi-
 » qués. L'affection locale de la partie où se
 » fait l'insertion de la matière vaccinique ,
 » n'est pas non plus , à beaucoup près , aussi
 » forte. Je prononce sur ce sujet avec
 » d'autant plus de confiance , que j'ai eu oc-
 » casion d'observer , avec une attention parti-
 » culière , ses effets sur une assez grande
 » variété de tempéramens. Dans les cas que
 » je viens d'indiquer , vous remarquerez que
 » le virus vaccin , en s'éloignant de sa source
 » originale , n'a produit l'exemple d'aucun
 » changement , d'aucune altération dans la
 » nature des signes extérieurs de la maladie ,
 » et qu'on peut l'employer , *ad infinitum* , d'une
 » personne à l'autre , pourvu toutefois qu'on
 » ait l'attention d'employer de la matière prise
 » à son point , sans qu'il soit nécessaire de
 » recourir au levain vaccinique original.

Castington , 26 avril 1799.

» JOSEPH H. MARSHALL ».

Le même , monsieur , Marshall , qui a bien voulu me rendre le compte ci-dessus , a continué ses expériences avec un soin infatigable ; il m'en a communiqué les résultats dans une autre lettre , qu'il m'a prié de mettre en entier sous les yeux du public.

Seconde lettre du docteur MARSHALL.

« Depuis la date de ma première lettre ,
 » j'ai continué à propager la vaccine , et le
 » nombre des sujets auxquels j'ai communi-
 » qué le bienfait de ce nouveau mode d'ino-
 » culation , est aujourd'hui de 423. Il serait aussi
 » fastidieux qu'inutile de détailler le cours
 » de la maladie chez chacun des individus
 » en particulier , il suffira d'observer que je
 » n'ai remarqué aucune déviation , sous au-
 » cun rapport , des exemples que j'ai déjà
 » cités. Les signes extérieurs au bras corres-
 » pondent exactement à ceux que vous avez
 » désignés dans votre premier ouvrage. Quand
 » l'inflammation paraissait disposée à faire de
 » trop grand progrès , j'ai constamment em-
 » ployé , et toujours avec le plus grand

» succès de l'eau et du vinaigre, mêlés par égales
 » portions. Je ne dois pas omettre de vous
 » informer que , lorsque je jugeais que le
 » virus vaccin avait eu une action suffisante
 » sur la constitution , j'employais fréquem-
 » ment l'acide vitriolique. Une goutte ap-
 » pliquée sur la pustule , que je lavais , 40
 » secondes après , avec une éponge et de
 » l'eau , n'a jamais manqué d'arrêter ses
 » progrès inutiles , et de hâter la formation
 » de la croûte.

» J'ai déjà soumis 211 des sujets que j'ai
 » vaccinés à la contre-épreuve de l'infection
 » variolique , tous y ont résisté.

» Le résultat général de toutes les expé-
 » riences que j'ai faites , avec toutes les pré-
 » cautions requises et nécessaires , m'a plei-
 » nement convaincu que la véritable vaccine
 » préserve infailliblement de la petite vérole.
 » Dans aucun cas des faits qui ont eu lieu
 » sous mes yeux , la maladie n'a été sévère ;
 » encore moins ai-je aperçu aucune espèce
 » de symptômes dangereux. Tous les sujets
 » que j'ai vaccinés n'ont pas été empêchés
 » un seul moment de suivre leurs occupations
 » ordinaires.

» Dans l'ouvrage du docteur Woodville ;
 „ sur la vaccine , je remarque un fait ex-
 „ traordinaire ; il dit qu'un grand nombre
 „ des sujets qu'il a vaccinés ont eu des érup-
 „ tions de boutons , comme dans la petite
 „ vérole. Certainement il doit paraître très-
 „ étrange , en ce cas , que dans tous les
 „ faits que j'ai présentés , je ne puisse citer
 „ qu'une seule personne qui ait eu au coude
 „ du bras vacciné une pustule qui vint en
 „ suppuration ; et qui , à la vérité , ressem-
 „ blait parfaitement à un ulcère varioleux.
 „ Toutes mes observations , fondées , ainsi
 „ qu'on le voit , sur un très-grand nombre d'ex-
 „ périences , me conduisent naturellement à
 „ ces conclusions , que les faits qui ont été
 „ cités contre les facultés préservatives de
 „ la vaccine ont eu lieu , parce qu'on n'a
 „ pas fait usage d'un véritable virus vaccin :
 „ car , sans cette supposition , il doit paraître
 „ impossible que je puisse présenter un si
 „ grand nombre de faits aussi positivement
 „ contraires , sans avoir aucune exception à
 „ faire. Je n'ai pas le moindre doute que
 „ la propagation de la vacciue , par le moyen

„ de l'inoculation , n'amène bientôt l'entière
 „ destruction de la petite vérole. Si les
 „ avantages importans qui résultent de cette
 „ nouvelle pratique, sont considérés comme
 „ ils doivent l'être , nous pouvons raison-
 „ nablement en inférer que l'utilité publi-
 „ que , qui est la véritable pierre de touche
 „ du mérite réel des découvertes, rendra
 „ celle - ci d'un usage général. Et vous ,
 „ Monsieur , comme l'auteur de ce mode
 „ bienfaisant , vous avez acquis les plus
 „ justes droits à la reconnaissance du genre
 „ humain ; j'y participe individuellement ,
 „ mais d'une manière plus particulière en-
 „ core , parce que vous m'avez mis dans le cas
 „ de remarquer les effets d'une maladie sin-
 „ gulière , et de suivre les progrès des ex-
 „ périences les plus curieuses qui aient jamais
 „ été recueillies dans l'histoire de la physio-
 „ logie.

„ Je suis , etc. JOSEPH H. MARSHALL.

„ *P. S.* J'aurais dû observer que dans le
 „ nombre des sujets que j'ai vaccinés , 120
 „ l'ont été avec la matière que vous m'avez

„ envoyée de Londres ; cette matière n'a
 „ produit aucune différence dans les symp-
 „ tômes : ils ont été exactement les mêmes
 „ que ceux qui ont eu lieu chez les sujets
 „ vaccinés avec le virus que j'avais tiré de
 „ ce pays. Dans un ou deux cas , il est sur-
 „ venu au bras une pustule indépendante de
 „ celle de l'inoculation. Je n'ai pas aperçu
 „ de différence dans l'inflammation locale.
 „ Aucun des sujets vaccinés n'a été dans la
 „ nécessité de suspendre un moment ses tra-
 „ vaux ordinaires ; et je n'ai fait usage d'au-
 „ cun remède.

„ J'ai souvent vacciné un ou deux indi-
 „ vidus dans une même famille , et les
 „ autres quelques semaines après. Ceux qui
 „ avaient reçu l'infection couchaient avec
 „ ceux que je n'avais pas encore vaccinés ;
 „ et cela pendant tout le cours de la ma-
 „ ladie , sans qu'ils en aient été atteints.
 „ De manière que je suis aujourd'hui dans
 „ la pleine et entière conviction que la
 „ vaccine ne peut se communiquer que par
 „ un contact actuel avec la matière vaccini-
 „ que , insérée dans une ouverture de la peau.

„ Dernièrement j'ai eu occasion d'observer
 „ un fait assez curieux , que je prends la li-
 „ berté de vous communiquer. J'étais allé visi-
 „ ter un malade qui avait une petite vérole con-
 „ fluente ; je chargeai une lancette avec de la
 „ matière que je tirai de ses pustules. Deux
 „ jours après , ayant été prié de vacciner une
 „ femme et quatre enfans , je pris , par inad-
 „ vertance , le virus vaccin avec la lancette
 „ déjà chargée de levain varioleux ; et j'en
 „ fis l'insertion. Ce ne fut que trois jours
 „ après que je découvris cette méprise. Je
 „ ne doutais pas que ces cinq inoculés ne
 „ fussent infectés de la petite vérole ; mais
 „ je fus très-agréablement surpris en voyant
 „ éclore la vaccine ; elle eut son cours ,
 „ sans aucune déviation de la marche qu'elle
 „ avait suivie dans les exemples précédem-
 „ ment cités. Je soumis ensuite ces cinq
 „ mêmes personnes à la contre-épreuve , en
 „ les inoculant avec la matière variolique ;
 „ et toutes résistèrent à son action.
 „ J'oubliais de faire mention d'un autre
 „ grand avantage qui résulte de la vaccine ;
 „ cet avantage est de pouvoir inoculer des

„ femmes grosses , sans qu'il en résulte le
 „ moindre inconvénient pour elles. J'ai , en
 „ effet , vacciné un grand nombre de femmes
 „ dans cet état ; et je n'ai jamais observé
 „ que la maladie produisît chez elles des
 „ symptômes différens. Cette maladie est ,
 „ véritablement si bénigne , qu'elle peut être
 „ communiquée avec la plus parfaite sécu-
 „ rité dans toutes les circonstances , comme
 „ dans toutes les situations possibles „.

Je saisis ici l'occasion de remercier le docteur Marshall , et tous les autres inoculateurs qui ont bien voulu me communiquer les résultats de leurs expériences ; et quoiqu'ils soient tous d'accord sur le même point ; c'est-à-dire , sur la certitude des propriétés préservatives de la vaccine ; leur lecture , je le présume , jettera un plus grand jour sur ce qui peut n'avoir pas été encore assez complètement éclairci. Je détaillerai , en passant , quelques circonstances plus particulières. Plusieurs de mes correspondans ont fait mention d'éruptions semblables à celles de la petite vérole , au commencement de leurs vaccinations ; mais il faut ajouter que ,

dans tous ces cas , le virus vaccin qu'ils ont employé provenait de celui qui avait pu être modifié dans l'hôpital de la petite vérole de Londres.

J'ai moi-même vacciné un nombre très-considérable de sujets avec du virus vaccin ; provenant de ceux qui l'avaient été par le docteur Marshall , sans qu'il ait jamais produit d'autres pustules que celles de l'inoculation. J'ai ensuite distribué de ce même virus , originairement tiré d'une vache de Londres , à plusieurs inoculateurs , qui ont obtenu les mêmes résultats. Monsieur Henry Jenner , qui est du nombre de ceux à qui j'en envoyai , m'apprend qu'il a vacciné avec cette matière environ cent personnes , et qu'il n'a vu d'éruptions chez aucune d'elles.

Il n'y a que le temps qui puisse déterminer si le virus vaccin subit quelque altération dans la nature de ses propriétés en s'éloignant de sa source , et par son passage successif d'une personne à une autre. Celui dont je me sers actuellement , est en circulation depuis huit mois ; et je n'aperçois pas la plus légère différence dans sa manière d'agir

tant localement que sur le système : il y a donc toute raison d'espérer que ses propriétés se conserveront intactes , et que nous ne serons pas dans la nécessité de recourir de nouveau à la vache.

Les observations suivantes m'ont été adressées par monsieur Tierny , chirurgien , assistant du régiment de milice de South Gloucester ; je lui ai déjà l'obligation d'un premier rapport sur le même sujet , que j'ai inséré dans mon second ouvrage , intitulé : *Observations ultérieures sur la vaccine.*

„ J'ai inoculé avec le virus vaccin , de-
 „ puis le 11 d'avril jusqu'à la fin du même
 „ mois , vingt - cinq individus de tout âge
 „ et de tout sexe. J'en vaccinai quelques-uns ,
 „ le 11 , avec de la matière que monsieur
 „ Shrapnell , chirurgien du régiment , tenait
 „ de vous ; les autres le furent successive-
 „ ment de bras à bras avec la matière qui
 „ provint des premiers. Nous observâmes ,
 „ avec beaucoup de soin , le progrès des pi-
 „ qûres. Les premiers jours , c'est-à-dire ,
 „ depuis le troisième jusqu'au septième , ils
 „ nous parurent différer de ceux de la petite

„ vérole , en ce que les piqûres étaient
 „ moins enflammées autour de leurs bases ;
 „ mais , à cet époque , l'inflammation aug-
 „ menta et s'étendit depuis le dixième jus-
 „ qu'au douzième jour , à un pouce et demi
 „ autour du centre ; elle parut avoir quelque
 „ disposition à s'étendre davantage ; mais
 „ l'application de l'onguent mercuriel , jour-
 „ nellement répétée sur les parties enflammées
 „ en arrêta les progrès. Les symptômes cons-
 „ titutifs , qui se manifestèrent aux huitième
 „ et neuvième jours après la vaccination ,
 „ méritent à peine d'être mentionnés ; ils
 „ ne furent presque pas sensibles ; un léger
 „ mal de tête , accompagné d'un peu d'abat-
 „ tement et de quelque gonflement , ou
 „ plutôt d'une petite sensation douloureuse
 „ aux glandes sub-axillaires : voilà tout ce
 „ qu'ils ressentirent. Ce dernier symptôme
 „ fut le plus remarquable , parce qu'il sub-
 „ sista pendant environ trente-six heures.
 „ Dans aucun de ces cas il ne s'est manifesté
 „ d'autres pustules que celles de l'inoculation.
 „ Aussitôt que les symptômes caractéris-
 „ tiques eurent disparu , et que l'inflammation
 „ se

„ se fût dissipée , je vaccinai quatre de ces
 „ individus avec de la matière variolique ,
 „ prise dans les pustules d'un sujet qui
 „ appartenait à un autre régiment. Chacun
 „ d'eux fut piqué plusieurs fois , et à di-
 „ verses reprises , sous l'épiderme ; le ferment
 „ varioleux ne produisit jamais qu'une légère
 „ inflammation au second et au troisième
 „ jour , qui disparut complètement deux ou
 „ trois jours après , excepté cependant chez
 „ l'un de ces individus qui avait eu occa-
 „ sionnellement la vaccine dans le comté de
 „ Gloucester , avant de venir au régiment ; et
 „ qui la reçut de nouveau , à cette époque ,
 „ par inoculation. L'inflammation au bras de
 „ ce soldat fut plus considérable et plus
 „ douloureuse qu'elle ne l'avait été par l'ino-
 „ culation du virus vaccin ; mais il ne res-
 „ sentit aucune douleur aux glandes sub-
 „ axillaires , et aucune affection dans le
 „ système.

„ Il ne me reste plus qu'à ajouter que je
 „ suis maintenant parfaitement persuadé de
 „ l'efficacité de la vaccine pour préserver
 „ des atteintes de la petite vérole , et qu'elle

„ en est le plus heureux comme le plus
„ salulaire substitut.

„ Je suis , etc. , M. J. THIERNY ».

Quoique l'action du virus vaccin soit , en général , sans effet chez ceux qui ont eu la petite vérole ; cependant , dans quelques constitutions , elle n'est que partiellement détruite ; et dans d'autres , elle semble n'avoir pas été tant soit peu affaiblie. (*Voyez à la page 76 et suivante , ligne 15*).

En général , ceux sur lesquels ces essais ont été faits , y ont entièrement résisté ; mais cependant j'en ai vu quelques - uns qui ont eu au bras les pustules de la vaccine complètement caractérisée , avec cette différence pourtant qu'elle n'était pas entourée de l'efflorescence ordinaire ; que les autres signes d'invasion n'existaient pas non plus ; tandis que d'autres ont eu la maladie avec tous les symptômes les plus caractéristiques. Monsieur Fewster , chirurgien de Thornbury , vient de m'en fournir une nouvelle épreuve.

„ J'ai vacciné , dit-il , trois enfans , avec
„ la matière que vous avez bien voulu m'en-
„ voyer. Trois jours après , ayant été appelé

„ pour visiter leurs bras , on me dit que
 „ Jonh Hodges , l'un des trois , avait eu ,
 „ par inoculation et à l'âge de 12 mois , une
 „ petite vérole abondante ; on ne m'avait
 „ pas rendu compte de cette circonstance ,
 „ avant l'opération ; et en examinant alors le
 „ visage de cet enfant , je m'aperçus qu'en
 „ effet il en était très-marqué. Le 6.^e jour ,
 „ son bras présenta tous les symptômes exté-
 „ rieurs de la petite vérole inoculée , avec
 „ cette seule différence que la pustule était un
 „ peu plus élevée. Le 9.^e jour , il se plaignit
 „ d'un mal de tête violent et de douleurs
 „ dans les reins , qui furent accompagnées
 „ de vomissemens et d'une forte fièvre. Le
 „ jour suivant , ces symptômes disparurent ;
 „ et il fut aussi bien qu'à son ordinaire.

„ Comme ce fait est en opposition à une
 „ assertion , donnée dans le journal de phy-
 „ sique et de médecine , n.^o 8 , j'ai pensé
 „ que je devais vous en rendre compte (a).

„ Je suis , etc. , J. Fewster ».

(a) Un fait de la même nature , et dont je puis
 garantir l'authenticité , parce qu'il a eu lieu sous mes
 yeux , est consigné dans les pages 76 et 77 de cet
 ouvrage. (Note du traducteur).

Il paraît donc que le corps humain est , en ce qui concerne l'action du virus vaccin , sous les mêmes lois qu'à l'égard de l'action du ferment varioleux , quand il en a déjà une fois ressenti l'influence ; cette analogie va aussi loin que les comparaisons peuvent s'étendre entre ces deux maladies.

Monsieur Lyford , chirurgien de Winchester , et mon neveu le révérend G. C. Jenner , m'ont communiqué quelques preuves frappantes des propriétés de la vaccine , pour arrêter les progrès de la petite vérole sur des sujets qui avaient été pendant plusieurs jours de suite exposés à sa contagion. Monsieur Lyford , après m'avoir rendu compte des succès qu'il a eus dans la pratique de l'inoculation de la vaccine dans le Hampshire , ajoute ce qui suit :

„ Le fait suivant a eu lieu , il y a peu
 „ de temps ; et je vais vous en faire part ,
 „ parce que je le crois digne de votre at-
 „ tention. Je fus appelé pour un homme
 „ qui avait la petite vérole ; il y avait cinq
 „ jours que l'éruption avait commencé à se
 „ faire. Pendant tout ce temps deux enfans

„ qui n'avaient pas eu la petite vérole ;
 „ s'étaient constamment tenus dans la cham-
 „ bre du malade , et souvent sur son lit.
 „ Leur mère me consulta , pour savoir s'il
 „ était à propos de les inoculer ; en m'ob-
 „ servant , en ce cas , de ne pas prendre du
 „ virus dans les pustules de leur père ,
 „ parce qu'il était sujet à des érysipèles. Je
 „ lui conseillai de les faire inoculer à l'ins-
 „ tant ; mais comme je n'avais pas de ma-
 „ tière varioleuse , j'essayai de leur donner la
 „ vaccine , sans trop me flatter du succès dans
 „ cette tentative , parce qu'il y avoit déjà trop
 „ long-temps qu'ils étaient exposés à l'infection
 „ de la petite vérole ; mais je fus bien
 „ agréablement surpris , quand je vis la vac-
 „ cine se développer complètement chez
 „ eux , suivre sa marche avec régularité , et
 „ anéantir totalement l'action du virus va-
 „ riolique , qui avoit dû certainement agir
 „ auparavant » .

Les particularités remarquées par mon ne-
 veu , monsieur Jenner , ne sont pas moins
 concluantes sur le même sujet. Il m'écrit ce
 qui suit :

„ Un fils de Thomas Stinchcomb , habi-
 „ tant de Woodford , près de Berkeley , se
 „ trouvant atteint de la petite vérole natu-
 „ relle , étant à Bristol , vint chercher des
 „ secours dans la maison paternelle. Quatre
 „ jours après l'éruption , la famille , (dont
 „ aucun individu n'avait eu la petite vérole) ,
 „ composée du père , de la mère et de cinq
 „ enfans , fut inoculée avec le virus vaccin ;
 „ il ne produisit aucun effet sur la mère ,
 „ qui eut en conséquence la petite vérole ; (a)
 „ mais le reste de la famille fut préservé
 „ de cette maladie , parce qu'il reçût l'in-
 „ fection de la vaccine. Pendant le cours
 „ des deux maladies , les enfans couchèrent
 „ avec leur frère aîné dans le même lit ; et
 „ le mari et la femme logèrent dans la même
 „ chambre avec leurs enfans.

„ J'ai donné mes soins à cette famille ,
 „ de concert avec M. H. Jenner , mon frère „

(a) Dans de pareilles circonstances , je crois
 devoir conseiller de faire des piqûres sur les deux
 bras ; cette précaution est propre à assurer le succès
 de l'opération. (*Note de l'Auteur*).

Les particularités suivantes sont d'une nature trop remarquable , pour être passées sous silence.

Miss R. . . , âgée alors de cinq ans , fut attaquée , dans la soirée du huitième jour , après l'inoculation de la vaccine , des symptômes qui accompagnent ordinairement une fièvre violente. Elle avait mal à la gorge , et éprouvait des sensations douloureuses autour des muscles du cou. Le jour suivant , je découvris sur le visage et le cou de la malade une efflorescence , qui ressemblait si fort à celle de la *scarlatina anginosa* , que je crus devoir démontrer si Miss R. . . avait été exposée à la contagion de cette maladie ; on me répondit affirmativement ; et l'extension rapide de la rougeur sur la peau me délivra d'une grande anxiété , relativement à la nature de la maladie qui suivit son cours ordinaire , mais non sans manifester des symptômes , qui me donnèrent quelques inquiétudes , ainsi qu'à monsieur Lyford , qui la voyait avec moi. Il n'y eut aucune déviation apparente de ce que nous voyons en général dans les progrès que fait la pustule ,

en s'avancant vers l'état d'exsiccation ; cependant nous observâmes une suspension totale de l'aréole autour de cette pustule , qui dura jusqu'à ce que la *scarlatina* eût disparu. Aussitôt que la jeune personne fut guérie de cette maladie , ce signe reparut comme à l'ordinaire (*a*).

Miss H. R. . . ne présente pas , en sa personne , des particularités moins intéressantes que celles qui se sont rencontrées chez sa sœur. Elle fut aussi exposée , dans le même temps , à la contagion de la *scarlatina* ; et en devint malade presque au même instant. Les symptômes continuèrent avec sévérité pendant environ 12 heures ; la *scarlatina* s'étendit alors sur le cou et le visage. Deux ou trois heures après elle disparut soudainement , et la jeune personne ne ressentit

(*a*) J'ai été témoin encore d'un fait semblable , dans un cas de rougeole. La pustule s'approchait de son état d'exsiccation , pendant que la rougeole suivait son cours ; mais il ne parut d'efflorescence , autour de la pustule , que quand la rougeole eût cessé d'exercer son influence. (*Note de l'Auteur*).

plus aucun mal. Ma surprise , à cette transition subite d'une extrême souffrance à l'état de santé , cessa en partie , quand j'observai que la pustule vaccinique avait occasionné cette efflorescence qui l'entourne toujours ; et qu'à mesure qu'elle approchait du centre , elle prenait davantage le caractère d'une inflammation érysipélateuse. Mais ce qu'il y a de plus remarquable en tout ceci , est que , quatre jours après , lorsque l'efflorescence sur le bras inoculé commença à se flétrir et la pustule à se dessécher , la scarlatine reparut. La jeune personne eut mal à la gorge , son corps se couvrit de rougeurs ; et enfin cette dernière maladie eut le cours le plus complet , accompagné de tous les symptômes ordinaires.

Je ne puis douter que ce n'ait été bien réellement la *scarlatina* ; car deux domestiques de la maison en devinrent malades à leur tour , pour avoir été exposés à en recevoir l'infection en soignant leurs jeunes maîtresses.

Quelques personnes supposent que les propriétés préservatives de la vaccine n'ont

lieu que pour un temps. Cette supposition est non-seulement réfutée par l'analogie , à l'égard des habitudes des maladies de nature semblable ; mais encore par une multitude de faits incontestables. A ceux que j'ai déjà cites dans mon premier traité sur la vaccine , je pourrais en ajouter un grand nombre d'autres , si cela était nécessaire ; mais cependant je ne passerai pas , sous silence , celui d'une personne qui avait eu occasionnellement la vaccine , cinquante-trois ans avant qu'on essayât sur elle l'action du ferment variolique. Comme elle a complètement résisté à cette contre-épreuve , je ne pense pas qu'il puisse rester aujourd'hui le moindre doute , à cet égard , dans l'esprit d'un être raisonnable. Enfin , s'il était nécessaire d'ajouter encore quelque chose sur ce sujet , j'observerais que , parmi les faits qui m'ont été présentés par M. Fry , M. Darbre , M. Tierny , M. Henry Jenner et autres inoculateurs , il se rencontre plusieurs individus qui ont été inoculés sans effet avec la matière variolique , pour avoir eu occasionnellement la vaccine , nombre d'années auparavant.

On a imaginé que la vaccine pouvait se communiquer d'une personne à l'autre , par l'inspiration de l'air. Les expériences que j'ai faites , dans la vue de déterminer ce point important , tendent toutes à établir ma première proposition ; c'est-à-dire , que cette maladie n'est contagieuse que par l'insertion. Je ne me suis jamais opposé à ce que des sujets , qui avaient sur leurs bras des ulcères vaccins, fussent associés, et même couchassent avec des personnes qui n'avaient jamais eu ni la vaccine , ni la petite vérole ; et, de plus , j'ai souvent placé des enfans qui n'avaient pas été vaccinés , sur des ulcères vaccins, dans une situation propre à leur en faire recevoir l'infection par l'inspiration , sans avoir obtenu le moindre effet. Cependant , pour soumettre un point aussi important à un examen encore plus étendu, je priai monsieur Henry Jenner de faire de nouvelles expériences ; il m'a mandé depuis : “ qu'il
 „ avait vacciné des enfans à la mammelle ,
 „ dont les nourrices n'avaient eu ni la petite
 „ vérole , ni la vaccine ; qu'il avait vacciné
 „ des mères dont les enfans à la mammelle

» n'avaient eu également ni l'une ni l'autre
 » de ces maladies ; que, dans tous ces cas,
 » les miasmes qui peuvent s'élever des pus-
 » tules vacciniques , n'ont jamais produit
 » aucun effet sensible sur ceux qui étaient
 » journellement et à chaque instant, exposés
 » à les recevoir par l'inspiration ou autre-
 » ment ; qu'il avait vacciné une femme ,
 » environ une semaine avant son accou-
 » chement , et que son enfant n'avait pas
 » mieux reçu l'infection que les autres ,
 » quoiqu'il dormît souvent sur les bras de
 » sa mère , ses narines et sa bouche exposées
 » à recevoir les miasmes de l'ucère vaccin
 » à toutes ses périodes ». En un mot, n'est-il
 pas impossible que la vaccine , dont la seule
 manifestation paraît consister dans les pustules
 engendrées par l'insertion , puisse se repro-
 duire par l'inspiration ?

Dans le cours d'une de mes dernières
 vaccinations , j'observai des signes particu-
 liers , qu'il est à propos de rapporter ici. La
 partie du bras d'un jeune homme qui avait
 été inoculé avec de la matière vaccinique
 nouvelle et limpide , au lieu de montrer au

6.^e jour une ampoule naissante , ce qui est ordinaire à cette période de la vaccine , laissait apercevoir une gale incrustée , inégale et couleur d'ambre. Cette gale continua à s'étendre et à s'accroître en épaisseur pendant quelques jours , au bout desquels il se forma sur ses bords une vessie en forme d'anneau : la maladie , d'ailleurs , suivit son cours ordinaire , et le malade ressentit de la douleur aux glandes sub-axillaires et un malaise général. Avec la matière séreuse tirée du bras de ce jeune homme , on vaccina cinq sujets ; l'un d'eux ne reçut pas l'infection , elle se manifesta chez les quatre autres ; mais avec cette différence qu'un seul eut un ulcère vaccin parfaitement caractérisé , accompagné de tous les signes ordinaires ; et que chez les trois autres , les progrès de l'inflammation ressemblèrent très-exactement à ceux qu'elle avait faits sur le jeune homme duquel on tira le virus vaccin ; il y eut comme chez lui , une gale incrustée , de la même contexture irrégulière , et tout autour sur les bords , un cordon rempli de matière séreuse. Comme tous ces individus

étaient employés à des travaux pénibles , il est possible que ces signes extraordinaires aient eu lieu par suite d'un frottement des habits sur cette partie du bras dans le commencement de l'inflammation. Je n'ai pas encore eu l'occasion de les exposer à la contagion variolique.

Lorsque je commençai à écrire sur ce sujet , j'étais beaucoup plus inquiet que je ne le suis aujourd'hui , relativement aux progrès de l'inflammation. Cependant il est certain que cette affection s'étend quelquefois beaucoup plus loin qu'on ne voudrait ; et c'est une circonstance à laquelle il faut s'attendre. Mais comme elle peut être arrêtée dans ses progrès , ou même entièrement dissipée par des moyens très-simples , je ne vois pas pourquoi on laisserait souffrir une heure seulement le sujet vacciné , sous prétexte qu'il n'est pas absolument nécessaire d'y avoir recours. Au 10.^e ou au 11.^e jour , si la pustule a eu une marche régulière , le bras indiquera d'une manière presque certaine si l'inflammation doit être extraordinaire ou non ; et dans le premier cas , il n'y a

pas d'autre chose à faire que de laisser tomber une seule goutte de *aquá lithargyrí acelaii*, (extrait de Saturne) sur la pustule ; et, après l'y avoir laissé deux ou trois minutes , couvrir l'efflorescence qui environne la pustule d'un linge trempé dans de *aquá lithargyr. com.* (*a*). On peut répéter la première opération deux ou trois fois dans la journée ; et la dernière, aussi souvent qu'elle peut être agréable au malade.

Quand la croute a été prématurément enlevée , circonstance qui n'est pas rare parmi les enfans et les ouvriers , l'application d'un peu d'extrait de Saturne sur cette partie coagule immédiatement la surface , et prévient les maux qui pourraient y survenir.

Dans mon premier traité , j'ai remarqué que le corps humain est souvent susceptible de recevoir l'infection de la petite vérole , soit par la contagion de l'air , soit par le contact , quoiqu'il en ait déjà ressenti l'in-

(*a*) Eau de Goulard. Pour avoir sur cela une explication plus étendue , voyez à la page 184 la lettre du docteur Marshall , etc.

fluence. Plusieurs faits qui corroborent cette opinion m'ont été communiqués par quelques-uns de mes correspondans ; je vais en rapporter un.

« La société , en général , vous doit beau-
 » coup de reconnaissance pour les recherches
 » et les observations dont vous n'avez cessé
 » de vous occuper sur la nature et les effets
 » de la vaccine , etc. , etc. Comme je con-
 » çois que ce que je vais vous communiquer
 » est de quelque importance , j'imagine que
 » vous y prendrez d'autant plus d'intérêt
 » que cela va servir à donner plus de force à
 » votre assertion sur la disposition où est le
 » corps humain de recevoir plus d'une fois
 » l'infection de la petite vérole. Au mois de
 » novembre 1793 , je fus appelé pour ino-
 » culer un individu , et je pris de la matière
 » varioleuse sur un enfant qui venait d'avoir
 » spontanément cette maladie ; et dont le
 » corps était couvert d'une grande quantité
 » de pustules bien distinctes. La mère du
 » sujet que je devais inoculer , désirant con-
 » naître auparavant les procédés que j'em-
 » ployais pour communiquer l'infection de
 » cette

» cette maladie , j'ouvris sous ses yeux une
 » pustule , et j'introduisis la pointe de ma
 » lancette sur le dos de ma main. Je ne
 » songeais plus à cela , lorsque trois jours
 » après je ressentis dans cette partie une lé-
 » gère sensation douloureuse. Le 4.^e jour , je
 » distinguai tous les signes communs à l'ino-
 » culation , sans en être le moins du monde
 » étonné ; je ne le fus pas davantage , en
 » voyant l'inflammation continuer et s'accroî-
 » tre le 6.^e et le 7.^e jour , accompagnée
 » d'une ampoule contenant une petite quan-
 » tité de matière séreuse , parce que des
 » expériences répétées m'avaient appris que
 » cela pouvait arriver à des personnes qui
 » avaient déjà eu la maladie , sans qu'il en
 » résultât des effets plus sérieux ; mais je
 » ne fus pas du nombre des heureux : car ,
 » dès le 8.^e jour , je fus attaqué de tous les
 » symptômes de la fièvre d'éruption , et à un
 » degré beaucoup plus violent que quand je
 » reçus l'infection de la petite vérole par
 » inoculation , 18 ans auparavant , et d'une
 » manière non équivoque ; vu le nombre
 » très-considérable de pustules dont je fus

» couvert. Je confesse que , malgré toute
 » l'expérience que j'avais sur cette maladie ,
 » ayant inoculé au moins deux mille sujets ,
 » je ne pus me garantir de certaines inquié-
 » tudes. Comme j'étais convaincu que l'in-
 » disposition que j'éprouvais provenait de
 » l'insertion de la matière variolique , j'at-
 » tendais avec crainte le moment de l'érup-
 » tion. Le 10.^e jour, je ressentis une sensa-
 » tion fort douloureuse , causée par une
 » tension considérable et une chaleur ar-
 » dente sur les joues et près de l'oreille ;
 » la fièvre , dès cet instant , commença à
 » décliner ; et l'affection au visage se ter-
 » mina bientôt par l'apparition de trois ou
 » quatre pustules avec inflammation ; mais
 » elles disparurent avant d'être arrivées à
 » l'état de maturité , et dès lors je fus
 » guéri (a).

» Je suis , etc. THOMAS MILES ».

(a) On citerait aujourd'hui des exemples , sans
 nombre , de récidives de petites véroles ; j'en con-
 nais plusieurs dont il m'est impossible de douter :
 je me bornerai à en citer deux exemples , où l'on

Cette recherche n'est plus aujourd'hui tellement dans son enfance , que je ne puisse m'exprimer plus positivement qu'auparavant

verra que dans l'un elle eut lieu spontanément , et dans l'autre par inoculation. Le docteur Wrihtgh , médecin de la Jamaïque , en communiquant avec des varioleux , prit un bouton sur le ponce ; quoiqu'il eût eu la petite vérole spontanée : il employa le pus que ce bouton lui fournit pour inoculer six nègres , qui avaient subi inutilement l'inoculation par les règles ordinaires ; et son opération fut suivie du plus grand succès.

Le docteur Chrestien rapporte , dans son ouvrage intitulé ; *Opuscules sur l'inoculation de la petite vérole , etc.* , des expériences dont j'ai été témoin oculaire. On ne peut nier , dit-il , la récurrence de la petite vérole. Je n'aurai point recours pour la prouver , à ce que dit Paulinus , qu'il tenait d'un chirurgien , homme de bonne foi , qu'un enfant de 12 ans avait eu cinq fois la petite vérole ; ni à ce qui a été consigné par Borellus , qui assure qu'une femme de Boulogne , qui mourut à 118 ans , l'avait eue 7 fois. Je rapporterai trois observations , qui ne me permettent pas d'en douter. La première m'a été communiquée par mon illustre maître Lamure. Il vit le même sujet avoir deux fois la petite vérole , dans l'espace d'un an ; la première fut très-dangereuse , il succomba à la seconde. Le docteur Farjon , soignant dans l'hôpital

sur la connexion qui existe entre les scrophules et la petite vérole.

Tous ceux qui ont pratiqué la médecine ,

Saint-Eloi à Montpellier , un homme qui présentait tous les signes précurseurs de la petite vérole , annonça que cette maladie aurait lieu. Ce diagnostic fit croire au malade qui était criblé de cicatrices , que le médecin se moquait de lui. D'après l'inspection de la figure , le docteur Farjon douta ; mais bientôt la nature dissipa le doute , en faisant développer une petite vérole abondante. Je rends le détail que m'a donné l'observateur , et qui m'avait été communiqué par monsieur Fages , chirurgien à cette époque dans l'hôpital Saint-Eloi , aujourd'hui chirurgien en chef de l'hôpital militaire.

Ces deux observations fortifient l'opinion que j'ai toujours eue , que les sujets qui ont eu beaucoup de petite vérole , sont plus disposés à une récurrence que ceux qui en ont eu peu ; la quantité des pustules (la maladie bien traitée) étant toujours en raison des dispositions , qui seules favorisent le développement de la maladie. La troisième observation , dont je suis l'objet et dont je vais donner l'historique , en fournit une preuve de plus , quoiqu'elle présente des particularités qui doivent la distinguer des deux autres. Comme la petite vérole que je me procurai est une suite de piquûres multipliées et très-rapprochées que je m'étais faites , il est essentiel que je rappelle

qui ont beaucoup inoculé , ou qui ont donné leurs soins à un certain nombre de ceux qui ont spontanément contracté cette maladie ,

que , depuis le 27 mai jusqu'au 12 juin , je m'étais piqué vingt fois , que les dix dernières piqûres avaient été faites le 3 du même mois , et n'avaient agi que faiblement sur la peau. Je rappellerai également que j'avais conservé la croute que m'avait fournie l'une de mes premières piqûres. Ayant l'intention bien prononcée de répéter mes expériences , en attendant d'avoir du pus , je voulus éprouver à quelque degré la croute que j'avais conservée possédait la qualité contagieuse.

Le 12 juin , à 8 heures du matin , le docteur Chrestien se piqua un peu profondément à l'avant-bras gauche avec une lancette neuve , et il introduisit dans la piqûre gros comme un grain de millet de cette croute. Vers les 4 heures du soir , il ressentit une douleur vive , qui se soutint assez long-temps. Il y survint une inflammation considérable ; et , le lendemain à 6 heures , il aperçut une ampoule assez élevée , qui contenait de la matière séreuse un peu consistante. Il en chargea une lancette neuve , et se fit une piqûre au-dessus de celle de l'avant-bras. Le 15 , ses deux piqûres parurent flegmoneuses , et lui causèrent une douleur assez marquée. Le 16 et le 17 , elles ne présentèrent qu'une augmentation de flegmon , qui n'était pas fort considérable , avec dimi-

ont dû se rappeler qu'ils ont vu souvent, chez les uns ou chez les autres, des affections scrophuleuses succéder quelquefois promptement à la guérison de la petite vérole.

nution de la douleur. Le 18, à 8 heures du matin, les piqûres plus enflammées, offrirent chacune un bouton rempli d'une matière plus consistante que la sérosité ordinaire. Il ne douta plus alors que la petite vérole ne se développât. Le docteur Chrestien avait observé, dans le cours de ses inoculations, que, plus l'on établit de foyers d'irritation, plus la petite vérole est bénigne; ce qui détruit complètement l'opinion de beaucoup d'inoculateurs, qui pensent que l'éruption est plus abondante, en raison de la plus grande quantité de matière introduite dans l'opération. Il penserait comme eux, ajoute-t-il, s'ils disaient que l'éruption doit augmenter par la plus grande quantité de levain absorbé, *sans irritation extérieure, capable de contre-balancer les suites de l'absorption.* D'après sa manière de voir, le docteur Chrestien se fit trois nouvelles piqûres à chaque avant-bras, en chargeant chaque fois une lancette dans ses pustules. J'étais en opposition, dit-il, avec les plus grands inoculateurs; je commettais, d'après leur sentiment, une imprudence, en me piquant de nouveau, dans les circonstances où je me trouvais. Quelque respect que j'aie pour eux, je ne pense pas de même sur ce point. Je crois, comme je l'ai dit plus haut, que le premier

En admettant ce fait , parce que je pense qu'il doit l'être par tous ceux qui ont fait des observations soigneuses sur ce sujet , ne

ferment , lorsqu'il est favorisé par les dispositions , et qu'il occasionne un développement , le fait complètement ; et que de nouvelles piqûres , dans le moment où ce premier ferment agit , n'établiraient tout au plus qu'une maladie locale , propre à répandre plus de bénignité sur la maladie générale : ce que je crois avoir démontré. Quand même j'aurais cru , sur la foi des inoculateurs , commettre une imprudence , j'aurais été enhardi par la rapidité avec laquelle mes piqûres avaient toujours marché ; j'étais autorisé à croire qu'elle serait augmentée par l'état actuel , et que mes piqûres , de bonne heure en suppuration , n'ajouteraient pas aux symptômes de ma petite vérole.

A deux heures de l'après-midi , le docteur Chretien ressentit à ses six piqûres une cuisson très-vive , accompagnée de douleur lancinante et d'une inflammation qui répondait à la rapidité des progrès de ces deux symptômes. A trois heures , il éprouva une sensation d'engorgement aux aisselles ; mais plus particulièrement du côté gauche. Cette sensation se changea en douleur si vive , qu'elle le força de descendre de cheval , et de faire 4 lieues à pied , ne pouvant pas supporter les secousses qu'il lui donnait. Cette douleur dura le 19 et toute la matinée du 20. Il eut , durant ces deux jours , la tête lourde avec

puis-je pas mettre en question , s'il n'est pas probable que ce soit dans l'introduction générale de la petite vérole en Europe , qu'il

chaleur , perte d'appétit et envie de dormir. Ses urines furent abondantes plus qu'à l'ordinaire , et comme laiteuses. Il n'ose pas assurer qu'il ait eu la fièvre ce jour-là ; il était à la campagne , et l'imagination prévenue aurait pu le faire tromper dans l'exploration de son poulx ; mais le 20 , après midi , il parut à plusieurs reprises altéré au célèbre monsieur de Lamure. Le même jour , pendant quelques heures , il fut fatigué de douleurs aux reins. Le 21 , au matin , il aperçut sur différentes parties de son corps , une éruption de boutons. Il les fit examiner par deux médecins inoculateurs , les docteurs Tandon et Cusson , qui les jugèrent varioleux. Le premier , lui ayant tâté le poulx , décida qu'il avait la fièvre. Cette même matinée , il eut dans les jambes des lassitudes assez fortes , mais qui ne durèrent pas plus de demi-heure. Le 22 , le professeur en médecine Brun , inoculateur , porta le même jugement que les docteurs Tandon et Cusson. Le 23 , il se présenta de nouveau au docteur Tandon , pour qu'il vît plusieurs boutons qui commençaient à suppurer ; et le 24 , le professeur Brun trouva dans ces boutons la suppuration bien établie. Le 26 , les docteurs Tandon et Cusson observèrent la même chose. Ils furent de plus témoins , l'un et l'autre , d'une nouvelle

faillie aller chercher les causes les plus certaines du développement d'un ennemi aussi redoutable à la santé ? Ayant attentivement

éruption qui s'était faite dans la nuit du 25 au 26. Il y avait plusieurs petits boutons , et parmi le nombre, quelques-uns qui les surprirent par leur grosseur , et que le professeur Brun vit le 27. Lorsqu'il se présenta au docteur Tandon pour qu'il observât la nouvelle pousse de boutons , le docteur Chrestien avait sur le corps plusieurs taches pourprées , qui l'effrayèrent et qui l'engagèrent à lui recommander fortement le régime que les circonstances semblèrent exiger , et qu'il négligea. Ces taches ayant disparu assez vite , son illustre ami , monsieur de Lamure , avait fait, plus particulièrement que les médecins dont il parle, les mêmes observations , parce qu'il était une grande partie de la journée avec lui ; et qu'il était exact à lui rendre compte de tout ce qui survenait de nouveau.

Quatre des nouvelles piqûres du docteur Chrestien , deux s'étant desséchées , de bonne heure , fournirent au 3.^e jour une suppuration abondante , qui se soutint pendant 26 jours , et qui tarit en même-temps que ses deux piqûres matrices. Les médecins qui l'examinèrent , dans toutes les périodes de la maladie , furent témoins , à plusieurs reprises , de l'abondance de cette suppuration.

La nouvelle éruption qu'il éprouva , du 25 au 26 ,

examiné les effets de la vaccine , sous ce rapport , je m'estime heureux de pouvoir affirmer qu'elle n'a pas la plus petite tendance

semble justifier , dit-il , le sentiment des inoculateurs , qui craignent de procurer une seconde petite vérole , en faisant des piqûres avant que le terme le plus éloigné , fixé d'après l'observation pour l'action du premier ferment introduit , ne soit écoulé. Si l'on fait attention au court intervalle qu'il y a eu entre l'apparition de ces nouveaux boutons et l'époque de mes dernières piqûres , à l'absence de tous les symptômes qui précèdent l'éruption , notamment de la fièvre , on ne peut la regarder que comme une suite de la première , qui dût être nécessairement troublée par le peu de précautions que je pris , n'ayant rien changé au régime que je suivais en santé , et faisant journellement un exercice violent , surtout à cheval. Il pense que les exemples de nouvelles pousses de boutons dans la petite vérole naturelle et dans l'inoculée , sont trop fréquens , pour qu'il s'appesantissent là dessus. Dimsdale en fournit plusieurs ; et le même fait se trouve consigné chez beaucoup d'auteurs ; mais il se borne à citer l'observation que lui a communiquée le célèbre docteur FOUQUET. Ce médecin inocula un enfant par quatre piqûres ; mais avec si peu de matière , qu'il aurait craint que l'opération ne fût sans succès , s'il n'avait su , par expérience , que la quantité de levain n'est pas nécessaire pour assurer la réussite de

à produire cette maladie si effrayante dans ses suites.

Le septicisme qui se manifesta , même

l'inoculation. Le sujet , après avoir éprouvé , lors de la fièvre d'invasion , tous les symptômes les plus graves et les plus alarmans , eut une éruption confluente , qui se répéta jusqu'à trois fois , à plusieurs jours d'intervalle de l'une à l'autre ; et la suppuration , relative à l'abondance des boutons , se soutint plus de douze jours.

Le docteur Chrestien pense que , si l'on avait pas d'autres exemples de récédive , on ne pourrait pas trop en admettre l'existence , parce qu'il s'est conduit comme quelqu'un qui , voulant prouver que l'arsenic empoisonne par le seul contact , s'en ferait frictionner tout le corps , et forcerait l'absorption d'une quantité considérable de cette substance.

Si je ne craignais de donner trop d'étendue à cette note , je suivrais encore mon ancien ami , le docteur Chrestien , dans le détail de toutes les conséquences qu'il tire des expériences qu'il a eu le courage de faire sur lui-même , pour tâcher de découvrir des vérités utiles ; j'invite les gens de l'art à les lire dans son ouvrage même. Les praticiens qui n'adopteront pas encore la pratique du nouveau mode d'inoculation , trouveront dans ce même ouvrage des instructions très-propres à assurer leurs succès dans l'inoculation de la petite vérole : qu'ils lisent surtout ce qu'il dit ,

parmi les médecins les plus éclairés , aussitôt que je promulgai mes opinions sur le sujet important de la vaccine , était certainement très-louable. C'eût été une témérité impardonnable que d'admettre une doctrine si nouvelle , et n'ayant de rapport , ni de ressemblance à rien de ce qui a été consigné dans les annales de la médecine , sans la soumettre au plus rigoureux examen ; mais aujourd'hui

page 61 et suivantes , au sujet des préparations et du régime ; et ils se convaincront , sans doute , que c'est à l'excès des précautions qu'il faut attribuer une partie des accidens qui ont lieu dans la petite vérole inoculée. Les assertions et les opinions du docteur Chrestien sont fondées sur plus de vingt ans d'étude , d'observations et d'expériences ; et je suis assuré d'augmenter la confiance en ses lumières , en disant qu'il eut pour guide dans la carrière pénible de la médecine , l'illustre monsieur de Lamure , auprès duquel il fut pendant douze ans en qualité d'ami et de disciple , et qu'il lui légua sa bibliothèque ; bien persuadé qu'elle ne pouvait être placée en de meilleures mains : ce don , si honorable pour celui qui le reçut , fut , de la part de monsieur de Lamure , comme un dernier hommage à l'humanité souffrante.
(*Note du Traducteur*).

qu'elle a été scrutée , non-seulement parmi nous , mais encore par les plus habiles médecins inoculateurs de l'Europe ; et qu'il a été uniformément reconnu , d'après une multitude de faits , que quand le corps humain a une fois ressenti l'influence de la vaccine , selon la manière décrite , il n'est jamais dans la suite , et à aucune époque de son existence , exposé au danger de recevoir l'infection de la petite vérole , soit par la contagion de l'air par inoculation avec la matière variolique , ne puis-je pas avec la plus grande confiance féliciter mon pays , et la société en général , de posséder en la vaccine une antidote qui est capable d'extirper de la terre une maladie qui , à chaque instant , dévore ses victimes , et qui a toujours été considérée comme un des fléaux les plus terribles de l'espèce humaine !

O R I G I N E

De l'Inoculation de la Vaccine , 6 mai 1801.

J'AI cru devoir publier le précis suivant sur l'origine de la vaccine , parce que j'ai eu l'occasion d'observer plusieurs fois que les personnes qui considèrent ce sujet , d'une manière trop légère , confondent facilement la vaccine accidentelle avec la vaccine inoculée.

EDWARD JENNER.

O R I G I N E

De l'Inoculation de la Vaccine.

MES recherches sur la nature de la vaccine commencèrent , il y a environ vingt-cinq ans. Mon attention sur cette singulière maladie fut d'abord excitée pour avoir observé que , parmi les personnes que j'étais souvent appelé à inoculer dans les campagnes , il s'en trouvait plusieurs auxquelles il m'était impossible de communiquer l'infection de la petite vérole ; quelques précautions que je prisse pour cela. Je découvris enfin que ces dernières avaient eu une maladie qu'elles appelaient la petite vérole des vaches , dont elles avaient été atteintes en trayant des vaches affectées d'une éruption particulière sur les mammelles. Je découvris , de plus , que cette maladie éruptive paraissait avoir été , comme de tout temps , dans les fermes de ce pays , et qu'il existait une opinion assez vague sur ses effets préservateurs de la petite vérole ; mais je m'aperçus aussi que

cette opinion était nouvelle : car tous les fermiers âgés déclaraient que dans leur enfance on n'en avait jamais eu l'idée ; circonstance dont je me rendis raison très-facilement pour savoir qu'autrefois les gens du peuple étaient rarement inoculés de la petite vérole ; et que ce n'est même que depuis l'adoption de la méthode perfectionnée et introduite par les SETONS que cette pratique est devenue générale parmi les habitans des campagnes : d'où il résulte qu'auparavant les gens employés dans les fermes n'étaient que rarement mis à l'essai de ses effets préservateurs contre la petite vérole.

Dans le cours des recherches que je fis pour éclaircir ce sujet , qui , ainsi que tous ceux d'une nature compliquée et obscure , présentait un grand nombre de difficultés , je découvris que plusieurs de ces individus *qui paraissaient avoir eu occasionnellement la vaccine* , ayant été ensuite inoculés avec la matière varioleuse , en avaient reçu l'infection tout comme s'ils n'avaient pas déjà ressenti les effets de la vaccine. Cette circonstance m'engagea à demander aux praticiens de mon voisinage

voisinage quel était leur sentiment sur ce point , ils furent tous d'accord que la vaccine ne pouvait nullement être considérée comme un préservatif certain de la petite vérole. Cette décision tempéra , pendant quelque temps , l'ardeur de mes recherches ; mais cependant ne l'éteignit pas. En avançant dans la carrière où je m'étais engagé , j'eus la satisfaction de découvrir que les vaches étaient sujettes à plusieurs espèces d'éruptions ; qu'elles étaient toutes contagieuses , et pouvaient conséquemment se communiquer aux mains des personnes employées à les traire ; et que , quelle que fût la nature de l'infection ainsi reçue , on ne l'appelait pas autrement dans les fermes que *Cow Pox* (petite vérole des vaches). Je surmontai ainsi un grand obstacle , et je conclus qu'il fallait établir une distinction entre ces maladies éruptives ; je donnai à l'une le nom de *véritable vaccine* , et celui de *fausse* à toutes les autres ; parce qu'elles n'ont aucune propriété préservative , n'affectant pas du tout le système. Cet obstacle à mes progrès ne fut pas plutôt mis de côté , qu'un autre , en apparence , beaucoup plus

difficile à écarter , s'éleva tout à coup devant moi. On ne manquait pas d'exemples pour prouver que quand le véritable *Cow Pox* s'est manifesté parmi les vaches d'une ferme , un individu peut en recevoir l'infection et passer , en apparence , avec tous les autres individus infectés , par tous les degrés de la maladie ; et cependant recevoir dans la suite l'infection de la petite vérole. Ce fait dont l'existence ne me paraissait pas douteuse , parce qu'il avait été observé nombre de fois , donna encore un échec pénible à mes espérances les plus flatteuses et les plus chères ; mais ayant réfléchi que les opérations de la nature sont , en général , uniformes ; et qu'il n'était pas vraisemblable que la constitution humaine , ayant réellement reçu l'infection de la véritable vaccine , fût quelques circonstances parfaitement à l'abri de recevoir les atteintes de la petite vérole , tandis que dans plusieurs autres elle en recevait l'infection , je repris mes travaux avec un redoublement d'ardeur. Le résultat en fut heureux : car je découvris alors que le virus vaccin était sujet à subir des modifications , des change-

mens progressifs , par les mêmes causes précisément qui en font subir au virus variolique ; (*a*) et que , quand il était employé sur la peau humaine dans son état de dégénération , il pouvait produire des ulcérations autant , et même plus considérable encore , que quand il n'avait subi aucune décomposition ; mais qu'ayant perdu *ses propriétés spécifiques* , il était incapable de produire sur le corps

(*a*) Le levain varioleux , pris dans ses différens degrés de coction , ayant une activité différente , peut affecter trop vivement ou trop peu , la partie sur laquelle on l'a déposé , relativement à son degré de maturité qui en change l'énergie. La matière séreuse qui détermine une irritation trop forte , et un écoulement précocce , qui souvent s'oppose , par cela même , à la réussite de l'opération , ne devrait pas être employée sur les sujets dont la peau est très-irritable ; elle déterminerait plus sûrement l'infection chez ceux qui , ayant peu de mobilité , ont besoin d'un *stimulus* plus puissant ; et dont la peau se refuse à l'action du pus , dans sa plus parfaite coction. J'ai vu six ou sept fois l'opération manquer , par le défaut d'action de la matière trop faite.

(CHRESTIEN).

humain ce changement qui est nécessaire pour le mettre à l'abri de la contagion variolique , en sorte qu'il me parut évident qu'un garçon de ferme , par exemple , pouvait traire aujourd'hui une vache infectée du *Cow Pox* , et recevoir d'elle l'infection réellement *préservative* , pendant qu'une autre personne , trayant la même vache le jour suivant , ressentirait peut-être l'action du virus vaccin , de manière à ce que ce virus produisît un ou même plusieurs ulcères et une indisposition très-considérable , sans pour cela la constitution , chez elle , en reçût aucune impression ; ses qualités spécifiques qui existaient encore la veille , ayant été perdues du soir au lendemain.

L'étroite analogie entre le virus varioleux et le virus vaccin , devient ici d'une évidence remarquable ; puisque le premier , quand il est tiré d'une pustule récente et employé immédiatement , donne la petite vérole la plus complète ; mais quand il est tiré d'une ancienne pustule et sur la fin de la maladie , ou quand (quoique pris de bonne heure) il a été exposé , avant son insertion , à l'action

de certains agens qui, conformément aux lois établies par la nature , causent sa décomposition , ou ne peut plus être assuré qu'il donnera une petite vérole complète. Cette observation indiquera clairement la source de ces erreurs , dans lesquelles ont été jetés plusieurs inoculateurs de la vaccine. Imaginant que tous les procédés de cette inoculation sont trop simples pour être susceptibles d'une méprise , ils n'ont pas cru nécessaire d'examiner l'état du virus vaccin ; et le trouvant limpide , comme il le sera toujours , même à l'époque où la pustule tire vers sa fin, quand la plus grande partie a été déjà convertie en croûte , ils se sont abandonnés à une confiance trompeuse ; et ont quelquefois confondu une fausse pustule que le fluide vaccin , dans cet état de décomposition , est capable d'exciter avec celle qui possède les propriétés préservatives les plus certaines.

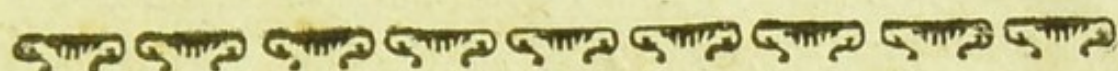
En cherchant des éclaircissemens sur la vaccine occasionnelle , je fus frappé de l'idée qu'il était peut - être possible de propager cette maladie par inoculation ; et d'après les

procédés de la petite vérole , en tirant d'abord le virus d'un ulcère de la vache , l'inoculant sur un sujet , et continuant ensuite de le faire passer d'un individu à un autre. J'attendis quelque temps , avec une inquiète impatience , l'occasion de mettre cette théorie à l'essai. Enfin cette époque arriva. La première expérience fut faite sur un jeune homme du nom de Phipps , sur le bras duquel on inséra du virus vaccín , tiré de la main d'une jeune femme qui avait été occasionnellement infectée par une vache. Malgré la ressemblance de la pustule qui survint en conséquence au bras de ce jeune homme , avec les pustules de la variole inoculée , comme l'indisposition qui l'avait accompagnée fut à peine sensible , j'avais de la peine à me persuader que ce sujet fût à l'abri de recevoir l'infection de la petite vérole ; cependant ayant été inoculé , quelque mois après avec le levain varioleux il , résista complètement à cette contre-épreuve. Ce fait me donna plus de confiance ; et aussitôt que je pus m'approvisionner de virus vaccins , je fis des arrangemens pour une série de vaccinations.

Nombre d'enfans furent successivement vaccinés de bras à bras ; et plusieurs mois après ils furent tous exposés, sans effet, à l'infection de la petite vérole ; les uns par inoculation, et les autres par la contagion de l'air. Le résultat de ces expériences me conduisit progressivement dans un plus vaste champ d'expériences ; je le parcourus, non-seulement avec une grande attention, mais encore avec une pénible sollicitude. Je fis part au public de cette découverte, dans un traité que je publiai au mois de juin 1798. Les deux années suivantes 1799 et 1800, je rendis public le résultat de mes expériences ultérieures. La défiance et le septicisme qui s'élevèrent naturellement dans l'esprit des gens de l'art, lorsque j'annonçai une découverte aussi peu attendue, ont maintenant presque entièrement cessé. Plusieurs centaines d'inoculateurs, d'après leurs propres expériences, ont positivement attesté que la vaccine inoculée est un préservatif certain contre la petite vérole ; et je ne craindrai point d'exagérer la vérité, si j'avance que des milliers d'entr'eux sont prêts à suivre leur exemple : car l'espace

qu'occupe aujourd'hui ce nouveau mode d'inoculation est vraiment immense. Cent mille individus , au moins , ont déjà été vaccinés dans les royaumes unis d'Angleterre et d'Irlande. En Europe et ailleurs , le nombre de ceux qui ont déjà joui du bienfait de cette découverte , est incalculable ; et il est maintenant devenu incontestable que l'extinction de la petite vérole , l'un des fléaux les plus redoutables de l'espèce humaine , doit être le résultat final de cette nouvelle pratique.

F I N.



T A B L E

Des Matières contenues dans ce Volume.



P R É F A C E ,	pag. v.
Mémoire sur la Vaccine ,	xvij.
Supplément du Mémoire ,	xlj.
Lettre au docteur Duret ,	i.
Lettre à M. Parry ,	5.
Recherches sur les causes et les effets de la petite vérole des vaches ,	7.
Seconde lettre au docteur Duret ,	72.
Lettre au docteur Jenner ,	80.
Réponse du docteur Jenner ,	84.
Seconde lettre du docteur Jenner ,	86.
Seconde lettre au docteur Jenner ,	91.
Observations ultérieures sur la Vaccine ,	94.
Continuation de faits et d'observations sur la Vaccine ,	171.
Origine de l'inoculation de la Vaccine ,	222.

